

Gothard : les tunnels en cause

■ Le bilan provisoire de la catastrophe s'élève à 11 morts

■ 140 déclarations de disparition avaient été reçues, vendredi matin

■ Le débat rail-route est relancé

■ La réouverture du tunnel du Mont-Blanc en suspens

■ Le trafic reporté sur les autres routes transalpines

Lire pages 12 et 13 et notre éditorial page 17

Les talibans résistent, l'anthrax persiste

● Les Etats-Unis reconnaissent la forte défense qu'opposent les talibans ● Ils veulent solliciter davantage leurs alliés européens ● Les auteurs de l'attaque à l'anthrax restent mystérieux ● Chimiquement transformée, la souche utilisée est très élaborée ● Les enquêteurs n'excluent pas la piste intérieure

SOMMAIRE

● La coalition dans la guerre : Au départ décidés à opérer le plus souvent seuls, les Etats-Unis sont en passe de solliciter davantage leurs alliés européens. Ils feraient notamment appel à Paris et à Londres pour des opérations de commandos. Représentant spécial de l'ONU pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi décrit les conditions d'un après-talibans à Kaboul. p. 2 et 3

● L'offensive contre Al-Qaida : Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a reconnu, jeudi 25 octobre, que les talibans offraient une forte résistance à l'offensive américaine. Il a observé que la capture d'Oussama Ben Laden n'était pas garantie et serait plus difficile que la destruction de son organisation, Al-Qaida. Le chef d'état-major américain, le général Richard Myers, s'est refusé à démentir l'utilisation de bombes à fragmentation. p. 4 et 6



● La menace bioterroriste : Alors qu'une treizième personne a été touchée par le bacille du charbon, les autorités paraissent incapables de percer le mystère de cette attaque à l'anthrax. Seule confirmation, il s'agit d'une souche qui a subi un traitement chimique de manière que les particules d'anthrax restent à hauteur d'homme et soient donc les plus mortelles possibles. Les enquêteurs du FBI n'excluent toujours pas la piste intérieure américaine. p. 7

● Le conflit au Proche-Orient : Tenant tête à Washington, les autorités israéliennes ont annoncé que l'armée ne se retirera que progressivement des villes autonomes de Cisjordanie qu'elle encercle. Les Etats-Unis ont appelé à un retrait immédiat. L'analyse de Miguel Angel Bastenier d'El Pais : le conflit en Afghanistan et la paix au Proche-Orient. p. 8 et 17

www.lemonde.fr/dossier-special



MÉDIAS

Une guerre invisible

A la frontière pakistanaise ou dans le nord de l'Afghanistan, les photojournalistes, coincés entre une propagande bien huilée et une forte censure, manifestent leur frustration. Au-delà des images de réfugiés ou de blessés, ils ne peuvent saisir la réalité d'une guerre rendue invisible. p. 22

Les patrons en campagne

■ APPEL solennel à Lionel Jospin de 56 chefs d'entreprise, dont certains parfois classés à gauche, lancé, mercredi 24 octobre, à l'initiative de l'Association française des entreprises privées (AFEP) ; le lendemain, à la « une » du Monde, point de vue du président du Mouvement des entreprises de France (Medef), Ernest-Antoine Seillière, par ailleurs cosignataire du texte collectif, appelant ses pairs à faire entendre leur voix pendant la campagne électorale de 2002 ; enfin, jeudi soir, meeting du Medef à Angoulême, où les patrons furent appelés à « harceler » les politiques. Serait-ce l'ébauche d'un parti des patrons, sans candidat déclaré ?

Lire page 10

Par la grâce d'une blague sinistre, réconciliation à la cour du roi du Maroc

DEPUIS un peu plus de deux ans, ils étaient brouillés. Les voici réconciliés, ou presque. Le roi Mohammed VI du Maroc, 38 ans, avait interdit à son cousin, le prince Moulay Hicham, à peine plus jeune que lui, de se montrer au palais. Boudé par les médias officiels, évincé de toutes les cérémonies à la cour, le « prince rouge », comme on le surnomme, n'existait pas. Et lorsqu'il s'exprimait – le plus souvent pour critiquer l'immobilisme du royaume depuis la mort de Hassan II –, c'était dans des journaux étrangers.

La querelle est oubliée. « Depuis quelques jours, nous sommes en contact quotidien », confie au Monde le prince Hicham. La raison de cette volte-face ? Un canular de mauvais goût qui a pris l'allure d'une manipulation politique aux contours encore imprécis. Jeudi 18 octobre, en fin de matinée, un homme d'affaires de Casablanca, jeune et bien né, Abdelkader Alj, découvre dans son courrier une lettre anonyme manuscrite rédigée en arabe. Le contenu est inquiétant : « Nous sommes un groupe islamiste qui mène le djihad au nom de Dieu contre les musulmans dépravés dont vous faites partie. Vous vous êtes associé à un juif sioniste qui accorde des aides substantielles à l'Etat

israélien contre l'Etat palestinien (...). Cette lettre est infectée par la maladie du charbon. Vous l'avez touchée et devez vous rendre dans l'immédiat à l'hôpital. » L'auteur de la lettre est bien renseigné : Abdelkader Alj est associé à un juif marocain, proche collaborateur de feu le roi Hassan II, Robert Assaraf, actionnaire de référence en France de l'hebdomadaire Marianne et président de Radio-Shalom.

Une visite à l'Institut Pasteur rassure la « victime ». Ce n'était qu'une plaisanterie douteuse : la poudre n'est que de la poussière de colle. Quant à l'auteur de cette plaisanterie de potache, la gendarmerie et la police n'ont pas à enquêter longtemps. C'est Hicham Qadiri, l'un des amis de l'homme d'affaires. Lui-même chef d'entreprise, il n'avait rien trouvé de mieux, pour rire un grand coup, que d'envoyer cette lettre aux accents antisémites.

L'histoire en serait restée là si le nom du prince Hicham, proche des deux principaux protagonistes, n'avait été mêlé à l'affaire. « Il » aurait eu l'idée d'envoyer la lettre. Le premier, « il » aurait téléphoné à son destinataire pour lui demander s'il n'avait pas reçu des menaces par la poste...

Abdelkader Alj a beau jurer que le cousin du roi est étranger à sa mésaventure, la rumeur chemine, malveillante et corrosive, dans les milieux huppés de la capitale. « Comment un prince de sang royal qui, à la "une" du Monde, se permet de donner des leçons à son cousin peut-il se comporter de façon aussi médiocre et ridicule », susurre l'un des adversaires de Moulay Hicham. Le cousin du roi, lui, est persuadé d'être victime d'une opération de déstabilisation de la DST, l'un des services secrets du royaume, laquelle jure être blanche comme neige et n'hésite pas, sous couvert d'anonymat, à incriminer Robert Assaraf qui, révolté, dément vigoureusement.

L'affaire est tout sauf limpide. Elle a un parfum qui rappelle le Maroc des années sombres. Mais elle a le mérite d'avoir mis un terme à une longue brouille entre deux cousins.

Jean-Pierre Tuquoi

Lire également notre enquête sur l'affaire Ben Barka page 16

www.lemonde.fr/benbarka



SPÉCIAL ŒNOLOGIE

La passion du vin

Les foires au vin et les divers Salons et manifestations qui lui sont consacrés connaissent un grand succès. Ce phénomène consacre la passion pour l'œnologie, qui gagne chaque année un plus grand nombre de Français. La connaissance des crus et des terroirs nécessite de maîtriser la dégustation, première étape indispensable de ce long apprentissage. p. 28 à 30

Une femme à la tête du PCF



MARIE-GEORGE BUFFET

LE TRENTÉNIÈME congrès du Parti communiste français (PCF) se tient à La Défense (Hauts-de-Seine) jusqu'au 28 octobre. La ministre des sports devrait y être élue secrétaire nationale, succédant à Robert Hue, qui sera le candidat communiste à la présidentielle.

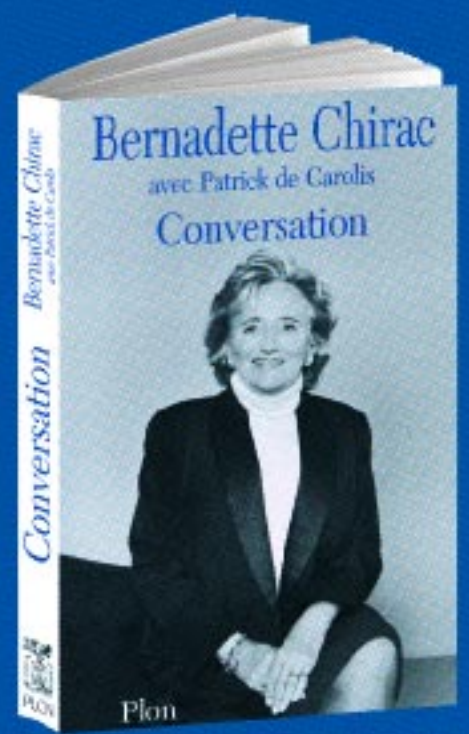
Lire page 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (INV), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1027 - 7,90 F - 1,20 €



CHIRAC, BERNADETTE



POINT DE VUE

Le choc de l'ignorance

par Edward W. Said

L'ARTICLE de Samuel Huntington, paru dans la livraison du printemps 1993 de la revue Foreign Affairs sous le titre « Le choc des civilisations », a immédiatement concentré l'attention et suscité une surprenante vague de réactions. L'objectif de cet article étant de fournir aux Américains une thèse originale sur la « nouvelle phase » qu'allait connaître la politique mondiale après la fin de la guerre froide, l'argumentation développée par Huntington sembla d'une ampleur, d'une audace, voire d'une dimension visionnaire irrésistible.

Il avait clairement dans son champ de mire plusieurs rivaux en politologie, des théoriciens tels que Francis Fukuyama et ses idées de fin de l'histoire, par exemple, mais également les légions de ceux qui avaient chanté l'avènement du mondialisme, du tribalisme et de la dissolution de l'Etat. Car, selon lui, ils n'avaient compris que certains aspects de cette période nouvelle. Lui allait annoncer « l'axe crucial, et véritablement central » de ce que « serait vraisemblablement la politique globale au cours des prochaines années ».

Et de poursuivre sans hésiter :

« Mon hypothèse est que, dans ce monde nouveau, la source fondamentale et première de conflit ne sera ni idéologique ni économique. Les grandes divisions au sein de l'humanité et la source principale de conflit seront culturelles. Les Etats-nations resteront les acteurs les plus puissants sur la scène internationale, mais les conflits centraux de la politique globale opposeront des nations et des groupes relevant de civilisations différentes. Le choc des civilisations dominera la politique à l'échelle planétaire. Les lignes de fracture entre civilisations seront les lignes de front des batailles du futur. »

L'essentiel de l'argumentation occupant les pages suivantes reposait sur une notion floue de ce que Huntington appelle « identité liée à la civilisation », et sur « les interactions entre sept ou huit [sic] civilisations majeures », le conflit entre deux d'entre elles, l'Islam et l'Occident, se taillant la part du lion dans son attention.

Lire la suite page 18

Edward W. Said est professeur de littérature comparée à l'université Columbia.



MUSIQUE

Diana Krall dame-jazz

Rencontre, à Québec, avec la chanteuse et pianiste canadienne Diana Krall, qui se produira à Paris, à l'Olympia, fin novembre, à guichets fermés. Amour du jeu et sens du public expliquent le succès de cette nouvelle dame blanche du jazz, qui sort son sixième album, The Look of Love. p. 33 à 35

International.....	8	Aujourd'hui.....	27
France.....	10	Météorologie-Jeux.....	31
Société.....	12	Carnet.....	32
Régions.....	15	Culture.....	33
Horizons.....	16	Guide culturel.....	35
Entreprises.....	20	Kiosque.....	36
Communication.....	22	Abonnements.....	36
Tableau de bord.....	23	Radio-Télévision.....	37

GUERRE Le représentant spécial des Nations unies pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi, a commencé, vendredi 26 octobre, une tournée dans les pays impliqués à titres

divers dans la guerre antiterroriste. ● M. BRAHIMI va sonder les intérêts, qui, souligne-t-il dans un entretien au *Monde*, doivent participer à l'élaboration d'une solution

pour l'Afghanistan. ● L'ENVOI d'une force onusienne dans l'optique de l'établissement d'un nouveau régime à Kaboul n'est envisageable qu'en cas d'accord de toutes les par-

ties concernées, souligne-t-il. ● LES ÉTATS-UNIS sont à la recherche des rôles devant être confiés à leurs alliés afin d'éviter une déstabilisation de toute la région entourant

l'Afghanistan. ● LA TURQUIE, seul pays musulman de l'OTAN, accueille une réunion de l'opposition afghane pour évoquer la constitution d'un Conseil suprême d'unité nationale.

Les Nations unies tentent à leur tour d'organiser un après-talibans

Le représentant spécial Lakhdar Brahimi se rend au Pakistan et en Iran afin de sonder les pays de la région sur les perspectives d'intervention de casques bleus en Afghanistan. Il est cependant prématuré, affirme-t-il dans un entretien au « Monde », de prévoir l'envoi d'une force internationale

APRÈS vingt jours de frappes aériennes, Donald Rumsfeld, secrétaire à la défense, a reconnu que les talibans sont des ennemis beaucoup plus coriaces que les stratèges américains ne l'avaient imaginé et il a admis qu'il serait « très difficile » de capturer Oussama Ben Laden, ajoutant « Je ne sais tout simplement pas si nous réussirons ». L'administration américaine a d'autre part reconnu que les premières alertes à l'anthrax n'avaient pas été suffisamment prises au sérieux et se trouve embarrassée face aux accusations lancées sur l'utilisation de bombes à fragmentation. L'ONU a annoncé qu'elles avaient tué neuf personnes dans un village d'Afghanistan. Les

experts considèrent que 10 % d'entre elles n'explorent pas sur le moment, devenant particulièrement dangereuses pour les populations civiles. Plusieurs organisations humanitaires ont demandé aux Etats-Unis de cesser d'utiliser ces bombes.

● **L'ONU en Afghanistan.** Dans un entretien accordé au *Monde*, Lakhdar Brahimi, représentant spécial de l'ONU pour l'Afghanistan, indique qu'aucune décision n'a été prise par les Nations unies concernant l'envoi de casques bleus. « Il faut que tous les intéressés participent à la mise en forme d'une solution. L'avenir de l'Afghanistan ne se décide pas à Manhattan », a-t-il ajouté, avant d'entreprendre une

voyage dans la région en commençant par Islamabad. A Washington, il est de plus en plus manifeste que les autorités américaines veulent désormais associer leurs alliés aux opérations militaires afin de faire tomber le régime des talibans. Les Etats-Unis comptent sur l'aide des Européens mais également de l'OTAN pour la période de transition. La Turquie pourrait jouer un rôle essentiel, mais Ankara hésite (lire pages 2 et 3).

● **La guerre.** A Vienne, le président du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) Jacob Kellenberg a assuré : « Il y a eu une augmentation des victimes civiles au cours des derniers jours ». Onze bombes ont été lâchées sur Kaboul

dans la nuit de jeudi à vendredi. « Le niveau de pression sur les forces talibanes est insuffisant pour les démoraliser et les faire fuir », a estimé, pour sa part, Abdullah Abdullah, ministre des affaires étrangères de l'Alliance du Nord. Une conférence sur l'avenir de l'Afghanistan après les talibans s'est achevée jeudi à Peshawar. La résolution finale affirme que l'ancien roi Mohammed Zaher Chah aura « un rôle très important » dans la période qui suivra la chute « attendue » du régime des talibans. Le Pakistan sera au centre de toute les initiatives. « La solidarité avec le Pakistan est le devoir de chaque musulman » a souligné le prince Saoud Al-Fayçal. La France a déployé de

nouveaux moyens de renseignements, a annoncé le président Jacques Chirac, lors de sa visite à la base aérienne d'Istres (lire page 4).

● **Le Soudan et le terrorisme.** Comment l'Etat qui a abrité Oussama Ben Laden et figure depuis 1993 sur la liste des pays commanditaires du terrorisme peut-il rester à l'abri de la vindicte des Etats-Unis ? L'explication est fournie par les nombreux gages donnés par le régime islamique de Khartoum à Washington depuis trois ans. A Madrid, Bill Clinton a récusé « le choc des civilisations » et a estimé que « maintenir l'individu dans un état d'imaturité collective » constitue le meilleur terrain du terrorisme (lire page 6).

● **Anthrax : la souche est améri-**

ricaine. Le bilan de ces attaques au courrier piégé s'élève à trois morts, neuf malades, dont trois victimes de la forme pulmonaire et six de la forme cutanée, 32 personnes contaminées et au moins 45 cas suspects, dont 35 au centre de tri postal de Brentwood, à Washington. Après quinze jours de propos apaisants du gouvernement, plusieurs responsables ont admis que le bacille du charbon était traité chimiquement pour en faire une arme, peut-être par un laboratoire américain. Les spores du bacille ont été enduites d'une substance améliorant leur volatilité, une technique maîtrisée par les laboratoires de trois pays : les Etats-Unis, la Russie et l'Irak (lire page 7).

Lakhdar Brahimi, représentant spécial de l'ONU pour l'Afghanistan

« Il est impossible de trouver la solution pour l'avenir de l'Afghanistan à Manhattan »

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante
« Vous quittez New York dans quelques heures pour vous rendre dans la région. Quel est votre itinéraire ?

– Je me rends d'abord à Islamabad et j'espère visiter tous les pays voisins de l'Afghanistan.

– **Et votre objectif ?**
– Parler aux Afghans ainsi qu'aux pays voisins, à commencer par le Pakistan et l'Iran, pour voir avec eux ce qu'il faut faire ; j'insiste beaucoup sur le fait qu'il est impossible de trouver la solution pour l'avenir de l'Afghanistan à Manhattan, il faut que les intéressés participent à sa mise en forme. Il existe énormément d'idées et il faut voir comment ramasser tous ces fils.

– **Mercredi encore, lors d'une audition devant la commission des affaires étrangères du Sénat, le secrétaire d'Etat Colin Powell exprimait le souhait de voir l'ONU jouer un rôle d'"administrateur" en Afghanistan, évoquant même l'exemple du Timor-Oriental ; mais jeudi il reconnaissait les "réticences" de l'ONU à l'envoi de casques bleus en Afghanistan, en disant qu'il faudrait plutôt se tourner vers des "des forces fournies par des pays volontaires". Comment expliquez-vous ce changement ? Et quels seraient des pays "volontaires" ?**

– Je ne sais pas, mais nous sommes constamment en contact avec Washington. En ce qui concerne l'envoi de casques bleus, je veux bien que toutes les options soient sur la table, mais il n'y a certainement pas de décision prise dans ce sens à l'ONU. Ce que je répète sans

arrêt et à tout le monde est qu'il faut faire attention à ce que l'on dit ; il faut être absolument sûr que les choix que l'on fait soient crédibles et réalisables.

– **Une force de l'ONU est-elle réalisable ?**

– Pour qu'une force soit déployée, qu'elle soit de l'ONU ou pas, il faut d'abord l'accord de toutes les parties. Tant qu'il n'y a pas d'accord, et il n'y en a pas, on ne peut pas parler d'une force militaire.

– **Quelle est votre priorité ?**
– De parler aux intéressés dans l'espoir de mettre en forme un processus qui entraîne l'adhésion de tout le monde.

– **Etes-vous inquiet de la chute de Kaboul avant la mise en place du processus dont vous parlez ?**
– Je suis bien évidemment très inquiet d'un vide politique à Kaboul.

– **Les Américains vous ont-ils donné des assurances sur ce point ?**

– Pas dans ces termes. Pour l'instant, tout ce que je peux vous dire est que j'ai eu des entretiens excellents à Washington. Nous avons étudié la situation et nous nous sommes mis d'accord sur le fait qu'il faut avancer aussi rapidement que possible mais qu'il ne faut pas se précipiter.

– **Où en êtes vous de vos efforts pour définir une formule de gouvernement pour "l'après-talibans" ?**

– Une fois de plus, j'insiste sur le fait que ce sont les Afghans qui doivent définir leur gouvernement. J'entends les gens dire « Quand est-ce que Brahimi va former un gouver-



LAKHDAR BRAHIMI

nement en Afghanistan ? » Pas question que je forme quoi que ce soit, ce sont les Afghans qui vont le faire.

– **Une conférence sur l'avenir de l'Afghanistan s'est achevée jeudi à Peshawar. Comment en évaluez-vous le résultat ?**

– Je n'en sais rien. Il existe beaucoup d'efforts de ce genre : il y a des réunions à Rome, à Istanbul, à Chypre, en Iran, au nord de l'Afghanistan, etc. Mon objectif justement est de faire en sorte qu'il y ait un seul processus et non pas plusieurs. Cela dit, je suis content de voir que les

Afghans travaillent désormais avec une grande fébrilité pour essayer de trouver une solution.

– **C'est la deuxième fois que vous êtes chargé du dossier afghan. Une des raisons de votre démission en 1999 était l'absence de coopération des pays voisins. La situation a-t-elle changé ?**

– Absolument. J'ai démissionné non pas seulement à cause de l'absence de coopération des pays voisins mais aussi de celle des grands pays, qui nous avaient totalement laissé tomber. Maintenant, il existe une volonté politique palpable dans l'ensemble des pays qui ont de l'influence ou des intérêts dans la région ; c'est extrêmement important pour nous mais surtout pour les Afghans, qui sont fortement encouragés par cet intérêt des précédents. C'est bien la première fois que les pays capables de le faire s'engagent en Afghanistan. C'est la première fois que les Américains, les Britanniques et d'autres font des déclarations publiques et très claires et s'engagent à aider les

Afghans à reconstruire leur pays.

– **Les intérêts des pays frontaliers restent quand même divergents...**

– Même chez les voisins, j'ai l'impression qu'il y a une prise de conscience sur la nécessité de s'entendre. Les voisins parlent tous d'une entente, personne n'exige que ses amis gouvernement seul le pays.

– **Par exemple, la suggestion d'inclure au sein d'un gouvernement certains des commandants "modérés" des talibans est-elle acceptable pour vos interlocuteurs dans la région ?**

– Encore une fois, il est dangereux de faire des généralisations. Que signifie « talibans modérés » ? Le mouvement taliban est vaste ; j'ai connu de jeunes fonctionnaires dans les ministères à Kaboul qui voulaient servir leur pays, et ils le serviront sous n'importe quel régime.

– **Que disent vos interlocuteurs dans les pays voisins de la continuation des opérations**

militaires en Afghanistan ?

– Je pourrai peut-être vous en parler à mon retour. Je devrais normalement rentrer à New York pour le débat ministériel de l'Assemblée générale, début novembre.

– **A votre avis, les Américains peuvent-ils continuer la guerre pendant le ramadan ?**

– Pas de commentaire.
– **Vous êtes aussi chargé du volet humanitaire ; la mise en place d'un couloir humanitaire, que proposent notamment les Italiens, est-elle possible ?**

– Je ne sais pas ce que cela veut dire. Nous n'avons pas de grands problèmes pour acheminer l'aide humanitaire, c'est la distribution qui pose un problème. Ce qui est plus urgent est le sort des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Il faut les trouver et les aider.

– **Qu'est-ce qui vous inquiète le plus ?**
– Tout ! »

Propos recueillis par
Afsané Bassir Pour

Une intervention onusienne serait plus complexe qu'au Cambodge

BANGKOK
de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

L'intervention de l'ONU au Cambodge (1991-1993), la plus coûteuse et la plus importante de l'histoire de l'organisation internationale, offre-t-elle un précédent dont on pourrait s'inspirer, le moment venu, pour tenter de stabiliser l'Afghanistan ? Certains pensent que les analogies – tragédie humaine, interven-

tions étrangères, deux décennies de combats, pauvreté – sont suffisantes pour, au moins, tirer quelques leçons de l'opération menée voilà une dizaine d'années au Cambodge avec l'envoi sur place de quinze mille « bérets bleus » et de six mille fonctionnaires internationaux, dont un contingent de policiers. Mais les différences sont également importantes. La décomposition de l'Union soviétique, principal soutien de l'intervention militaire

vietnamienne au Cambodge (1978-1989), avait contraint Hanoi non seulement à retirer ses troupes du pays mais à normaliser ses relations avec Pékin. Un règlement international du conflit a dès lors pu se réaliser lors d'une conférence réunie à Paris en octobre 1991. La gestion du Cambodge a été confiée à une autorité provisoire de l'ONU (Apro-nuc), la souveraineté nationale restant du ressort d'un Conseil national suprême de douze membres présidé par Norodom Sihanouk et réunissant les quatre factions en présence : deux Khmers rouges, deux royalistes, deux FNLPK (un Front issu de la république de Lon Nol, 1970-1975) et six membres du PPC (Parti du peuple cambodgien, au pouvoir).

PROBLÈME DE COHABITATION

En Afghanistan, une Loya Jirga de cent vingt membres, si elle se réunit, pourrait, de la même façon, confier la souveraineté du pays à un conseil plus restreint pendant que l'ONU administre le territoire. Mais, alors qu'au Cambodge les factions étaient politiques et relativement repérables et que l'administration du PPC gérait le pays utile, l'Afghanistan est confronté à un énorme problème de cohabitation ethnique et se retrouve sans administration.

L'intervention de l'ONU au Cambodge a permis la réintégration du courant royaliste, éliminé par les Khmers rouges en 1975, parce que monarchie et bouddhisme sont étroitement imbriqués et que le retour du roi a conforté le rétablissement de la liberté religieuse. En outre, réintroduit en 1993, Sihanouk n'a jamais, aux yeux de la paysannerie khmère, quitté son trône en dépit de son abdication en 1955, alors que la silhouette de l'ex-roi d'Afghanistan, exilé depuis 1973, semble beaucoup plus floue aux yeux de ses anciens sujets.

L'intervention de l'ONU au Cambodge n'a pas été qu'un succès. Si le rapatriement de quatre cent mille réfugiés, qui survivaient dans des camps en Thaïlande, a été très bien organisé, la réinsertion de la majorité d'entre eux ne s'est pas faite. La mission prioritaire des « bérets bleus » – désarmer à 70 % les factions en présence – a été abandonnée : comme les Khmers rouges ont refusé de rendre leurs armes, les autres en ont fait autant.

Les élections de mai 1993 ont suscité un engouement populaire réel mais le parti royaliste, qui l'emporta, a aussitôt été contraint de pactiser, à la barbe de l'ONU, avec la faction la mieux armée, celle qui exerçait le pouvoir à Phnom Penh. Un gouvernement doté de deux premiers ministres, l'un royaliste et l'autre PPC, a vécu le temps d'une longue parenthèse : en 1997, contrôlant l'armée, le PPC a imposé ses conditions et il demeure, encore aujourd'hui, la colonne vertébrale du pouvoir sous couvert d'une coalition.

Si elle n'a guère modifié l'archaïsme politique, l'ONU a, toutefois, contribué à ouvrir le Cambodge sur l'étranger, avec la multiplication des organisations non gouvernementales. Dans la foulée, une aide extérieure cruciale demeure le principal moyen de pression sur le gouvernement. Elle a aussi provoqué l'ébauche de la désintégration du mouvement khmer rouge, ainsi privé de tout projet politique. La population cambodgienne s'est accommodée de la présence de « bérets bleus » recrutés dans la région ou ailleurs : elle l'accueille, au moins au départ, comme un bol d'oxygène. L'équation est beaucoup plus complexe en Afghanistan.

Jean-Claude Pomonti

Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

La meilleure chose qui puisse vous arriver.

● La New Beetle 1.6 vous offre de série : climatisation, 4 airbags, ABS avec EBV, ESP (correcteur électronique de trajectoire), vitres électriques avant, volant réglable en hauteur et en profondeur, verrouillage centralisé avec commande à distance, préparation radio 4 HP à l'avant... Venez l'essayer chez votre concessionnaire Volkswagen.

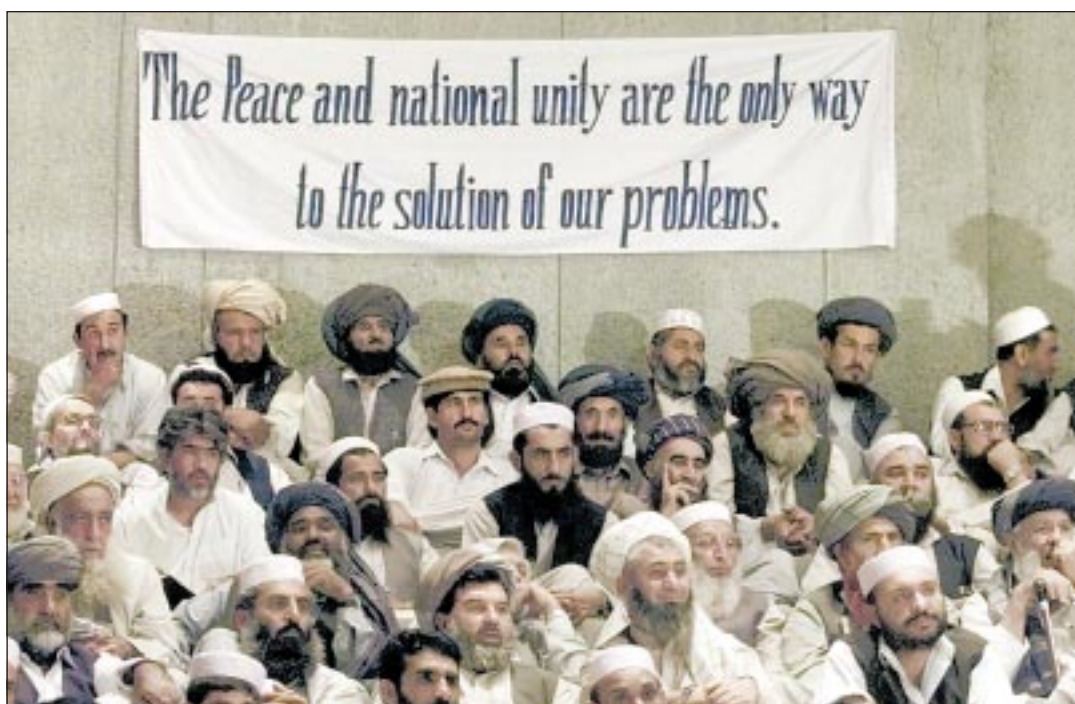
New Beetle 1.6 avec Abregio 300 €/mois 1 967,87 F/mois

All you need is New Beetle**

**Et si la New Beetle était la seule chose qui vous manquait.

3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 825 02 25 25 (0,98 franc la minute). Consommations 99/100 CE (l/100 km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 10,3 - 10,5 / 5,9 - 6,8 / 7,5 - 7,7 / CO₂ (g/km) : 180 - 185.

*Pour une New Beetle 1.6, au prix catalogue de 17 729,94 euros (116 300,78 F) incluant un Contrat de maintenance de 929,94 euros (TTC : 6 190 F TTC) pour 50 000 km et 36 mois / tarif au 02/09/2001. Versement comptant de 3 627,87 euros (23 797,25 F). Financement Abregio. Crédit de 14 102,07 euros (92 503,53 F) au T.E.G. de 11,75 % (soit 0,975 % par mois). Durée 37 mois. 36 mensualités de 300 euros (1 967,87 F) puis 1 mensualité de 7 224 euros (47 386,34 F), qui peut être couverte par la reprise du véhicule suivant engagement sous conditions du concessionnaire vendeur. Coût total du crédit de 3 921,92 euros (25 276,13 F) (hors assurances facultatives). Offre réservée aux particuliers jusqu'au 31/10/2001, à l'Espace Suffren, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Bourseonne 02600 Villers-Cotterêts - RC S015003 B 642 032 148.
**Au premier des deux termes éché, voir conditions générales en concession.



■ PESHAWAR. Des exilés afghans se sont réunis à Peshawar (Pakistan), le 24 octobre, pour tenter de constituer une « alliance du Sud », autour de l'ex-roi Zahir Shah. Ils ont appelé les Etats-Unis à arrêter les bombardements.

Les Etats-Unis cherchent à distribuer les rôles de leurs alliés dans la constitution de l'après-talibans

WASHINGTON

de notre correspondant

Les dirigeants américains n'étaient pas particulièrement impatients, jusqu'à maintenant, de

ANALYSE

Il ne faudra pas seulement l'accord des factions, mais aussi celui des pays voisins

faire participer leurs alliés aux opérations militaires en Afghanistan. Ils étaient d'ailleurs divisés à ce sujet. Les chefs militaires ont toujours tendance à penser que les opérations conjointes compliquent les choses et que leurs troupes « n'ont besoin de personne pour faire le travail », selon la formule d'un diplomate européen à Washington. Les politiques, eux, considèrent que l'engagement d'autres pays serait utile, au contraire, pour souder la coalition. Jusqu'à maintenant, le point de vue des militaires l'a emporté ; les quelques missiles tirés, au premier jour des frappes, par un sous-marin britannique, sont restés isolés.

Cette attitude est en train de changer. Les dirigeants américains, qui avaient tendance à mener l'action militaire contre Oussama Ben Laden et contre les talibans comme une affaire personnelle après les attentats du 11 septembre, mesurent, à présent, que cette ligne de conduite a des inconvénients politiques. La bataille de communication livrée par les talibans, avec la caisse de résonance que leur fournissent les médias du monde arabe et musulman, n'est pas dénuée d'efficacité. Pour mensongère qu'elle soit, l'image du « gros bâton » américain s'abattant sans discernement sur l'Afghanistan misérable, depuis vingt ans ravagé par la guerre, n'en trouve pas moins des relais complaisants ou aveugles. Les ratés de la guerre aérienne, avérés ou non, sont brandis comme autant d'accusations contre l'Amérique. Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, expliquait, jeudi 25 octobre, que c'est là un nouvel exemple de « l'asymétrie » propre à cette guerre.

DES COMMANDOS ET DES AVIONS

Associer certains de leurs alliés aux actions militaires permettrait aux Etats-Unis d'échapper à ce piège. Il est déjà acquis que les prochaines interventions des forces spéciales engageront des unités américaines, mais aussi britanniques. L'amiral Michael Boyce, commandant en chef des troupes britanniques, a révélé au *New York Times* qu'il était venu s'entretenir avec le général Tommy Franks, chef des opérations en Afghanistan, il y a quelques jours, au QG de Tampa, en Floride. Les Français ont fait savoir qu'ils étaient prêts à participer, eux aussi, aux raids de commandos, leur réputation dans ce domaine les plaçant après les Anglais, mais avant les Américains.

Dans les deux cas, d'ailleurs, l'apport de ces alliés serait aussi important dans la recherche du renseignement que dans l'action proprement dite contre les chefs d'Al Qaida et contre les talibans. Les opérations aériennes pourraient adjoindre des appareils britanniques et français, mais aussi canadiens et australiens, à l'armée de l'air et à l'aéronavale

américaines. Toutefois, c'est moins pour faire la guerre que pour faire la paix ou, plutôt, pour la maintenir, que les Américains font appel à leurs alliés. « Il est clair que les Etats-Unis ne pourront pas se désintéresser de l'Afghanistan une fois qu'il auront atteint leur propres objectifs, mais ils ne veulent en aucun cas être seuls à s'en occuper », explique un des experts les plus écoutés de Washington, Michael O'Hanlon.

En fait, la question de l'après-talibans est aujourd'hui au cœur de la stratégie américaine. Interrogé successivement, mercredi et jeudi, par les commissions des affaires étrangères de la Chambre des représentants et du Sénat, Colin Powell, le secrétaire d'Etat, a expliqué qu'entre la chute des talibans et la mise en place d'un nouveau régime afghan il y aura inévitablement une « période de transition » (*bridge period*) pendant laquelle le pays devra être géré par une autorité provisoire, qui aura un caractère international.

CATASTROPHE HUMANITAIRE

Deux inquiétudes principales expliquent cette position américaine. D'abord, les Etats-Unis redoutent une catastrophe humanitaire, peut-être déjà en gestation dans ce pays sous-alimenté, et qui pourrait être portée à son paroxysme par les luttes de factions ou la tactique de terreur des talibans. Or, quelle que puisse être leur contribution au traitement de cet aspect de la situation, ils estiment qu'ils ne peuvent pas le prendre en charge seuls. Ensuite, les dirigeants américains constatent que les discussions entre les différentes composantes d'un futur nouveau pouvoir afghan n'avancent guère. « Beaucoup de choses se passent, et nous essayons de faire qu'elles se coordonnent », a dit M. Powell, sans dissimuler la difficulté de la tâche. En tout état de cause, estime-t-il, il faudra un certain temps avant qu'« un gouvernement afghan soit à flot et capable de prendre le contrôle ».

M. Powell a cité le Timor-Orient et le Cambodge comme exemples de ce que l'ONU a appris à faire dans des pays sortant de guerres. « Je sais que le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Lakhdar Brahimi, est hostile à l'envoi de casques bleus », a dit le secrétaire d'Etat, précisant qu'il s'entretient régulièrement de cette question avec le secrétaire général lui-même, Koffi Annan.

Ce dernier fait valoir qu'une opération de ce genre ne peut pas être organisée par les Nations unies en moins de deux ou trois mois. Une autre option envisagée serait qu'avec un mandat de l'ONU plusieurs pays membres de l'OTAN, parmi lesquels la Turquie musulmane, auraient un rôle essentiel, organisent entre eux une force à la fois administrative et militaire capable de protéger l'action d'organisations humanitaires et d'accompagner la constitution d'organes de pouvoir afghans. « Les Etats-Unis comptent sur l'aide des Européens », explique M. O'Hanlon.

Les dirigeants américains se préoccupent de la stabilité future de la région. Ils redoutent en particulier un déséquilibre qui mettrait en danger, au Pakistan, le régime du général Pervez Musharraf, car les islamistes pourraient alors s'emparer du pouvoir dans un pays qui s'est doté de l'arme atomique. Aussi

cherchent-ils non seulement un accord entre les factions afghanes, mais aussi l'approbation de tous les voisins de l'Afghanistan, de l'Iran au Pakistan, sur le régime qui remplacera un jour celui des talibans.

Patrick Jarreau

La Turquie accueille une réunion de l'opposition afghane

Le seul pays musulman de l'OTAN entend rester dans un rôle d'observation

ISTANBUL

de notre correspondante

Les autorités turques ont confirmé, jeudi 25 octobre, que des représentants de l'opposition afghane en exil projettent de se réunir à Ankara pour évoquer le futur politique de l'Afghanistan. Cette réunion doit évoquer la composition d'un Conseil suprême d'unité nationale chargé de gérer l'Afghanistan après la chute des talibans. Le ministère turc des affaires étrangères avait confirmé mercredi sa tenue, sans donner de date et de lieu.

Le Conseil suprême d'unité nationale que s'efforce de réunir l'Alliance du Nord est formé de deux listes de 60 membres représentant différents groupes ethniques et politiques. Deux délégations devraient participer à la réunion. L'une, menée par Settar Siret, représentera l'ex-roi Zahir Shah, qui vit à Rome. L'autre, dirigée par Mohammad Younus Kanuni, porte-parole de l'ex-président Burhanuddin Rabbani, défendra les intérêts de l'Alliance du Nord. Ce conseil des 120 doit théoriquement étudier les modalités de la tenue d'une Loya Jirga, assemblée traditionnelle de représentants de toutes les régions.

Le ministère des affaires étrangères turc a précisé que son pays se contenterait de jouer un rôle d'ob-

servateur. La Turquie, seul pays musulman de l'OTAN, a déjà ouvert son espace aérien et ses bases aux avions de transport de la coalition internationale, mais le gouvernement n'est pas disposé à participer aux attaques contre l'Afghanistan. En revanche, la possibilité d'une participation active des forces turques au maintien de la paix a été plusieurs fois évoquée sous la forme d'une force composée de soldats turcs sous l'égide des Nations unies.

DES LIENS AVEC L'ASIE CENTRALE

Interrogé à ce sujet, le président turc Ahmet Necdet Sezer, en visite au Pakistan, a déclaré que la décision appartenait « à l'ONU », rappelant qu'« aucune décision n'a encore été prise dans ce sens ». Le coordinateur pour l'Afghanistan du ministère des affaires étrangères, Aydemir Erman, s'est rendu à New York cette semaine où il a rencontré l'envoyé spécial des Nations unies, Lakhdar Brahimi.

Pays musulman à 98 % mais Etat laïc proche de l'Occident, la Turquie estime qu'elle peut jouer un rôle de modèle pour d'autres nations musulmanes. Bien que le rôle joué par Ankara en Asie centrale n'ait pas été aussi décisif que les Turcs l'espéraient au moment de la chute

de l'Union soviétique, la Turquie maintient des liens avec les Républiques turcophones de l'Asie centrale, qui partagent les craintes d'Ankara sur la montée du fondamentalisme religieux. Ankara a également des contacts avec le général Dostom, un des chefs de guerre de l'Alliance du Nord. « Nous ne voulons pas de modèle qui pourrait ouvrir la voie à une ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan », a récemment déclaré le ministre des affaires étrangères, Ismail Cem, qui vient d'effectuer une tournée en Asie centrale. Le président Sezer a rappelé à Islamabad que « l'Afghanistan appartient aux Afghans » tout en soulignant la nécessité de créer un gouvernement à base élargie pour l'Afghanistan. Ankara veut aussi s'assurer du maintien de l'équilibre des pouvoirs dans l'ensemble de la région. En visite à Bruxelles le 25 octobre, le ministre Ismail Cem a, sur fond de reprise du conflit entre la Géorgie (frontalière de la Turquie) et l'Abkhazie, lancé un avertissement voilé à la Russie. « L'atmosphère après le 11 septembre a enflammé de vieilles disputes dans le Caucase (...) et certains ont l'idée de profiter du moment pour régler des comptes », a-t-il déclaré.

Nicole Pope

Washington reconnaît que la résistance des talibans est plus forte que prévu

« Je ne sais tout simplement pas si nous réussissons » à capturer Oussama Ben Laden, a déclaré le secrétaire à la défense Donald Rumsfeld. Le Pentagone a confirmé que les avions américains ont bien largué des bombes à fragmentation, particulièrement meurtrières

DANS un entretien accordé, jeudi 25 octobre, au quotidien américain *USA Today*, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a admis, avec une rare franchise, que les talibans sont un ennemi beaucoup plus coriace que leur équipement rudimentaire et leur manque de discipline pouvaient laisser croire. Ce sont « des gens très durs qui ont fait carrière dans le combat et ne vont pas céder », a-t-il noté.

« La capture d'Oussama Ben Laden, c'est quelque chose de très difficile à réaliser et je ne sais tout simplement pas si nous réussissons », a-t-il ajouté. Le ministre de la défense faisait ainsi écho à des commentaires de responsables américains qui constatent que les raids aériens n'ont pas permis de déloger les talibans et le réseau Al-Qaïda.

M. Rumsfeld a admis que les Etats-Unis n'ont toujours pas localisé leur adversaire « dans le sens qui nous permette d'agir ». « La capture de Ben Laden est toujours

dans notre intention », a-t-il ajouté, estimant que le succès des raids ne se mesure pas au nombre de bombes larguées. « La capture de Ben Laden est toujours le souhait du gouvernement », a-t-il expliqué, de son côté, le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, voulant nuancer et corriger les propos de M. Rumsfeld à *USA Today*.

En présence de M. Rumsfeld et devant la presse, le général Richard Myers, chef d'état-major interarmées, a indiqué que les bombardements ont « dégradé » la résistance talibane. Pour nombre de militaires, l'emploi de ce mot signifie davantage une érosion de la force que son élimination.

Le général Myers a confirmé l'emploi par Washington de bombes dites à fragmentation (cluster bombs) en Afghanistan, comme l'en accusent des ONG (*Le Monde* du 23 octobre). Il a ajouté que les Etats-Unis avaient déjà indiqué leur intention de recourir « à toute la gamme de leur armement classique ». Il a précisé que ces armes

sont employées « quand elles sont les plus efficaces pour une cible donnée ». Il a répondu « non » quand on lui a demandé si des milliers de ces charges ont été disséminées sur le sol afghan, et il a dit n'avoir pas entendu parler d'un village dont les habitants auraient été empêchés de sortir de chez eux à cause d'elles.

M. Rumsfeld a expliqué que les talibans « peuvent dire ce qu'ils veulent », alors que les responsables américains, qui ne sont pas sur le terrain, « préfèrent ne pas agir ainsi ». Face à une accusation des talibans, a-t-il ajouté, « nous prenons le temps de vérifier », ce qui n'est pas toujours possible rapidement. « Il y a là une asymétrie » de l'information, a-t-il observé.

Après son silence qui a suivi les accusations des ONG et, notamment, de Human Rights Watch, le Pentagone a dû faire face à une série de précisions apportées par les Nations unies, au Pakistan, après des attaques d'un village afghan

de la région d'Herat (*Le Monde* du 26 octobre). « Huit civils ont été directement tués par les bombardements », a indiqué l'ONU, et un civil a trouvé la mort, comme cela arrive dans ces cas-là, lorsqu'il est allé regarder un objet tombé et qu'il l'a manipulé ». La population a dû se replier sur Herat, la moitié des foyers du village ayant été détruits.

Le rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme à l'ONU a demandé aux Américains de respecter le droit humanitaire international.

Comme au Vietnam, il y a plus de trente ans, et, plus récemment, au Kosovo, les Etats-Unis utilisent des bombes à fragmentation, qui sont un armement très controversé en raison des effets très meurtriers qu'il provoque chez les combattants et dans les populations. En dépit de versions différentes de ces bombes, il s'agit d'un armement dont le principe repose sur la dissémination à l'impact au sol, une fois la bombe ou le missile

tirés, de plusieurs centaines de sous-munitions dont les conflits précédents montrent qu'elles sont loin de toutes exploser. Des experts affirment que 10 % de ces sous-munitions restent actives en étant au sol. Elles jouent donc le

« La capture d'Oussama Ben Laden, c'est quelque chose de très difficile à réaliser »

rôle de mines antipersonnel (MAP) ou de mines anti-matériel, notamment anti-véhicules, et cela des mois, voire des années après. Les modèles américains les plus souvent utilisés sont les bombes GBU-87 et GBU-89 larguées par

des bombardiers B-1 et B-52. Les Etats-Unis n'ont pas signé la convention internationale d'Ottawa qui est entrée en vigueur en mars 1999 et qui interdit les MAP. Ils se sont réservés la possibilité de ne pas le faire, s'ils le font, qu'en 2006. Le Royaume-Uni, la Chine et la République sud-africaine fabriquent aussi de telles armes.

A l'exception des MAP, les bombes dites à fragmentation ne sont pas officiellement prohibées. Leurs adversaires avancent cependant l'idée qu'elles relèvent, de leur point de vue, du protocole II du 3 mai 1996, annexé, depuis, à la convention de Genève du 10 octobre 1980. Ce texte interdit ou limite l'emploi de certaines armes classiques susceptibles de produire des effets traumatiques jugés « excessifs » ou pouvant frapper, sans discrimination aucune, des combattants et les populations civiles.

Jacques Isnard
et Patrick Jarreau
(à Washington)

Soutenu par la coalition, le général Pervez Moucharraf est de plus en plus isolé au Pakistan

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Quasi pestiféré il y a moins de deux mois, le président Pervez Moucharraf reçoit aujourd'hui sans désemparer des responsables étrangers venus lui témoigner admiration, encouragements, amitié. Ouvrant le ballet le 24 septembre, la tröika européenne a été suivie par le premier ministre britannique Tony Blair, le secrétaire d'état américain Colin Powell, le ministre allemand des affaires étrangères Joschka Fischer, précédant le chancelier Gerhard Schroeder attendu dimanche, et pour la seule journée du jeudi 25 octobre, le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud Al-Fayçal, et le président turc Ahmet Necdet Sezer.

« La solidarité avec le Pakistan est le devoir de chaque musulman, particulièrement en ces temps difficiles », a affirmé le prince Saoud Al-Fayçal, balayant les appels des talibans au monde musulman. Porteur d'un message « de soutien total » du roi Fahd au général Moucharraf, le prince a souligné : « Nous sommes ensemble et tout ce que l'Arabie Saoudite pourra faire, elle le fera », en indiquant que la sécurité du Pakistan, état nucléai-

re, est « de la plus haute priorité » pour l'Arabie Saoudite. La solidarité de la Turquie, seul état musulman membre de l'OTAN, a aussi été manifestée par le président Sezer : « Nous soutenons la courageuse décision du gouvernement pakistanais de tenir sa place dans la guerre internationale contre le terrorisme ».

DÉÇUS ET AMERS

Pour être bienvenus, ces soutiens ne compensent pas le malaise croissant de la société pakistanaise, y compris libérale, devant la tournure prise par la campagne militaire américaine. Les images de destructions, les témoignages des blessés civils arrivant dans les hôpitaux pakistanaïes, les annonces par les talibans de morts civils font chaque jour la « Une » des journaux. Même contentus, la colère et le ressentiment contre l'attitude des Etats-Unis et l'appui d'Islamabad sont là.

« Admiré par l'extérieur, isolé à l'intérieur, le général Moucharraf se trouve un peu dans la position du président égyptien Anouar Al-Sadate [assassiné le 6 octobre 1981 par des islamistes radicaux pour avoir fait la paix avec Israël] », commente un analyste préférant garder

l'anonymat. « Moucharraf est menacé parce que ses soutiens naturels se posent des questions, ajoute-t-il. Les généraux conservateurs voient que des progrès sur le Cachemire seront difficiles à obtenir, que l'assistance économique tarde à se matérialiser et n'est pas si importante, que l'opération militaire américaine est mal partie, qu'ils se coupent de la population et qu'enfin l'opinion publique musulmane dans son ensemble rechigne de plus en plus ».

Soutiens du président, les libéraux sont aussi déçus et amers. « On ne peut pas être dans le bien et tuer

des civils, affirme un homme d'affaires. On ne peut pas soutenir un autre Irak ». Solidarité ethnique oblige, les Pachtones du Pakistan sont particulièrement critiques ; même dans les couches les plus aisées, le nationalisme pachtonne l'emporte sur ce que le général Moucharraf présente comme l'intérêt premier du Pakistan, le soutien aux Etats-Unis. Dans les zones tribales qui bordent la frontière afghane, le recrutement des volontaires pour le djihad en Afghanistan bat son plein.

Les madrasas (écoles coraniques) envoient plus discrètement leurs

élèves, comme les partis islamistes militants engagés à la fois au Cachemire contre l'Inde et en Afghanistan. La mort dans un bombardement américain à Kaboul de 35 jeunes Pakistanais du Harakat-al-Mujahidin est venu rappeler l'engagement de ces mouvements, qui étaient largement soutenus par l'establishment militaire et sécuritaire pakistanais, avant les attentats du 11 septembre. Aujourd'hui déclaré mouvement terroriste par les Etats-Unis, le Harakat-al-Mujahidin a vu ses bureaux au Pakistan fermés officiellement.

Mercredi 24 octobre à Torkham (le poste frontière avec l'Afghanistan, à la Khyber Pass), les autorités ont vainement refusé de recevoir les corps de onze de ces jeunes, par crainte de manifestations. Au même moment, environ 4 000 manifestants réunis à Karachi sur l'esplanade du mausolée de Mohammed Ali Jinnah, fondateur du Pakistan, exigeaient du gouvernement que ces « martyrs » soient enterrés dans leur pays. Ils l'ont été, grâce à la complicité des tribaux qui ont fait passer les corps par des chemins non gardés. Originaires de Karachi, Rawalpindi, Quetta, certains de ces jeunes

venaient juste de rejoindre Kaboul.

Les tirs du samedi 20 octobre contre un hélicoptère américain engagé dans une opération d'hélicoptère au-dessus de la base de Panjgur (au Balouchistan, province du Pakistan), indiquent aussi que la présence américaine - 2 000 hommes environ, plus des avions et des hélicoptères - n'est pas appréciée par tout le monde. Les pilotes n'avaient pas signalé leur arrivée sur cette base qui ne figure pas sur la liste officielle des trois bases (Jacobabad, Parni, Dalbandin) ouvertes par le Pakistan aux forces des Etats-Unis. Ils ont riposté aux tirs, ce qui n'a fait qu'accroître l'animosité.

Les informations de Washington sur la première opération au sol de commandos américains ont aussi pulvérisé les affirmations d'Islamabad assurant qu'aucune opération offensive ne serait lancée du Pakistan. Le président Moucharraf l'a encore répété à son homologue turc : « Nous sommes persuadés que la campagne en Afghanistan devrait être brève et ciblée, et qu'elle doit éviter les pertes de vies civiles ». Mais qui l'écoute ?

Françoise Chipaux

La France a déployé de nouveaux moyens de renseignement

EN VISITE sur la base aérienne d'Istres (Bouches-du-Rhône), Jacques Chirac a confirmé, jeudi 25 octobre, que la France « a renforcé récemment sa capacité de recueil de renseignement » en Afghanistan, en déployant « de nouveaux moyens maritimes et, surtout, aériens ». Il n'a pas donné davantage de précisions, se contentant d'affirmer, au nom « du caractère très confidentiel de ces activités », que la France a fait connaître aux Américains « sa disponibilité de principe » à participer « à des opérations spéciales ». « Nous prendrons, a ajouté le chef de l'Etat, notre décision le moment venu, en fonction des missions qui pourraient nous être confiées » et du cadre général de ces missions.

A ce jour, la France a ouvert son espace aérien aux avions alliés, permis l'accès à ses installations portuaires et aéroportuaires, et elle a délégué, en mer d'Arabie, un pétrolier-ravitailleur, le *Var*, et une frégate de surveillance, le *Courbet*, auprès de l'escadre américaine.

Plus récemment, la France a mis en œuvre des avions de guerre électronique, comme le C-160 Gabriel et le DC-8 Sarigue, pour recueillir le renseignement Comint (communication intelligence) et Elint (electronic intelligence) dans la région. Ces moyens dépendent de l'armée de l'air. Comme elle le fait en pareilles circonstances, elle a, dès le début de la crise, expédié le *Bougainville*, un navire armé par la marine qui

œuvre pour la direction du renseignement militaire (DRM) et la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Ce navire emporte le système Minrem (moyens interarmées de renseignement électromagnétiques), pour effectuer des interceptions de transmissions de toutes origines.

La France a l'intention d'envoyer un avion-espion Mirage IVP à long rayon d'action, avec un avion-ravitailleur en vol C-135, pour participer à l'évaluation des frappes. Ce dispositif destiné à la reconnaissance pourrait être basé, au départ, à Djibouti. En revanche, il n'est pas prévu de faire appel aux trois avions-espions Mirage F1CR que la France maintient sur la base d'Al-Kharg, en Arabie saoudite, aux côtés d'une demi-douzaine d'intercepteurs Mirage 2000. Pour les Saoudiens, en effet, ces appareils sont armés et Riyad interdit que son territoire soit dévolu à des missions que les Saoudiens considèrent comme offensives.

Depuis le Gabriel, le Sarigue, le *Bougainville* ou, le cas échéant, un Mirage IVP, la France rassemble des informations utiles à ses alliés même si les Américains alignent des moyens nombreux et modernes. Mais, en même temps, elle dispose d'une chaîne de renseignement qui lui est propre pour lui permettre de recouper des données collectées par Washington.

J. I.

Au Pakistan, « trois mille volontaires » pro-talibans

LES FRONTIÈRES entre le Pakistan et l'Afghanistan sont officiellement fermées. Et le ministre de l'intérieur pakistanais voudrait bien fermer les yeux sur les milliers



d'Afghans, fuyant les bombardements et la famine, qui y sont bloqués par ses forces de l'ordre. Les **VU SUR AL-JAZIRA** images des réfugiés refoulés sans ménagement ont fait le tour du monde. Mais du côté pakistanais, il y aurait « des milliers d'hommes » décidés à franchir la frontière dans l'autre sens pour rejoindre « les combattants talibans », nous assure la chaîne arabe d'information en continu.

Selon le correspondant d'Al-Jazeera à Islamabad, « environ 3 000 volontaires » n'attendent plus que le feu vert des talibans pour le rejoindre dans la guerre sainte. « En petits groupes de dix, ou plus, ils ne savent pas encore, ils attendent les instructions » affirme Ahmed Zidane, le correspondant.

Il précise, scoop, que « secrètement », les autorités pakistanaises les laisseraient passer le moment venu : « Les volontaires du Pakistan ont contraint, sous la menace de mort, les autorités à les laisser passer. Celles-ci, pour des raisons de sécurité et d'autres d'ordre électoral, ne pouvaient pas indéfiniment s'y opposer. »

Pour avoir enquêté ces dernières semaines dans les écoles fondamentalistes pakistanaises qui ont été les « centres de formation »

des talibans/étudiants, le témoignage d'Ahmed Zidane est intéressant. Mais il n'a aucune image pour le rendre irréfutable. « J'ai tourné avec mon équipe un reportage très édifiant sur ces volontaires, mais hélas, sur la route du retour, nous avons été arrêtés par des policiers pakistanais qui nous ont retenus cinq heures et ont confisqué toutes nos cassettes », regrette-t-il.

Sous les bombes de Kandahar, son collègue Youssef Echouli n'a aucune peine, avec sa caméra numérique et son visiophone, à nous convaincre que la guerre bat son plein : encore des images de bus incendiés, de maisons détruites et de blessés admis à l'hôpital Mirvais.

« COQUETTERIES DIPLOMATIQUES »

A Kaboul, Teyssir Allouni, entre deux bombardements, sort filmer les rues de la capitale en ruines. Ensuite, il va voir le porte-parole officiel des talibans, Amir Khan Mounaqa. Celui-ci essaie chaque jour de trouver une phrase plus ou moins inspirée pour accrocher les téléspectateurs d'Al-Jazeera. Mercredi, c'était « Ceux qui pleuraient les destructions des bouddhas en pierre de Bamyan ne sont pas scandalisés par les destructions des vies humaines en Afghanistan ». Jeudi, c'était « à l'Amérique qui veut nous envahir, nous lui conseillons d'aller se renseigner auprès des Anglais et des Soviétiques de ce qui l'attend ».

Retour aux studios de Doha, au Qatar, et au conflit israélo-palestinien. Pour la première fois, Al-Jazeera donne la parole au chef de la diplomatie française. Hubert Védrin-

ne, interviewé à Paris, estime « hautement important » que George Bush reconnaisse aux Palestiniens le droit d'avoir un Etat. Intervenant après lui depuis Ramallah, Tayeb Arikat, « le ministre du droit local », s'exclame « Ce n'est pas le temps de faire des coquetteries diplomatiques. (...) Aujourd'hui, il y a un incendie et il faut l'éteindre ! »

Tewfik Hakem

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

VOLS AR*

Dublin	759F
La Havane	3200F
Montréal	2361F
Dakar	2890F
Stockholm	1785F
Barcelone	1675F
Prague	1845F
Delhi	4160F

0 825 008 008
www.anyway.com
3615 ANYWAY™

*Prix à partir de, taxes incluses ; sous réserve de disponibilité. Pour la validité, nous consulter. Caid. S.A. RCS Paris B391482452. Lic. 075960011
0,99€/min *2,23€/min

Nouveau !

Les bases de données départementales et nationales du recensement de la population de 1999 téléchargeables sur

www.recensement.insee.fr



Le Soudan veut convaincre la communauté internationale des progrès réalisés depuis deux ans

Accusé de soutenir le terrorisme, Khartoum met en avant les avancées démocratiques

KHARTOUM

de notre envoyée spéciale

Charles Josselin, ministre français délégué à la coopération et la francophonie, est satisfait. Lors d'une visite officielle au Soudan, les 24 et 25 octobre, le ministre a souligné que « la France a fait, avant beaucoup d'autres, (...) le pari de la capacité des Soudanais à trouver enfin les voies de la réconciliation intérieure ».

C'est que, en deux ans, certaines évolutions ont été effectivement notées au Soudan, longtemps soumis à des sanctions internationales pour soutien au terrorisme. Le pays est encore loin du compte tant pour ce qui concerne le respect des droits de l'homme que pour ce qui est de la réconciliation nationale, et donc de la fin d'une guerre qui oppose, depuis dix-sept ans, les forces gouvernementales aux rebelles de l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA, selon son sigle anglais).

Les autorités soudanaises n'ont cessé tout au long de cette visite d'insister sur le fait que leur hôte est le premier ministre occidental à se rendre à Khartoum depuis la levée des sanctions de l'ONU, le 27 septembre, et que la France, qui présidait alors le Conseil de sécuri-

té, a grandement contribué à cette décision. Des membres de l'opposition non armée, que M. Josselin a rencontrés à sa demande, ont eux aussi apprécié la démarche et l'idée lancée par le ministre d'un « nouveau pacte librement consenti », qui permette aux Soudanais de repartir sur de nouvelles bases.

Les rencontres avec les opposants au su des autorités sont un signe de la décrispation qui s'est dessinée ces dernières années. Mais elles ont permis de mesurer la distance qui sépare le gouvernement et l'opposition sur deux sujets clés : le respect des règles démocratiques et des droits de l'homme d'une part, la fin de la guerre intestine de l'autre.

DES MARGES À ÉLARGIR

Les autorités admettent que le Soudan n'est pas un « modèle » pour ce qui est du respect des droits de l'homme. Mais, a déclaré au Monde le ministre des Affaires étrangères, Moustapha Othman Ismaïl, les progrès sont constants. Avec un envoyé spécial de Mary Robinson, haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, dépêché à Khartoum, « nous nous employons à établir un pro-

gramme pour réhabiliter ces droits », assure le ministre.

« Nous avons par ailleurs instauré le multipartisme », dit-il encore, notant que dix-huit partis ont désormais pignon sur rue. Avec vingt-neuf journaux, la liberté de parole existe désormais, plaide-t-il, et une révision de la loi sur la sécurité nationale est en cours pour que les arrestations soient désormais conformes au droit. L'Europe, estime M. Ismaïl, doit encourager le Soudan dans cette voie, en reprenant son aide suspendue dès le début des années 1990.

Billevesées, ont dit à M. Josselin des opposants membres de la mouvance de l'Alliance démocratique (qui comprend des nordistes et des sudistes, dont la SPLA). Ils contestent toute légitimité à un régime instauré par un coup d'Etat militaire en 1989 et à la Constitution promulguée en 1998, et qui tient davantage, selon eux, du programme du parti unique.

Pour eux, le régime n'a guère changé en douze ans et tient aujourd'hui un double langage – « celui du doux agneau avec la communauté internationale et celui de la violence avec les Soudanais », a déclaré l'avocat Ghazi Souleiman,

président de la Ligue soudanaise des droits de l'homme.

Certes, a nuancé pour sa part Sadeq Al-Mahdi, chef du parti d'opposition Al-Oumma et ancien premier ministre, le régime souffre d'une absence de légitimité démocratique, mais il a introduit des marges de liberté qu'il va falloir maintenant élargir. En attendant l'arrivée, vraisemblablement début novembre, de l'envoyé spécial américain John Danforth, chargé de sonder les possibilités de parvenir à la paix dans ce pays, le gouvernement et l'opposition campent sur leurs positions.

Il existe à l'heure actuelle deux forums de recherche de la paix : l'IGAD, l'Autorité intergouvernementale de développement, qui regroupe sept pays d'Afrique de l'Est, qui parraine depuis des années les négociations entre la SPLA et le gouvernement et ce que l'on appelle « l'initiative » égypto-libyenne, qui préconise des négociations entre l'ensemble de l'opposition, nordiste comprise et le gouvernement. La première pécherait par l'exclusion de l'opposition nordiste, la seconde par l'exclusion des voisins du Soudan.

Mouna Naïm



■ **ROME.** Bill Clinton, en visite en Europe, s'est adressé, jeudi matin 25 octobre, à un congrès de publicitaires. Appuyant la campagne antiterroriste de son successeur à la Maison Blanche, George Bush, il n'a cependant pas voulu s'exprimer publiquement sur les décisions de ce dernier.

Une dictature islamiste avec laquelle Washington a décidé de négocier

CE N'EST PAS le moindre paradoxe de cette première guerre mondiale anti-terroriste. On peut être une dictature islamiste, poursuivre une « guerre sainte » contre

ANALYSE

Entre le régime militaire et le pouvoir américain, c'est donnant-donnant

ses populations chrétiennes, avoir hébergé Oussama Ben Laden, figurer depuis 1993 sur la liste américaine des « Etats commanditaires du terrorisme » et, néanmoins, rester à l'abri de la vindicte et des missiles de Washington. Le Soudan du général Omar Al-Béchir réussit cet exploit, après avoir été la cible de Tomahawk américains il y a trois ans seulement.

Depuis, le régime militaro-islamiste de Khartoum a donné des gages de sa soumission. Il collabore avec les Etats-Unis, au point de leur servir de guide dans le dédale des réseaux islamistes internationaux. Le 7 août 1998, le jour du « twin bombing » des ambassades américaines à Nairobi et à Dar-es-Salam (un double attentat qui fit 224 morts – dont douze Américains – et près de 5.000 blessés), Washington avait réagi autrement. Le Soudan fut puni, une « usine de gaz toxique » dans la banlieue de Khartoum détruite par des missiles. Et peu importait aux Américains que le renseignement à l'origine de leur acte de représailles fût

pour le moins incertain, émanant d'un cousin de Sadeq Al-Mahdi, le premier ministre renversé par le général Al-Béchir en 1989.

Alors secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, fulminait contre le Soudan, « l'un des sponsors permanents du terrorisme international ». Pour cela, il semblait y avoir de bonnes raisons. Hassan Al-Tourabi, l'éminence grise du régime, passait pour le maître penseur d'une « internationale islamiste ». Divers groupes terroristes disposaient de camps d'entraînement au Soudan, d'où ils opéraient en toute impunité, par exemple pour tenter d'assassiner, le 26 juin 1995 à Addis Abeba, le président égyptien Hosni Moubarak.

SANCTUAIRE

Depuis 1994, l'un des bénéficiaires du sanctuaire était Oussama Ben Laden. Il était si bien intégré dans son pays hôte qu'il y avait transféré une bonne partie de sa fortune. Celui-ci se vit frappé de sanctions, en 1996, à la fois par l'ONU et, bien plus sévèrement sur le plan bilatéral, par les Etats-Unis.

Comment se fait-il que le Soudan ne soit pas, aujourd'hui, dans la ligne de mire ? C'est que les relations entre le Bien (américain) et le Mal (islamiste) n'ont jamais été aussi simples que l'a prétendu Washington. Comme l'a révélé la presse américaine, Khartoum était prêt, début 1996, à extraire aux Etats-Unis, ou à l'Arabie Saoudite, Oussama Ben Laden (de la même façon que Carlos avait été livré à la

France). Seulement, la justice américaine n'était pas en mesure d'étayer des chefs d'accusation de façon à garantir sa condamnation. Et l'Arabie Saoudite ne voulait pas juger sur son sol un homme qui avait tout pour devenir un martyr aux yeux des masses arabes. Le 18 mai 1996, avec l'accord des Américains, Oussama Ben Laden fut ainsi « expulsé » vers l'Afghanistan.

L'option guerrière, en août 1998, n'ayant pas produit les résultats escomptés, les Etats-Unis ont adopté une position plus pragmatique, deux ans plus tard. L'été 2000, une équipe du FBI et de la CIA s'installe à Khartoum, avec l'accord des autorités soudanaises qui promettent de « coopérer ». Le système bancaire local est passé au crible par les agents américains et, en février 2001, les auteurs de l'attentat contre Hosni Moubarak sont expulsés en catimini. Ce rapprochement est puissamment relayé par le lobby pétrolier, très intéressé par les importants gisements au Sud-Soudan.

Mais, à Washington, la rhétorique officielle reste agressive. Une commission sénatoriale ayant stigmatisé le Soudan, en mars 2001, comme « l'Etat du monde abusant de la manière la plus flagrante le droit au libre exercice de la religion de son choix », George Bush dénonce, en mai, le géant de la Corne de l'Afrique comme « une zone de désastre pour tous les droits de l'homme ».

Le 6 septembre, cinq jours avant les attaques sur New York et Washington, il nomme un « envoyé spé-

cial pour le Soudan », John Danforth, ancien sénateur républicain du Missouri et prédicateur de l'église épiscopaliennne. « Depuis près de deux décennies, le gouvernement soudanais mène une brutale et honteuse guerre contre son propre peuple. Ce n'est pas juste, et cela doit cesser », déclare alors George Bush.

ANTI-MODÈLE

Entre la junte islamiste et le pouvoir américain, c'est donnant-donnant. Le 28 septembre, en pleine mobilisation anti-terroriste, le gouvernement américain a permis la levée des sanctions de l'ONU. En contre-partie, le régime qui poursuit une guerre civile ayant, depuis dix-huit ans, fait deux millions de morts et chassé de leurs foyers quatre millions d'habitants, surtout dans le Sud, a livré aux Américains des noms, des filières, des soutiens. Trente « extrémistes étrangers » ont été arrêtés à Khartoum à la demande de Washington, qui vient de présenter une nouvelle liste de quarante noms.

Le vice-président soudanais, ancien secrétaire général du Front national islamique et l'un des « durs » du régime, aurait même fait l'objet d'un interrogatoire serré par la CIA. Pour le meilleur et pour le pire, le Soudan devient l'anti-modèle de la guerre menée en Afghanistan : la traque des terroristes s'y opère dans l'ombre, avec le soutien actif d'une dictature d'abord préoccupée par sa pérennité.

Jean-Philippe Rémy et Stephen Smith

Le « côté sombre d'un monde interdépendant », selon Bill Clinton

MADRID

de notre envoyée spéciale

Bill Clinton est, depuis le début de l'année, un homme privé. Il est un simple citoyen américain qui a élu domicile à New York et qui, depuis le 11 septembre, « soutient fermement » le président George Bush et la coalition antiterroriste. C'est un homme libre. Libre de s'interroger : « Pourquoi les terroristes nous haïssent-ils tant ? »

Il l'a fait, jeudi soir 25 octobre, à Madrid, devant un parterre de chefs d'Etat et de gouvernement venus surtout d'Europe de l'Est et d'Amérique latine, réunis pour deux jours par la Fondation Gorbatchev et la Frède (une fondation espagnole pour les relations internationales) pour discuter de la « transition démocratique ».

La réponse de Bill Clinton : « Le 11 septembre, c'est le côté sombre d'un monde interdépendant. » Et face à ce défi la riposte militaire est nécessaire, la bataille doit être gagnée, mais il faut penser au-delà et se méfier d'un « égoïsme à courte vue ». Nous ne pouvons pas contempler sans rien faire une globalisation « déséquilibrée », a poursuivi l'ancien président américain. Nous devons en renforcer les aspects positifs et en réduire les aspects négatifs.

Comment ? Bill Clinton a illustré son propos en se demandant

quelle aurait été, à la veille des attentats contre le World Trade Center et le Pentagone, la réponse à une question simple : quelle est la force motrice de notre monde ?

Un optimiste aurait répondu : la mondialisation économique, la révolution dans l'information ou le progrès technique, ou encore les avancées de la démocratie.

Un pessimiste aurait dit : la pauvreté qui se répand, le climat qui se dégrade, et il aurait, peut-être, ajouté le terrorisme. « Toutes ces réponses ont ceci de commun, a déclaré Bill Clinton, qu'elles font référence à l'interdépendance croissante de notre monde. » C'est donc sur elle qu'il faut agir.

EFFORTS INSUFFISANTS

L'ancien président démocrate, fort de son expérience et de sa liberté retrouvée, s'est permis de critiquer les efforts insuffisants du monde riche et de son pays, en particulier dans quatre domaines : l'allègement de la dette des pays pauvres qui devrait servir à construire des écoles, le partage des ressources énergétiques, le développement de la médecine et la promotion de la démocratie. Maintenir l'individu dans « un état d'immaturité collective » constitue le meilleur terreau du terrorisme.

Bill Clinton n'aurait pas été cet orateur efficace et chaleureux s'il n'avait fait appel à l'émotion. Gandhi a été tué par un hindou qui ne voulait pas d'une Inde ouverte à toutes les religions, a-t-il conclu. Sadate est tombé sous les balles d'un musulman qui ne voulait pas de la paix avec Israël. Rabin n'a pas été assassiné par un terroriste palestinien mais par un Israélien, qui pensait qu'en voulant donner un foyer national aux Palestiniens Rabin ne se comportait pas comme un bon juif.

Une manière de récuser, sans le nommer, le « choc des civilisations », puisque chacune peut produire ses fanatiques.

Daniel Vernet

Washington diffère ses essais d'antimissiles

Les Etats-Unis ont différé certains de leurs essais prévus de missiles antimissiles, a annoncé, jeudi 25 octobre, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld. Il a expliqué que Washington veut éviter de violer le traité ABM de 1972, qui limite les armes antimissiles, le temps de s'entendre avec la Russie sur de nouvelles relations stratégiques entre les deux pays.

M. Rumsfeld a indiqué que cette modération des Etats-Unis n'était pas « un cadeau » adressé à Moscou pour sa collaboration actuelle dans la lutte antiterroriste, après les attentats du 11 septembre. En principe, un tir expérimental, destiné à tester une collision entre un missile assaillant et le missile tueur EKV, était prévu pour octobre. Il a été reporté. Washington négocie avec Moscou un aménagement du traité ABM, qu'il estime caduc, espérant parvenir à un nouvel accord lors d'un sommet russo-américain qui doit avoir lieu en novembre. – (AFP, Reuters.)

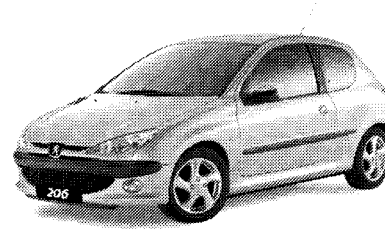


Du 15 au 29 Octobre 2001,

Découvrez la gamme 206 et faites le plein d'émotions.



206 X-Line
Sièges sport
3 garnissages intérieurs exclusifs
Autoradio RDS mono CD
Verrouillage centralisé des portes et du coffre à distance avec télécommande haute fréquence



206 Quiksilver
Jantes en alliage léger et peinture métallisée
Ordinateur de bord
Sur tapis avec logo Quiksilver et bac de coffre
Sièges sport et garnissage spécifique

Venez découvrir les nouvelles 206 X-Line et Quiksilver, et essayer la gamme 206*

*Selon les modèles disponibles à l'essai dans les points de vente Peugeot participant.

ON PEUT ENCORE ETRE EMU A NOTRE EPOQUE.



206 

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret

9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

Jacques Gautier

Bijoux d'art



PIÈCES UNIQUES

36, rue Jacob 75006 Paris
Tél/fax 01 42 60 84 33

Washington confirme que l'anthrax est fortement concentré

Le directeur à la sécurité intérieure, Tom Ridge, a enfin établi officiellement que les souches du bacille du charbon qui se répand aux Etats-Unis proviennent de la même famille. Mais les autorités se gardent de désigner des coupables potentiels

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Le mystère de l'anthrax ne s'éclaircit pas. On serait même tenté, à voir la perplexité navrée des scientifiques et la prudence des autorités dans leurs déclarations officielles, à penser le contraire. Le danger des courriers empoisonnés a clairement été sous-estimé, comme les risques encourus par toute personne susceptible de les manipuler au cours de leur trajet vers leurs destinataires. Et l'on n'en finit pas de suivre l'onde de choc créée par l'introduction, dans le système postal, d'une petite poignée d'enveloppes chargées de spores d'anthrax.

Chaque jour qui passe fait apparaître l'existence de nouvelles victimes de la maladie du charbon : mercredi soir 24 octobre, une deuxième collaboratrice du *New York Post* (sous la forme cutanée) ; jeudi soir 25 octobre, une autre assistante de NBC (forme cutanée également) et un employé d'un centre postal du département d'Etat (sous la forme respiratoire). Ce dernier serait donc le treizième cas d'anthrax confirmé sur les trois dernières semaines, et le premier, à Washington, touchant un employé des postes travaillant ailleurs que dans le centre de tri postal de Brentwood, signe que la lettre envoyée au sénateur Tom Daschle a pu contaminer d'autres enveloppes, transportées ensuite dans des centres périphériques. Ou signe qu'il existe encore d'autres lettres empoisonnées dans le système.

Les espoirs des enquêteurs reposent beaucoup sur la capacité des scientifiques à analyser l'anthrax déposé dans les lettres connues, afin d'en déterminer la provenance et la source. Assailli de questions

sur ce sujet, le directeur de la sécurité intérieure à la Maison Blanche, Tom Ridge, a confirmé jeudi que les échantillons de spores prélevés en Floride, à New York et à Washington relevaient de la même souche, « ou de la même famille d'anthrax ». Et il a précisé : « Les tests d'ADN ont aussi révélé qu'aucun des extraits d'anthrax n'a été génétiquement modifié, ce qui est, à l'évidence, une bonne nouvelle, car cela signifie qu'ils répondent aux antibio-

première victime. « Il est clair, a ajouté M. Ridge, que les terroristes responsables de ces attaques avaient l'intention d'utiliser cet anthrax comme une arme ». Une arme sophistiquée, mise au point selon une technique très rare, qui implique une production dans un laboratoire d'Etat, assurent plusieurs scientifiques de renom interviewés par le *Washington Post* et le *New York Times*, contredisant la thèse de la forme sauvage et « démilitarisée »

technique : les Etats-Unis, l'URSS et l'Irak. « Ces types savent ce qu'ils font », affirme Al Zelicoff, un physicien, expert en armes bactériologiques, qui est proche de l'enquête et que cite le *New York Times*. Je suis sincèrement inquiet. Ils ont les clés du royaume ».

De ces allégations, les autorités officielles ne disent encore rien. Où, comment, par qui l'anthrax a-t-il été produit ? Aux Etats-Unis ? A l'étranger ? Qui a donc la capacité de confectionner un support aussi sophistiqué et d'y introduire des spores aussi fines ? Dix fois, ces questions furent posées à Tom Ridge et au général John Parker qui l'accompagnait. Trop tôt, fut-il répondu. On attend d'autres tests.

DÉPISTAGE

Tout de même ! Savez-vous au moins si la poudre aurait pu être produite dans un petit labo du côté de Trenton, dans le New Jersey, d'où ont été postées les lettres contaminées, ou bien si elle implique la complicité d'un organisme majeur, voire d'un Etat ? Réponse : « Je ne suis pas préparé à vous dire aujourd'hui la palette des acteurs potentiels qui auraient pu créer cet anthrax aussi pur, aussi concentré et aussi facile à inhaler, que celui sur lequel on travaille et enquête ».

On saura seulement qu'il s'agit de la souche « Ames », du nom d'un laboratoire national vétérinaire situé dans cette ville universitaire de l'Iowa. Selon le *New York Times*, ce serait une souche découverte en 1980, et probablement diffréente, donc, de celle qui avait été isolée aux Etats-Unis en 1950 sous le même nom. Une souche utilisée désormais dans des laboratoires du monde entier.

La ville de Washington multiplie

La loi antiterroriste, « législation de panique »

Evoquant la loi antiterroriste adoptée par le Sénat, jeudi 25 octobre, à l'écrasante majorité de 98 voix contre 1, le *Washington Post* estime, vendredi, dans un éditorial que le « Congrès a perdu son sang-froid ». Ce texte, qui avait déjà été adopté, mercredi, après la Chambre des représentants, devait être signé vendredi par George Bush. Il renforce les recours aux écoutes téléphoniques et la surveillance des communications sur Internet, assouplit les conditions de perquisition de domiciles, et étend la durée de la garde à vue d'étrangers suspects d'activités terroristes.

« L'administration avait cherché à obtenir le droit de détenir indéfiniment les étrangers sur le simple soupçon de terrorisme ou de quelconque activité susceptible de mettre en danger la sécurité nationale. Ce pouvoir a été grandement écorné, mais, en pratique, de longues détentions avec seulement un faible contrôle de la justice restent possibles », regrette le quotidien, estimant qu'il s'agit d'une « législation de panique ».

tiques. Et donc que les gens qui y sont exposés peuvent être soignés ».

Mais il est surtout revenu sur les caractéristiques du bacille trouvé dans la lettre du sénateur Daschle. « Il est fortement concentré. Il est pur. Les spores sont plus petites. Elles sont donc plus dangereuses car elles peuvent être plus facilement absorbées par le système respiratoire » des victimes. Celui découvert dans la lettre adressé au *New York Post* est également concentré et dangereux. On manque de matière pour tester celui qui, en Floride, a fait la

défendit il y a peu par les autorités.

Car pour qu'il puisse être inhalé, l'anthrax doit être rendu parfaitement volatil, et il faut que son support ait des caractéristiques électrostatiques bien particulières. Les spores doivent donc être enduits d'une substance chimique leur permettant de flotter indépendamment, et de se disperser largement dans l'air pour atteindre le maximum de personnes, plutôt que de retomber en agrégats sur le sol.

Trois pays possèderaient cette

DÉPÊCHES

● Le *New York Times* a révisé à la baisse le nombre des victimes probables des attentats du 11 septembre au World Trade Center. Après totalisation des victimes de la firme Cantor-Fitzgerald, du département des pompiers de la ville et des 165 clients et employés du restaurant Windows of the world, des deux avions précipités sur les Twin Towers et d'un certain nombre de personnes non reliées à une entreprise, le quotidien est arrivé au total de 2 950 morts. Soit 1 800 de moins environ que le décompte de la mairie, s'étonne le quotidien.

Ce total révisé quotidiennement par le maire Rudolph Giuliani s'établissait, jeudi 25 octobre, à 4 817, en baisse d'un millier environ en trois semaines. Les différences s'expliquent notamment par le fait que le bilan est établi à partir de listes de personnes disparues et non à partir du décompte des corps, qui s'il continue, notamment à partir d'analyses ADN pour identifier les restes dispersés, est pratiquement impossible.

● Reporters sans frontières (RSF) a affirmé, jeudi matin 25 octobre à Islamabad, que Michel Peyrard, le reporter de *Paris Match*, ainsi que trois autres journalistes détenus comme lui en Afghanistan – un japonais et deux pakistanais – devraient finalement comparaître devant un tribunal. Toutefois, Alain Genestar, directeur de la rédaction de *Paris-Match* a modéré cette affirmation en assurant, jeudi dans l'après-midi : « Il semble que l'enquête soit terminée (...) mais pour le moment, on n'est pas en mesure d'affirmer que Michel Peyrard [détenu depuis le 9 octobre] va être jugé ». Les talibans seraient, selon lui, très divisés sur cette question. – (AFP.)

Les « war bonds », soutien à l'effort de guerre, sont de retour

NEW YORK

de notre correspondant

L'Oncle Sam, le doigt accusateur, interpelle le citoyen américain et l'incite fermement à contribuer à l'effort de guerre en achetant des « war bonds ». L'affiche est célèbre, un symbole de la seconde guerre mondiale. Soixante ans plus tard, les obligations de guerre sont de retour aux Etats-Unis. Surmontant ses réticences et sous la pression des parlementaires, le Trésor a annoncé, jeudi 25 octobre à Washington, son intention d'émettre dans les prochaines semaines des « war bonds ».

Au lendemain des attaques du 11 septembre, le Sénat a voté un texte recréant ce symbole du patriotisme, de la victoire de 1945 et de la « great generation » (la grande génération), celle qui, montrée en exemple, s'est battue du Pacifique aux plages de Normandie. La Chambre des représentants a adopté à son tour, mardi, le « Freedom Bond Act » (la loi sur les obligations de la liberté) et le Trésor s'est incliné à contre-cœur, estimant que la dernière des choses dont l'économie américaine a besoin aujourd'hui est d'inciter les ménages à épargner au lieu de consommer.

« Ces titres sont seulement un moyen supplémentaire pour les citoyens de manifester leur soutien à la guerre contre le terrorisme », souligne Betsy Holohan, du ministère des finances. Plus lyrique, Marcy Kaptur, représentante démocrate de l'Ohio, recommande de penser aux obligations de guerre « pour les cadeaux de Noël et de vacances, pour les anniversaires et les remises de diplômes. C'est l'achat le plus important que les Américains peuvent faire cette année ».

« Cette loi est l'héritage de la grande génération », surenchérit Mark Kirk, représentant républicain de l'Illinois. « Durant la seconde guerre mondiale, ces obligations étaient le meilleur moyen pour assurer aux citoyens de ce pays que les hommes et les femmes en uniforme disposent de tout ce qui est nécessaire pour obtenir la victoire ».

En décembre 1941, juste après l'attaque surprise japonaise contre Pearl Harbor, le gouvernement fédéral avait un besoin urgent de ressour-

ces financières. Les « war bonds » avaient alors financé directement l'effort de guerre. Il s'agissait aussi de limiter l'inflation et de retirer de la poche des Américains des liquidités jugées inutiles. Il était devenu impossible, par exemple, d'acheter une voiture neuve, leur fabrication ayant tout simplement cessé. A la suite d'une campagne de publicité sans précédent, 185 milliards de dollars de « war bonds » – une somme considérable aujourd'hui et plus encore à l'époque – avaient été achetés par plus de 85 millions de citoyens des Etats-Unis.

Aujourd'hui, la situation économique n'a rien de comparable, l'effort de guerre non plus. Les finances publiques américaines sont excédentaires

« Acheter une voiture ou un réfrigérateur pour faire redémarrer l'économie.

Le gouvernement n'a pas besoin d'argent »

et les fonds récoltés par les nouveaux « war bonds » ne seront pas distingués des autres ressources. « Il ne s'agit pas d'une nouvelle méthode soudain utilisée par le Trésor pour lever des capitaux, mais seulement d'une façon d'exprimer son patriotisme dont les politiques raffolent », estime Gerald Lucas de Merrill Lynch. « Les Américains pourraient investir, si le succès est au rendez-vous, entre 10 et 20 milliards de dollars (11 à 22 milliards d'euros) dans ces titres, une somme non négligeable, mais sans grand impact sur une économie de 10 000 milliards de dollars », ajoute-t-il.

Plus sceptique encore, Jack Quinn, directeur du cabinet de conseil financier US Savings, recommande à ses clients d'« acheter une voiture ou un réfrigérateur pour faire vraiment redémarrer l'économie. Le gouvernement n'a pas besoin d'argent, il en a suffisamment ».

Eric Leser

Pour beaucoup il n'y en a qu'un.

Robert Parker
avec Pierre-Antoine Rovani

Guide
PARKER
des vins de
France

(NOUVELLE ÉDITION)

SOLAR

1464 pages - 37,50 € / 246 F

7300 dégustations. Un avis.

SOLAR
www.solar.tm.fr

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Naissance d'Elisabeth, future reine des Belges

BRUXELLES. La princesse Mathilde, épouse du prince Philippe de Belgique, a donné naissance, jeudi 25 octobre, à une petite fille prénommée Elisabeth. L'enfant se place, derrière son père, au deuxième rang dans l'ordre de succession et pourrait devenir un jour la première reine des Belges. La loi salique, qui réservait l'accession au trône aux héritiers mâles des Saxe-Cobourg a, en effet, été abrogée en 1991.

Dès l'annonce de cette naissance, survenue trois semaines plus tôt que prévu, le Premier ministre et le gouvernement ont fait part de leur « immense joie ». « La population entière s'associe au bonheur du couple princier et de la famille royale », affirmait un communiqué diffusé jeudi soir. La plupart des médias ont modifié la hiérarchie habituelle de l'information, vendredi matin, pour saluer un événement présenté comme « historique ». La naissance d'Elisabeth ne met toutefois pas fin aux interrogations sur l'avenir du régime monarchique, présenté comme un symbole d'unité dans un pays qui a déjà délégué une grande partie de ses compétences aux régions et ne paraît pas avoir mis un terme à son évolution fédérale. — (Corresp.)

Pékin pose ses conditions

à un rapprochement avec le Vatican

PÉKIN. Le gouvernement pékinois s'est félicité, jeudi 25 octobre, de la demande de pardon formulée par le pape Jean Paul II à propos des erreurs des missionnaires catholiques en Chine. Le *China Daily*, quotidien officiel anglophone, a qualifié de « sans précédent » le message papal, dans un article intitulé « La nation réexamine ses liens avec le Vatican ». Toutefois, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a réitéré les deux conditions que Pékin pose à l'établissement de relations diplomatiques avec le Saint-Siège. D'abord, « le Vatican doit rompre ses relations diplomatiques avec Taïwan ». Ensuite, « le Vatican ne peut pas intervenir dans les affaires intérieures sous prétexte de questions religieuses ». — (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **UKRAÏNE** : le président Léonid Kouchma a accepté mercredi 25 octobre la démission du ministre de la défense, le général Olexandre Kouzmouk, tenu pour responsable de la perte d'un avion de ligne russe, un Tupolev 154, abattu accidentellement par un missile ukrainien, le 4 octobre. 76 personnes — des Israéliens — avaient péri dans l'accident. Au lendemain de la méprise, le ministre avait proposé sa démission. M. Kouchma a affirmé qu'il envisageait de nommer prochainement un civil à ce poste. — (AFP.)

■ **MAROC** : les autorités ont interdit une nouvelle fois une manifestation contre les frappes en Afghanistan, prévue le 28 octobre à Rabat à l'appel du Congrès nationaliste islamique, a indiqué jeudi 25 octobre l'agence de presse officielle. Des organisations membres du Congrès nationaliste islamique basé à Beyrouth avaient déjà appelé à une manifestation pour le 21 octobre, qui a été interdite. Souhaitant un changement dans l'attitude des autorités, les organisateurs avaient décidé de repousser d'une semaine la date de cette manifestation. — (AFP.)

■ **NÉPAL** : le roi Gyanendra a nommé prince héritier son fils unique, Paras, vingt-neuf ans, a annoncé vendredi 26 octobre la radio d'Etat népalaise. Le précédent roi, Birendra, ainsi que sa femme et leurs trois enfants, avaient disparu lors d'une tuerie au palais royal de Katmandou, le 1^{er} juin ; l'auteur du massacre, le prince héritier Dipendra, était aussi décédé. Contrairement à la tradition, le roi Gyanendra n'avait pas désigné son héritier aussitôt après son couronnement, sans doute en raison de la piètre popularité du prince Paras. — (AFP.)

■ **RUSSIE** : le corps d'un quatrième membre d'équipage du sous-marin nucléaire *Koursk* a été extrait de l'épave, vendredi 26 octobre, a indiqué le porte-parole du parquet général russe, Leonid Trochine. Selon une source à l'état-major de la Flotte russe du Nord, d'autres corps vont être ramenés à terre dans les heures à venir. Trois premiers corps avaient été extraits jeudi du sous-marin renfloué le 8 octobre dernier. Les cent dix-huit membres d'équipage du *Koursk* avaient tous péri lors du naufrage, le 12 août 2000, en mer de Barents (nord-ouest), et seuls douze corps avaient pu être extraits par des plongeurs en novembre 2000. — (AFP.)



Florent Blanc Ben Laden et l'Amérique

«Au lendemain des attentats de New York et de Washington, un étudiant de l'Institut d'études politiques de Grenoble, Florent Blanc, a présenté un mémoire de fin d'études sur Oussama Ben Laden. Cette thèse illustre la manière dont l'homme le plus recherché par le gouvernement américain a été "recruté" par la CIA avant de devenir l'ennemi numéro un de Washington.»

Le Monde, Jeudi 20 septembre 2001

Le gouvernement israélien annonce un retrait conditionnel des zones palestiniennes réoccupées

Les Etats-Unis n'ont pas obtenu satisfaction en dépit de leurs injonctions répétées

Le cabinet de sécurité israélien, réuni dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 octobre, a annoncé un retrait militaire des zones autonomes

palestiniennes réoccupées depuis l'assassinat de l'ex-ministre du tourisme, Rehavam Zeevi. Toutefois, malgré les appels insistants de Washington

pour un retrait « immédiat », le gouvernement d'Ariel Sharon précise que ce retrait dépendra de la situation dans chacune des zones.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Israël a gagné contre l'administration américaine. Depuis le début des incursions en zone autonome palestinienne décidées en représailles à l'assassinat du ministre du tourisme démissionnaire Rehavam Zeevi, par ailleurs chef d'une coalition d'extrême droite, le département d'Etat avait demandé à plusieurs reprises au gouvernement d'Ariel Sharon de procéder « immédiatement » à un retrait sans obtenir satisfaction. Si le cabinet de sécurité israélien, réuni dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 octobre, s'est prononcé sur le principe de ce retrait, de toute manière inéluctable, il a précisé que ce dernier sera graduel et dépendra de la situation dans chaque zone palestinienne réoccupée.

Quelques heures auparavant, Washington avait fini par prendre ses désirs pour la réalité en réagissant favorablement à la fin de l'opération militaire menée contre la localité de Beit Rima. Selon son porte-parole, George W. Bush a jugé « positif » un « retrait partiel » qui ne concernait qu'une bourgade de 4 000 habitants contre laquelle l'armée avait mené une opération de police meurtrière, alors que les principales localités de Cisjordanie restaient sous le feu des blindés et des troupes israéliennes, faisant trois nouveaux morts palestiniens. La France, au même instant, choisit

quant à elle de déplorer « la situation intolérable de siège militaire, en violation des dispositions du droit humanitaire international » dans lesquelles se trouvaient placées « les populations palestiniennes », selon le porte-parole du ministère des affaires étrangères. A New York, enfin, le Conseil de sécurité des Nations unies votait une déclaration — et non une résolu-

tion, qui aurait eu un caractère contraignant — demandant à Israël de se retirer « immédiatement » des zones autonomes, de « cesser ses meurtres extra-judiciaires », d'« exiger davantage de retenue de son armée » et de « respecter totalement le cessez-le-feu. »

Six Palestiniens tués dans des représailles à Hébron

Le quotidien de gauche israélien *Ha'aretz* dénonce vendredi 26 octobre, dans son éditorial, « le terrorisme israélien ». Mercredi 24 octobre, six Palestiniens ont été blessés par balles, dont deux grièvement, par des extrémistes juifs près d'Hébron, dans le sud de la Cisjordanie, selon des sources concordantes palestiniennes et israéliennes.

Le chef de la police israélienne en Cisjordanie, le commandant Shar Avalon, a souligné mercredi après-midi « la similitude de l'attentat avec six autres qui ont visé au cours des derniers mois des voitures palestiniennes ». Le 19 juillet, des extrémistes juifs avaient ainsi ouvert le feu sur des Palestiniens près d'Hébron, tuant trois d'entre eux, dont un bébé de trois mois, et en blessant quatre autres. *Ha'aretz*, qui rappelle que les auteurs de tous ces attentats n'ont pas été arrêtés, met en cause l'efficacité des services de sécurité israéliens.

tion, qui aurait eu un caractère contraignant — demandant à Israël de se retirer « immédiatement » des zones autonomes, de « cesser ses meurtres extra-judiciaires », d'« exiger davantage de retenue de son armée » et de « respecter totalement le cessez-le-feu. »

Dans le communiqué rendu public à l'issue de la réunion du

par l'Autorité palestinienne. » Selon la presse israélienne de vendredi, le retrait pourrait concerner dans un premier temps Ramallah et Naplouse, soit les villes les plus calmes depuis le début des incursions, mais non Bethléem, compte tenu des tirs persistants sur le quartier de colonisation de Gilo, dans la banlieue de Jérusalem, à partir de

A Beit Rima, « pendant vingt-quatre heures, un couvre-feu total »

BEIT RIMA

de notre envoyé spécial

A cet endroit, la terre tachée est plus sombre. Une main anonyme a dessiné un cœur à l'aide de cailloux et déposé une fleur en son centre.

REPORTAGE

C'est à sa réputation de fief du FPLP que le village a dû cet assaut. Mais Adel Barghouti ne croit pas aux déclarations de l'armée

L'un des cinq soldats et policiers palestiniens tués dans la nuit de mardi 23 à mercredi 24 octobre, lors de l'incursion de l'armée israélienne, est mort là, entre deux allées d'oliviers. Il est tombé à moins de cinquante mètres du poste marquant l'entrée du village, en zone autonome palestinienne, dans un cadre enchanteur de collines et d'oliviers. Dans le préfabriqué qui tenait lieu de guérite, au bord de la route, des effets en désordre traînent sur le sol. Dehors, un cendrier a conservé quelques mégots, près de la petite table et des chaises en plastique où les soldats en faction prenaient le thé. Le cortège funèbre de deux des cinq tués qualifiés de « terroristes armés » par les Israéliens est passé, au pas, devant le poste déserté, jeudi 25 octobre. Des soldats perchés sur une camionnette ont ouvert la marche en tirant sporadiquement quelques coups de feu en l'air. Suivait une voi-

ture hérissée de haut-parleurs. Un homme marchait à ses côtés, un micro à la main, en criant des slogans inscrits sur une feuille de papier.

Issam Tamimi, venu du village voisin de Al Nabi Saleh, confirme les déclarations israéliennes faisant état de cinq morts. « Les Israéliens ont évacué en même temps les cinq corps et quatre autres blessés graves dont on a été sans nouvelles jusqu'à ce que l'on apprenne qu'ils se trouvaient dans un hôpital de Tel Aviv. Mais, depuis, leurs familles n'ont pas pu les joindre. On ne sait pas ce qu'ils ont vraiment », assure-t-il. Un entrepreneur en bâtiment de quarante-cinq ans, Mohrtadil Ismail, raconte l'assaut donné dans la nuit. « Des soldats israéliens se sont infiltrés dans le bourg entre minuit et deux heures du matin. Ils ont pris position devant une douzaine de maisons. C'est alors que les blindés et les hélicoptères sont entrés en action. Lorsque les premiers tirs ont retenti, les gens qui ont voulu sortir se sont retrouvés pris au piège. Pendant vingt-quatre heures, cela a été le couvre-feu total. »

« ILS N'ONT TROUVÉ PERSONNE »

Avec une soixantaine d'autres villageois, Adel Barghouti, a été retenu prisonnier pendant cinq heures par les soldats israéliens. « Ils m'ont demandé de sortir, puis ils m'ont gardé au milieu de la rue. Ils voulaient que je demande à certains habitants des maisons voisines de sortir mais j'ai refusé. Ils ont menacé de détruire ma maison, mais ils ne m'ont pas maltraité. » Convaincu que c'est sa réputation de fief du Front

populaire de libération de la Palestine (FPLP) qui a valu à Beit Rima cet assaut nocturne, Adel Barghouti ne croit pas un instant aux déclarations des Israéliens selon lesquelles des responsables de l'attentat perpétré contre Rehavam Zeevi, ministre du tourisme démissionnaire et chef de la coalition d'extrême droite ont été arrêtés au cours de l'opération. « Ils sont venus avec une liste d'une quinzaine de noms, d'après ce que l'on a pu comprendre, mais ils n'ont trouvé personne. Il a été question d'un Mohamed Fahmi Rimaoui, mais il a quitté Beit Rima depuis plusieurs jours. Je suis sûr qu'ils n'ont rien trouvé. Ils ont emmené avec eux une douzaine de personnes uniquement parce qu'elles étaient réputées être proches du Hamas ou du FPLP. » Il montre du doigt une maison détruite à l'explosif à la limite du village. « Cette maison était occupée par une veuve et par ses enfants, elle a été rasée parce qu'ils avaient des soupçons, uniquement pour cela. C'était un prétexte, une punition. »

L'armée israélienne, qui a évacué la zone vingt-quatre heures après le début de l'opération n'a laissé très peu de traces dans le bourg. Cependant, elle ne semble pas être partie bien loin. A moins de cinq kilomètres de là, dans la colonie voisine de Halamish, qui semble vouée à s'étendre indéfiniment, de blocs de maisons en camps de caravanes, des blindés et des hommes de troupe étaient ostensiblement stationnés, jeudi après-midi.

G. P.

Au Chili, les proches des disparus sont satisfaits des mandats d'arrêt en France

BUENOS AIRES

de notre correspondante régionale

Les familles et les avocats des 1 198 disparus au Chili sous la dictature du général Augusto Pinochet ont exprimé leur satisfaction, jeudi 25 octobre à Santiago, en apprenant que le juge d'instruction français Roger Le Loire venait de délivrer quinze mandats d'arrêt internationaux à l'encontre d'anciens militaires chiliens soupçonnés d'être impliqués dans la disparition de quatre Français. Ils estiment toutefois peu probable que la justice chilienne accepte que ces

militaires, dont plusieurs sont détenus au Chili, soient extradés vers la France pour y être jugés.

« Nous sommes contents, car cela démontre le caractère universel des droits de l'homme », a déclaré au Monde Nelson Caucoto, avocat de l'Association des familles de détenus-disparus, soulignant que « c'est un châtiment important car ces militaires ne pourront plus sortir du Chili sans courir le risque d'être arrêtés ». En revanche, ajoute M^e Caucoto, « la justice française rencontrera des obstacles insurmontables pour obtenir leur extradi-

tion ». L'avocat rappelle l'exemple du général Manuel Contreras, ancien chef de la police secrète (DINA), dont le nom figure dans la liste du juge parisien, et qui fait déjà l'objet de plusieurs demandes d'extradition. Celle présentée par l'Italie, pour la tentative d'assassinat à Rome, en 1976, de l'ex-vice-président chilien Bernardo Leighton, a été rejetée en 2000 par la Cour suprême de justice chilienne. Contreras a été condamné par contumace en Italie en 1996 à vingt ans de prison et le colonel Raul Iturriga Neumann, responsable du « département extérieur » de la DINA, qui figure aussi sur la liste du juge Le Loire, à dix-huit ans de prison.

SCEPTICISME

Il existe également deux demandes d'extradition de la justice argentine, présentées dans le cadre de l'opération « Condor », orchestrée par les dictatures des années 1970 au Chili, en Argentine, en Uruguay et au Paraguay, pour éliminer conjointement leurs opposants politiques, mais aussi pour l'assassinat, en 1974, à Buenos Aires, du général chilien Carlos

Prat. Dans cette dernière affaire, estime Me Caucoto, la demande argentine « a peut-être plus de chances d'aboutir, car la juge argentine chargée du dossier Prat est venue à plusieurs reprises au Chili et a été autorisée par la Cour suprême à interroger Contreras et d'autres officiers ». Au Chili, Contreras a purgé une peine de sept ans de prison pour l'assassinat en 1976, à Washington, d'Orlando Letelier, ex-ministre des affaires étrangères de Salvador Allende. Il est actuellement de nouveau en détention dans le cadre de plusieurs enquêtes menées par le juge Juan Guzman, le magistrat chargé d'instruire le dossier Pinochet.

Exprimant elle aussi sa joie, Viviana Diaz, la présidente de l'Association des familles de détenus-disparus, s'est montrée aussi sceptique sur d'éventuelles extraditions. Pour sa part, Me Juan Carlos Mans, avocat de Contreras, a affirmé qu'il « n'appartenait pas à la justice française de faire un procès contre le fondateur de la DINA ».

Christine Legrand

► www.lemonde.fr/pinochet

ÉT V DES OCTOBRE 2001

L'île mathématique Joël MERKER
Défense européenne, quel avenir ? Patrice BUFFOTOT

65 F - 144 pages - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48
http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/

POLITIQUE A quelques mois des échéances électorales, les patrons français ont décidé d'intervenir dans le débat politique. ● LE PRÉSIDENT du Medef, Ernest-Antoine

Seillière, a ouvert, jeudi soir 25 octobre à Angoulême, une réunion publique devant 2 000 personnes, en invoquant « l'obligation de résultat des politiques ». ● CES CRITI-

QUES viennent après un appel lancé par 56 grands patrons, le 24 octobre, à Lionel Jospin pour qu'il renonce à durcir le droit du licenciement. ● MATIGNON s'inquiète de cette

campagne patronale alors que M. Jospin avait invoqué le « patriotisme économique » pour affronter la crise internationale ● UNE ÉTUDE de l'Institut de recherches économi-

ques et sociales (IRES), parue jeudi 25 octobre, montre l'absence d'homogénéité de la représentation patronale, en France comme ailleurs en Europe.

Les patrons entrent en force dans la campagne présidentielle

Le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, a appelé au « harcèlement » des politiques, en ouvrant, jeudi 25 octobre à Angoulême, une série de réunions publiques destinées à diffuser les idées des chefs d'entreprise dans l'opinion. Il critique les élus français et cite en modèle le premier ministre anglais Tony Blair

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE a commencé, celle des patrons, en tous cas. A travers deux opérations distinctes, les chefs d'entreprise français ont décidé de ne pas laisser aux politiques, à quelques mois des échéances électorales, le soin d'occuper seuls le devant de la scène. Rompant avec toutes les traditions, ils multiplient aujourd'hui les opérations de communication censées prendre à témoin sinon peser sur l'opinion publique. Un « droit d'ingérence »

« la plus large » possible dans le débat public. Le même jour, dans une tribune publiée par *Le Monde*, Ernest-Antoine Seillière prônait ce « droit d'ingérence » en expliquant que « les entrepreneurs ressentent un intense besoin d'ouverture et de changement ». Condamnant les pouvoirs publics qui préféreraient « harceler l'entreprise de mesures négatives et improvisées », il appelle les chefs d'entreprise à « harceler » en retour les élus. Ce message, M. Seillière l'a répété,

ses françaises, dont M. Seillière lui-même, ont publié, dans le quotidien *Les Echos* un manifeste appelant Lionel Jospin à modifier les mesures sur les licenciements contenues dans le projet de loi de modernisation sociale. Ce texte, en fin de parcours au Parlement, devrait revenir pour une dernière lecture à l'Assemblée nationale le 5 décembre. Proches dans le temps, ces deux démarches diffèrent nettement sur la forme mais elles sont toutes deux révélatrices d'un climat et d'une détermination « à se faire entendre ». Renault, dont le PDG, Louis Schweitzer, ne figure pas dans la liste nominative de la pétition patronale, a choisi une troisième voie. Après une première tentative infructueuse, le secrétaire général du groupe automobile, Michel de Virville a convaincu, le jour de la parution de l'appel des 56, le rapporteur du projet de loi, Gérard Terrier (PS, Moselle) d'accepter une invitation à dîner mardi 30 octobre...

« Cette démarche des gros patrons peut être interprétée comme le constat de l'impuissance du Medef qui a réussi une extraordinaire mobilisation en interne, et particulièrement auprès des petits patrons mais dont l'action, à l'extérieur, ne produit pas les effets escomptés », analyse un dirigeant d'entreprise sous le couvert de l'anonymat. « Je ne demande qu'une chose, que les entrepreneurs s'engagent, par tous les moyens, individuellement ou collective-

ment », rétorque M. Seillière, partisan de la mise en place d'un « droit à rentrer dans la fonction publique » pour tous les chefs d'entreprise qui voudraient exercer des mandats électoraux. Ce parachute, indispensable à ses yeux, permettrait, encore une fois, de « mieux se faire entendre ».

M. Seillière n'a en effet pas de mots assez durs pour les élus actuels, accusés d'être les otages d'une administration empirique. Mais, si la façon de faire du président du Medef, empreinte à celle des politiques, elle s'apparente avant tout à du lobbyisme. « Ce qui est bon pour l'entreprise est bon pour la France », a-t-il martelé à Angoulême, en souhaitant « voir le travail remis à sa place dans notre société ». Succès garanti auprès des patrons de PME, artisans et commerçants !

Au moment où le gouvernement espérait une trêve avec les patrons, et alors que Lionel Jospin en a appelé au « patriotisme écono-

mique » des français, cette nouvelle offensive patronale sème la consternation au gouvernement. Habitué aux coups d'éclats du Medef qui a mené une bataille d'opinion sur les 35 heures, il n'a pas vu venir, sur un autre front, l'appel des 56. « Aucun signe avant-coureur ne nous est parvenu », dit-il dans l'entourage du premier ministre, fort dépité de trouver dans la liste des chefs d'entreprise avec lesquels Matignon a souvent des contacts. « C'est normal, Matignon est totalement indifférent à ce que pensent les entrepreneurs. Comme d'habitude », assène M. Seillière.

FORT RESENTIMENT

« En Grande-Bretagne, Tony Blair aurait été enchanté », confie-t-il dans le train qui l'emmène à Angoulême. Passe alors dans le wagon Dominique Bussereau, le député Démocratie libérale de Charente-Maritime. « Alors, que faut-il faire ? », l'interroge Domini-

que Hérard-Dubreuil, PDG des cognacs Rémy Martin et membre du conseil exécutif du Medef. La droite tente de nouer des liens plus étroits avec le patronat. Alain Juppé, mais aussi Corine Lepage, la candidate écologique de droite à l'élection présidentielle, sont ainsi venus marquer de leur présence une réunion locale de la fédération du Medef, à Bordeaux. L'ancien premier ministre avait d'ailleurs été l'un des invités politiques, fin août, de l'université d'été du Medef, à Jouy-en-Josas, dans les Yvelines, au cours de laquelle il avait proposé de « garder le contact ». Mais elle le fait prudemment, tant le ressentiment contre la classe politique en général est fort. L'un des intervenants d'Angoulême n'a-t-il pas fustigé, en faisant référence implicitement au parti de Jacques Chirac, les « nombreuses promesses jamais tenues » ?

Isabelle Mandraud

Le PDG de Moulinex avait signé « l'appel des 56 »

Le PDG de Moulinex, Patrick Puy, avait, dans un premier temps, signé l'appel lancé par 56 patrons à Lionel Jospin, publié dans *Les Echos* du 24 octobre. Il a, au dernier moment, décidé de se retirer de la liste. Dans l'appel, ces responsables de grandes sociétés françaises demandaient au premier ministre – au nom de l'emploi et de la « sécurité juridique » des entreprises – de renoncer au durcissement de la législation sur les licenciements inscrit dans le projet de loi de modernisation sociale, qui doit être définitivement voté au Parlement en décembre (*Le Monde* du 25 octobre).

Après la décision prise, le 22 octobre, par le tribunal de commerce de Nanterre, les trois quarts de l'activité de Moulinex ont été repris par son concurrent SEB. Quatre des neuf usines du groupe sont appelées à disparaître et seulement 1 856 salariés (sur 5 600) conserveront leur emploi.

désormais revendiqué haut et fort.

Jeudi 25 octobre, le président du Medef a donné le coup d'envoi à Angoulême, en Charente-Maritime, du « Tour de France » organisé jusqu'au 13 décembre dans sept villes par l'organisation patronale et destiné à prendre une part

jeudi soir, à Angoulême, devant près de 2 000 personnes dans une étrange mise en scène, avec écrans géants, slogans et programme, qui avait toutes les apparences d'un meeting politique... sans candidat (*lire ci-dessous*).

La veille, cinquante-six responsables des plus grandes entrepri-

Ernest-Antoine Seillière : « Voici venu le temps de la vision ! »

ANGOULÊME

de notre envoyée spéciale

Le brouhaha s'amplifie, le chapiteau blanc, dressé à la sortie d'Angoulême, s'emplit d'une foule qui se donne communément du « Monsieur le président ». Il y a aussi des étudiants, des agriculteurs, des retraités. Un colonel en tenue, tout sourire : « Après tout, nous sommes aussi des employeurs, le premier peut-être ! » Un jeune prêtre s'installe dans les premiers rangs : « D'habitude, je ne suis jamais invité », se réjouit le Père Frank Certin, venu « pour voir ce qui se dit dans ce genre de réunion ».

On annonce au micro qu'un embouteillage s'est formé « depuis la gare » pour venir jusqu'ici. L'organisateur de la réunion, Jean-François Vieira, président du Medef Charente, exulte : « Sur seize mille invitations envoyées, nous avons un taux de retour de 15 % ». Chacun a trouvé sur son siège un dossier. Il contient des fiches sur le marché du travail, la gestion de l'Etat, comparé à un « bateau ivre », ou la politique budgétaire, qui fait l'objet d'un jugement explicite : une main dont le pouce est dirigé vers le bas.

De chaque côté de la scène, immense, décorée aux couleurs du Medef, deux écrans géants diffusent une vidéo sur l'organisation patronale, ses dirigeants, son action. Les intervenants, dont le politologue Jérôme Jaffré, qui a évoqué la légitime intervention de la société civile dans le débat politique, respectent scrupuleusement leur temps de parole. Ils lisent leur discours, soigneusement préparé. Pendant ce temps s'affichent sur les écrans les propositions « pour une France qui gagne » : « Mettre fin aux privilèges des fonctionnaires élus », « réduction pluriannuelle de l'emploi public », « obligation de résultats pour les poli-

tiques ». Le patron d'une entreprise dénonce le « marxisme rampant et racoleur » qui règne. Patrick de Stampa, président du Medef Béarn, qui s'était présenté sans succès aux dernières élections municipales contre le maire sortant de Pau, André Labarrère (PS), suggère de « rendre publics les bilans individuels de législature parlementaire ».

UNE RÉUNION À 350 000 FRANCS

Les politiques sont brocardés. « Ils doivent être harcelés », explique Ernest-Antoine Seillière, en dérivant, en conclusion, son « discours national ». « Il est de notre devoir d'indiquer aujourd'hui les voies que doit suivre notre pays », lance-t-il. Un geste volontaire, bras lancé en avant, accompagne ses propos : « Après le temps de la réforme de notre organisation, le temps de l'opposition et du combat, le temps du dialogue et de la refondation sociale, voici venu le temps du projet, de la vision ! » Une conseillère municipale RPR écoute, bouche bée. « On ne peut pas rester insensibles au discours du Medef sur des débats de société, juge prudemment, en aparté, le maire d'Angoulême, Philippe Mottet (UDF). A ses côtés, le sénateur centriste de la Charente, Philippe Arnaud, assure que « même s'il s'agit d'une opération politique, cela ne [le] dérange pas ».

Un dernier message s'affiche. L'huissier de justice requis par l'organisation patronale informe l'assistance qu'ils sont « près de deux mille ». « Ici, les politiques rassemblent rarement plus de cinq cents à six cents personnes », note avec satisfaction M. Vieira. L'opération, selon lui, a coûté 350 000 francs.

I. M.

L'unité du patronat est un mythe, selon l'IRES

L'« APPEL » à Lionel Jospin, lancé mercredi 24 octobre dans *Les Echos* par 56 grands patrons n'est pas estampillé Medef, l'initiative en revenant à l'AFEP (Association française des entreprises privées), un lobby regroupant quatre-vingt des plus grandes entreprises françaises. « Une démarche similaire dans le milieu des syndicats de salariés serait considérée comme fractionnelle, alors que, dans le monde patronal, elle est naturelle », observe Christian Dufour, chercheur à l'Institut de recherches économiques et sociales (proche des organisations de salariés), qui a coordonné une étude sur « la représentation patronale », publié jeudi 25 octobre dans la revue *Chronique Internationale de l'IRES* (Spécial, n° 72, septembre 2001).

En France, comme ailleurs, cette représentation se caractérise par une « multiplicité organisationnelle », constate l'étude, qui porte sur l'Italie, l'Allemagne, le Danemark, le Royaume-Uni, l'Australie. Les entreprises, explique M. Dufour, « revendiquent leur hétérogénéité et la manifestent en spécialisant leurs représentations entre des organisations multiples à responsabilités limitées (associations territoriales ou sectorielles, fédérations...) et qui n'ont pas forcément des positions homogènes ».

Les unes ont des fonctions plus économiques, d'autres plus socia-

les. D'autres institutions encore, que l'IRES qualifie d'« optionnelles », cherchent à exercer un rôle d'orientation du monde patronal en agissant au sein ou à la périphérie de ses organisations « officielles ». « Bien que très sélectives dans leurs principes de recrutement (groupe de « grandes » familles, d'entrepreneurs partageant une spécificité religieuse, générationnelle...), ces associations jouent un rôle important dans les dispositifs représentatifs patronaux, relève M. Dufour. Elles se distinguent surtout par les objectifs qu'elles se donnent : elles cherchent à exercer des rôles que n'assument pas aisément des organisations institutionnelles au consensus fragile », explique-t-il.

AUCUN MODÈLE

« Alors que les syndicats de salariés tirent leur légitimité d'une certaine capacité d'agrégation et d'unification d'intérêts, la représentation patronale, relève le sociologue, est éclatée, diverse au nom des principes mêmes sur lesquels le monde patronal se fonde : la libre entreprise et la concurrence ».

En Italie, le patronat n'a ainsi jamais revendiqué son unité. L'appartenance aux grands secteurs économiques, la sensibilité politique des patrons, la taille des entreprises et surtout leur ancrage territorial ont donné lieu à l'émergence d'organisations multiples. De même au

Danemark, si un mouvement de concentration de l'expression des intérêts patronaux au sein de puissantes organisations sectorielles a eu lieu ces dix dernières années, les associations ont longtemps été nombreuses et fragmentées, reflet d'un tissu économique constitué de petites et moyennes entreprises.

Partout, la mondialisation entraîne une recombinaison de la représentation patronale. « L'internationalisation ne conduit pas pour autant à une uniformisation des organisations », souligne Christian Dufour. La décentralisation des négociations sociales, au niveau de l'entreprise notamment, est un thème de débat récurrent. Cela ne se traduit pas, pour autant, par la mise en place d'un système à la britannique, qui repose sur des négociations décentralisées et se caractérise par l'éclatement des organisations patronales centralisées. En Allemagne, en Italie ou au Danemark, des pactes sociaux ont été négociés ces dernières années entre l'Etat, le patronat et les syndicats.

Il n'y a donc pas de modèle de représentation patronale uniforme, et les évolutions restent très marquées par des caractéristiques propres à chaque pays. Cette diversité rend la coordination au niveau européen difficile.

Laetitia Van Eeckhout



RENAULT Scenic



- Climatisation • ABS et Assistance au Freinage d'Urgence • 4 airbags • Autoradio RDS commande au volant • Projecteurs antibrouillard • Condamnation des portes à distance •

**Scenic AIR suréquipé :
15 900 €* soit 104 297,16 F**

*Prix maximum conseillé valable jusqu'au 31/12/2001 pour un Scenic Air 1.4 16V, soit une économie de 1 300 € (8 527,44 F) sur le tarif n°2149 au 01/09/2001. Modèles présentés avec peinture métallisée en option (380 € soit 2 492,64 F en plus).

DANS TOUT LE RESEAU RENAULT

Le PCF mise sur l'image de Marie-George Buffet pour endiguer son déclin et taire ses dissensions

Le 31^e congrès doit désigner la ministre au poste de secrétaire nationale, et Robert Hue à la présidence

Le Parti communiste français (PCF) a ouvert son 31^e congrès, vendredi 26 octobre à La Défense (Hauts-de-Seine), sur fond de malaise. Face aux

faibles scores recueillis par Robert Hue dans les sondages présidentiels et aux votes négatifs d'une quinzaine de fédérations sur le projet de

nouveaux statuts, le PCF espère que la désignation de Marie-George Buffet au poste de secrétaire nationale créera une nouvelle dynamique.

LE PCF met Marie-George Buffet sur orbite. A quelques mois d'élections qui s'annoncent délicates pour cette formation, c'est à une femme que va incomber la tâche difficile de remettre en ordre de marche un parti en panes multiples - d'animation, de stratégie, de projet - et de plus en plus malmené par les scrutins.

Le 31^e congrès du Parti communiste, qui s'ouvrira vendredi 26 octobre, pour trois jours, à La Défense (Hauts-de-Seine), doit en effet valider l'arrivée de l'actuel ministre des sports au poste de secrétaire nationale, que lui cède Robert Hue. Pour M^{me} Buffet, qui s'est assignée l'objectif « de faire du PCF un parti qui représente 15 à 16 % des suffrages », ainsi qu'elle l'indiquait dans un entretien publié par *La Croix* le 14 octobre, l'affaire est loin d'être gagnée.

Les enquêtes d'opinion créditent aujourd'hui M. Hue, le candidat du parti à l'élection présidentielle, de 6 % des voix, un score lui faisant courir le risque, non seulement d'être distancé par Noël Mamère (Verts) ou Jean-Pierre Chevènement (MDC), mais également de passer derrière Lutte ouvrière (LO), ce qui constituerait un séisme sans précédent. Par ailleurs, la nouvelle dynamique appelée de ses vœux par la direction du PCF et à laquelle le 31^e congrès doit donner le coup d'envoi, peine encore à voir le jour.

Les 858 délégués qui se retrouvaient, dès vendredi après midi à La Défense, doivent se prononcer sur une modification des statuts et du mode de fonctionnement de leur parti, point d'orgue d'une

« mutation » que M. Hue a fait acter lors du congrès de Martigues (Bouches-du-Rhône) en mars 2000. Pour nombre de militants, la réforme des statuts apparaît périphérique par rapport à la réflexion sur le projet et la stratégie communistes. Devant les récriminations, la direction du PCF a dû ouvrir une fenêtre de débat, vendredi après-midi, à partir d'un rapport rédigé par Michel Duffour, secrétaire d'Etat au patrimoine, qui ne sera pas amendable.

« Pour les grands barons, c'est la fin des négociations en catimini.

Tout le monde peut se compter »

Un jeune élu

« Il a été difficile d'obtenir que le congrès traite du sujet, explique un haut responsable de Seine-Saint-Denis. Cela a été rajouté à l'ordre du jour sous la pression insistante de plusieurs responsables comme Michel Deschamps, Jacques Nikonoff, Patrick Braouezec ou Pierre Zarka, alors que dans les sections et les fédérations, il se passe vraiment quelque chose et que c'est de cela que les militants ont surtout envie de débattre ». Mercredi, dans *L'Humanité*, une grosse centaine de responsables départementaux, pro-

ches du maire refondateur de Saint-Denis Patrick Braouezec ou de l'ancien directeur du quotidien communiste, Pierre Zarka, auxquels se sont joints d'anciens dirigeants des Jeunesses communistes ou de l'UEC sont remontés à la charge en lançant un « cri d'alarme ». Evoquant « une sérieuse crise de confiance » vis-à-vis de la direction, ils dénoncent « l'absence de stratégie, de cohérence, d'ambition ». L'entourage de M. Hue voit dans cet appel un positionnement « un peu opportuniste ». D'aucuns soupçonnent l'ébauche « d'une direction alternative qui prend soudainement acte pour l'après-présidentielle en tablant sur un échec cuisant ». « Encore un effort camarade ! » ironise, pour sa part, Jean-Pierre Page, l'un des animateurs de Rouges Vif, ce rassemblement d'opposants « lutte des classes » à M. Hue.

Reste que faute de pouvoir s'exprimer sur le projet et les orientations, le débat politique s'est cristallisé sur les statuts. La possibilité désormais offerte de créer des sortes de tendances suscite l'émoi. « Là, on touche au saint des saints de l'identité communiste, estime un cadre. Ce serait un vrai pas vers la social-démocratisation. » « Pour les grands barons, cela signifie surtout la fin des négociations en catimini. Tout le monde peut se compter et c'est désormais cela qui inquiète », estime pour sa part un jeune élu communiste. Quant à l'apparition d'une fonction de président, au-dessus de celle de secrétaire national, avec Robert Hue dans le premier rôle et Marie-George Buffet dans le second, elle ne passe

pas franchement bien. Le « bicéphalisme » a été repoussé par une quinzaine de fédérations, parmi lesquelles les plus importantes de la région parisienne, comme la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. Et là où il a été adopté, c'est souvent au prix d'une importante abstention.

« Entre les opposants à Robert Hue, qui voient en lui un Gorbatchev français et ceux qui estiment que le système n'est pas viable, voire dangereux, l'accueil a été mitigé », explique le refondateur Roger Martelli. Michel Deschamps, qui a examiné quarante procès verbaux de conférences fédérales, préparatoires au congrès, estime que pour les militants « la personnalisation du pouvoir et la présidentialisation de la direction du parti » posent énormément de problèmes.

Même si la question a cristallisé un mécontentement réel dans le parti, cette mini-fronde ne saurait pourtant aller très loin. Puisque le candidat à la fonction de président du parti est aussi candidat à la présidentielle. « Sauf à jouer les Verts pour avoir la peau de notre candidat et à le discréditer, il paraît difficile de pousser davantage le bouchon », confie M. Martelli. « De toute façon, il n'y pas d'alternative et personne n'est prêt à parler un kopeck sur la présidentielle, ajoute-t-il. Tout le monde est à peu près certain que le résultat ne sera pas bon. » Aujourd'hui, pour beaucoup de responsables communistes, conserver un matelas de députés apparaît bien plus vital.

Béatrice Gurrey et Caroline Monnot

Minée par ses divisions, la fédération du Var a voté contre la direction

TOULON

de notre correspondant

Après s'être exprimés à 70,4 % pour la candidature de Robert Hue à l'élection présidentielle (contre 24,25 % à Maxime Gremetz), les commu-

REPORTAGE

De nombreux militants vivent dans le souvenir des luttes sociales de la construction navale

nistes varois semblent avoir eu des regrets... Le 14 octobre, à l'issue de leur conférence fédérale, ils ont rejeté, par 56 % des suffrages (à bulletin secret), le projet de statuts national. Ce n'est là qu'un nouvel épisode de la vie des communistes locaux, particulièrement agitée depuis 1994 et l'élection d'un secrétaire fédéral de trente-neuf ans, Philippe Arcamone. Ce proche de Robert Hue a polarisé, depuis, les rancœurs qui couvent depuis une vingtaine d'années dans la fédération. L'équipe précédente s'appuyait encore sur le prestige des luttes sociales au sein des chantiers navals de La Seyne-sur-Mer, aujourd'hui défunts, et d'un arsenal de Toulon malade. Philippe Arcamone est apparu effacé, et absent sur le terrain. Quelques mois avant les élections municipales du mois de mars, il a néanmoins tenté une OPA sur La Seyne-sur-Mer, place forte commu-

niste depuis la Libération, avec l'ambition d'y succéder, à terme, au maire sortant, le communiste consensuel Maurice Paul. Cette tentative a provoqué une implosion : la ville s'est retrouvée avec deux sections PCF opposées et deux listes communistes - dont une menée par un ancien adjoint. La situation s'est raidie jusqu'au 4 avril, avec la démission (encouragée par les instances nationales) de Philippe Arcamone. Jean Hennion, ancien responsable départemental de la CGT, lui succède alors « à titre transitoire ». Avec lui reviennent les orthodoxes, nombreux à se retrouver dans Projets communistes 83, une association créée en juillet 2000 au sein de laquelle s'expriment des communistes « réduits au silence » et visiblement soucieux de reprendre en main la fédération. Aujourd'hui, M. Hennion se satisfait du « débat constructif au sein duquel chacun aura, dans cette commission, exprimé ses opinions sans éclats de voix... » Il est vrai que certains avaient quitté la salle dès le début des travaux.

UN « COUP DE SEMONCE »

Les fidèles de M. Arcamone avaient préféré jouer la politique de la chaise vide, comme Maurice Introïni, pour qui « l'actuelle fédération ne porte pas le projet adopté au dernier congrès... » Position confirmée par Madeleine Brun, conseillère municipale à Toulon : « Il y a dans notre fédération, explique-t-elle, une direction qui ne représente pas - loin s'en faut - l'actuelle direction. »

Ces tensions rendent difficile la lecture des aspi-

rations des communistes varois. Jean Canacos (soixante-treize ans, cinquante-quatre années de militantisme) estime que le « rejet des statuts est regrettable. « On a l'impression, dit-il, d'avoir affaire à des nostalgiques des vieux régimes, des anarcho-sindicalistes qui refusent une ouverture et une participation au gouvernement qui reste un levier social important pour l'action communiste. » Plus sévère encore, Philippe Signorino-Gelo, de La Garde, estime que « le parti, dans le Var, se positionne sur le rouge vif, quitte à le marginaliser et à rejoindre à terme Lutte ouvrière ou la Ligue communiste révolutionnaire. A croire qu'ils essayent de faire à l'extérieur une révolution qu'ils ne font plus à l'intérieur... »

Philippe Migonni, responsable de la section de La Seyne-sur-Mer, reconnaît que « le rejet des statuts est un coup de semonce à Robert Hue ». « Nous ne sommes pas pour une ouverture à n'importe quel prix », précise-t-il. Le phénomène n'est pas récent. En mars, la puissante section de l'arsenal de Toulon avait participé à la constitution d'une liste municipale qui avait fragilisé celle de la gauche plurielle. A force de contradictions, le PCF a perdu La Seyne-sur-Mer et La Garde, deux de ses bastions locaux. Les lézards réapparaîtront avec la désignation du nouveau secrétaire fédéral. « Si on considère que je suis utile, je serai candidat », lâche M. Hennion, précisant que « ça n'est pas d'actualité ».

José Lenzini

Les députés de la majorité votent le plan d'aide aux hôpitaux

« GOUJATS ! », lâche Elisabeth Guigou en quittant l'hémicycle de l'Assemblée nationale, le temps d'une suspension de séance. Il est 22 heures, jeudi 25 octobre : les députés s'apprêtent à voter l'article 17 du projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale (PLFSS), relatif à l'application des 35 heures dans les hôpitaux publics, qui prévoit notamment un plafond annuel de vingt jours de réduction du temps de travail (*Le Monde* du 29 septembre). Mais, depuis une heure, les députés de droite soutiennent que « la réforme ne pourra pas s'appliquer en 2002 ». « Les élections approchant, votre gouvernement a décidé d'appliquer la RTT à l'hôpital » alors que « les personnels [soignants] font défaut », dénonce Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie). Les communistes, eux, à la veille de leur 31^e congrès, demandent la « suppression » de l'article qui fait « voler en éclats » des garanties. « Il y aura le compte épargne-temps.

Il est donc inexact de prétendre que les 35 heures seraient différées ! », a répliqué, exaspérée, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité. Un peu plus tôt, la gauche toute entière a cependant voté le plan d'aide à l'hôpital public de « 2,9 milliards de francs » (*Le Monde* du 26 octobre) même si le groupe PCF a estimé que le « compte n'y est pas ».

AMENDEMENT « VENDANGES »

Les députés ont achevé l'examen de la branche maladie, accidents du travail et famille du PLFSS, et devaient aborder, vendredi, le volet vieillesse. Ils ont voté une « cagnotte » de 1,5 milliard de francs pour les « jardins d'enfants éducatifs », lieux intermédiaires entre la crèche et la maternelle. Ils ont augmenté de 9 % les taxes sur les tabacs pour alimenter le Forec (Fonds de financement des allègements de charges aux entreprises). Plusieurs amendements du gouvernement, adoptés, prévoient la création du congé de paternité d'une

durée de onze jours consécutifs (dix-huit en cas de naissances multiples), applicable aux enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2002 ; l'examen bucco-dentaire gratuit pour les enfants de six à douze ans ; l'extension de la notion d'ayant droit au concubin et au partenaire d'un PACS survivants, en cas de décès de leur partenaire dû à un accident de travail ou à une maladie professionnelle ; l'autorisation, pour les victimes de l'amiante, de cumuler dans certaines conditions une pension de réversion (ou de retraite) et une allocation de cessation anticipée d'activité.

Contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée a voté un amendement « vendanges » de l'opposition qui autorise certaines personnes qui ne peuvent exercer une autre activité contractuelle (salariés en congés payés, fonctionnaires) de faire les vendanges, dans la limite de deux mois par an.

Clarisse Fabre

Pour M. Chirac, l'insécurité a « franchi un palier inacceptable »

JACQUES CHIRAC a estimé que l'insécurité a « franchi un palier inacceptable » lors de son déplacement à Nîmes, jeudi 25 octobre. Rendant hommage aux forces de l'ordre, qui sont « les premières cibles d'actions criminelles », et notamment « aux policiers qui, récemment encore, sont tombés en voulant protéger leurs concitoyens », le président de la République a expliqué qu'« il faut nous en tenir à un principe simple et robuste » : « À toute violation d'un interdit doit correspondre une sanction immédiate et proportionnelle à la gravité de la faute. » « A force de trop tolérer et de toujours vouloir expliquer, comprendre et excuser au lieu tout simplement de faire respecter la loi, a ajouté le chef de l'Etat, notre société s'est montrée peu sûre d'elle-même et de ses valeurs. »

M. Chevènement déplore

« le masochisme national »

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT revient, dans une tribune au *Nouvel Observateur* (daté 25-31 octobre), sur *La Marseillaise* sifflée lors du match amical France-Algérie et estime qu'« on ne peut exiger du peuple un patriotisme que désertent les élites ». M. Chevènement regrette « le masochisme national », qui « détruit l'élémentaire confiance en soi dont tout le peuple a besoin pour affronter les défis d'avenir ». Le candidat à l'élection présidentielle écrit que « Vichy n'était pas la France, mais ce qu'il advint lorsque la République abdiqua » et que l'« on ne peut juger la période coloniale » en Algérie « en oubliant l'actif, et en premier lieu l'école, apportant aux peuples colonisés, avec les valeurs de la République, les armes intellectuelles de leur libération ». Le député du Territoire de Belfort s'étonne du « silence » et de l'« absence de solidarité autour des victimes des crimes d'aujourd'hui » en Algérie.

DÉPÊCHES

■ **MUNICIPALES** : l'élection de Jean Tiberi dans le 5^e arrondissement de Paris a été validée par le tribunal administratif de Paris, jeudi 25 octobre, avec le rejet de deux recours introduits l'un par Aurélie Filipetti, tête de liste des Verts, et Jean-Philippe Immarié, avocat, l'autre par deux militants socialistes de l'arrondissement. Les contestations portaient sur la validité des listes électorales et sur les comptes de campagne. Le tribunal a considéré que l'existence des manœuvres visant à fausser les résultats n'était pas « établie ni même alléguée » et que, s'il y avait eu « sous-évaluation de la dépense », la différence ne faisait pas dépasser le plafond autorisé.

■ **UDF** : Hervé Morin, délégué général de l'UDF chargé du projet, a présenté, jeudi 25 octobre, un document de seize pages intitulé « Changer de République : un régime présidentiel équilibré ». Jugeant « logique qu'un président désavoué par le suffrage prenne ses responsabilités », ce texte cherche à empêcher une nouvelle cohabitation en assurant la concordance des mandats du président de la République et de l'Assemblée nationale. L'UDF propose également d'introduire une dose de proportionnelle pour l'élection des députés, ce qui devrait permettre, selon M. Morin, de « dégager des majorités d'idées et de sortir de la logique stérile et archaïque du bloc contre bloc ».

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NF AMEUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR
PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Coulon - Diva - Burnas - DiviMer etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

Alain GRESH

Israël, Palestine

VÉRITÉS SUR UN CONFLIT

Fayard

Comprendre les raisons de l'escalade.

FAYARD
www.editions-fayard.fr

CIRCULATION Onze personnes sont mortes dans l'incendie survenu, mercredi 24 octobre, à la suite d'une collision entre deux poids lourds dans le tunnel du Gothard

(Suisse), selon un bilan provisoire. ● CENT QUARANTE appels de personnes annonçant la disparition de proches ont, d'autre part, été reçus. ● LA VOÛTE DU TUNNEL s'est

effondrée sur 150 mètres, rendant cette zone inaccessible aux sauveteurs. ● LA COMMISSION européenne voit dans la catastrophe du Gothard la confirmation de la jus-

tesse de sa politique visant à imposer des normes de sécurité dans les tunnels. ● LA RÉOUVERTURE du tunnel du Mont-Blanc « ne pourra se faire que dans des conditions optima-

les de sécurité », a estimé Jean-Claude Gaysot. ● MALGRÉ la volonté affichée de promouvoir le ferroutage, le déséquilibre entre le rail et la route persiste.

La catastrophe du tunnel du Gothard relance le débat rail-route

Un bilan provisoire fait état de onze victimes, mais les sauveteurs ne pouvaient toujours pas accéder, vendredi matin 26 octobre, à la zone de l'accident en raison de l'effondrement de la voûte. La fermeture d'un point de passage essentiel risque de provoquer l'engorgement des autres axes routiers transalpins

AIROLO (Suisse)
de notre envoyé spécial
Bruno Winkler, le commandant des sapeurs-pompiers qui s'échinent depuis l'accident survenu,

RÉCIT

La plupart des passagers des véhicules ont eu le temps de s'échapper par les voies de secours

mercredi 24 octobre, sous le tunnel du Gothard, respire un bon coup et lâche : « Il faut que vous imaginiez un endroit obscur, presque irrespirable. Le plastique des voitures a fondu sur le sol. Peu à peu, vous repérez les cadavres, dont certains gisent à moins d'un mètre d'une sortie de secours. Ces personnes sont mortes par asphyxie. Six d'entre elles reposaient sur l'asphalte, quatre étaient encore dans leur véhicule. Un des

deux camionneurs impliqués dans l'accident est hélas resté prisonnier de la carcasse de son véhicule. Toutes sont réparties dans une zone qui part de 250 mètres de l'accident et remontent jusqu'à 1 kilomètre en direction du nord. Elles n'ont pas dû comprendre ce qui leur arrivait. » La voix de Bruno Winkler tremble dans le vent du Nord, qui balaie la fumée caoutchouteuse à la sortie sud du tunnel.

Par rapport à mercredi, et aux heures qui ont suivi la collision des camions à l'origine de la catastrophe, la fumée est plus légère, moins incommode. « Plus de vingt-quatre heures après l'événement, la situation est presque sous contrôle », confirme Bruno Winkler. De 1 000 degrés, la température est descendue à 32 degrés à proximité de l'accident. Les quelques foyers d'incendie qui subsistaient ont été éteints dans la nuit de jeudi à vendredi. La police aura besoin d'une

semaine pour analyser ce qui s'est réellement passé. Et il faudra une autre semaine pour extraire les véhicules qui sont encore dans le tunnel. Celui-ci devrait donc être dégagé vers la mi-novembre.

Jeudi soir, le bilan du drame était de onze personnes décédées, dont le conducteur du camion qui, entrant par le portail sud de l'infrastructure, a soudain commencé à louvoyer sur l'autoroute bidirectionnelle, mercredi, vers 9 h 40. A tel point qu'en face un autre camionneur a tenté de passer sur la voie de gauche pour éviter le véhicule en perdition. La manœuvre a presque réussi. Tout s'est ensuite déroulé très vite, trop vite pour une dizaine de malheureux. Combien seront-ils réellement lors du décompte final ? Nul ne sait encore. Les autorités des deux cantons du Tessin et d'Uri que relie le tunnel espèrent faire un minimum de découvertes macabres supplémen-

taires. Leur espoir est fondé sur la centaine de voitures et de camions abandonnés sur toute la longueur du tunnel après l'accident. La plupart des conducteurs et des passagers de ces véhicules, qui traversaient les 17 kilomètres de voie souterraine, ont eu le temps de s'échapper par les voies de secours.

« UN ENFER ABSOLU »

« Tout démontre que les dispositifs de sécurité du tunnel ont bien fonctionné », a relevé jeudi le président de la Confédération et ministre des transports Moritz Leuenberger, accouru à Airolo pour prendre la mesure du désastre. Reste la question des douze camions aux immatriculations allemandes, italiennes ou suisses, ainsi que les trois ou quatre voitures particulières qui ont été écrasées par la chute de la voûte. Sous le coup de la chaleur intense, celle-ci s'est effondrée sur une longueur de 150 mètres. Dès

vendredi matin, les équipes techniques devaient s'atteler à poser des étais tous les deux mètres, sur un quart de kilomètre. Car d'autres portions de la voûte menacent de s'effondrer. D'ici l'achèvement de ce travail, la zone critique demeure inaccessible aux sauveteurs, qui ignorent si d'autres corps sont restés prisonniers des tôles tordues et calcinées.

Pour l'heure, la police a relevé les identités de huit des onze victimes comptabilisées : quatre Allemandes, une Luxembourgeoise, une Italienne, une Suisse, et une Française. Lorsqu'elles auront toutes été identifiées, les dépouilles seront acheminées dans un centre mortuaire à Camorino, près de Bellinzona, dans le canton du Tessin. Les autorités tessinoises avaient d'autre part reçu, vendredi matin, 140 appels de personnes qui annonçaient la disparition de proches. La police estime toutefois que la grande majorité de ces appels sont davantage le fait de l'inquiétude que de disparitions avérées.

A l'issue de sa visite sur les lieux de l'accident, menée en compagnie des autorités locales et du chancelier tessinois de la Confédération, Achille Casanova, Moritz Leuenberger, profondément bouleversé, a parlé d'un « enfer absolu », d'un « désastre total », d'un « drame effroyable ». Il a dit avoir reçu des

messages de soutien de l'Europe entière, tant, a-t-il assuré, « l'accident du Gothard touche non seulement un canton et un pays, mais aussi un continent ». Le conseiller fédéral a lancé un appel aux nations voisines afin que, dans les prochains mois, leurs transporteurs évitent autant que possible de passer par la Suisse. Les réparations, a-t-il annoncé, dureront longtemps et le Gothard ne sera vraisemblablement pas rouvert cette année.

La durée de la fermeture de ce tunnel essentiel aux liaisons Nord-Sud de l'Europe pourrait, en effet, se compter en mois. L'infrastructure pourrait rouvrir de manière progressive, d'abord pour le seul usage des véhicules légers. D'ici là, les Chemins de fer fédéraux (CFF) devraient avoir augmenté leurs capacités de ferroutage ; et la voie du San-Bernardino, traversant les Alpes à l'est du Gothard, par les Grisons, devrait avoir absorbé ce qu'elle pourra du trafic international. De maigres mesures à l'aune du chaos routier qui s'annonce, en aval et en amont des Alpes, que l'arrivée de la neige, fermant la plupart des cols alpins, ne manquera pas d'amplifier. Jeudi, sur la route surchargée du San Bernardino, une collision entre un poids lourd et un minibus a fait un mort.

Luc Debraine (« Le Temps »)

La Commission européenne demande des « décisions draconiennes » sur la sécurité

BRUXELLES

de notre bureau européen
Nul ne songerait à paviser à l'annonce d'une catastrophe et Loyola de Palacio, commissaire européen chargée des transports, a immédiatement indiqué aux familles des victimes du tunnel du Gothard qu'elles « pouvaient compter sur la solidarité européenne ». Mais la Commission voit malgré tout dans cette tragédie une confirmation de la justesse de son constat et de ses propositions. En substance : trop de route, pas assez de rail et une insuffisante volonté politique des Etats membres pour imposer des normes minimales afin de garantir un niveau de sécurité élevé aux usagers des tunnels routiers et ferroviaires. Funeste coïncidence : le Parlement européen avait organisé, jeudi 25 octobre, à Strasbourg, un débat sur la réouverture du tunnel du Mont-Blanc, après l'incendie tragique de mars 1999.

La position de la Commission sur le Mont-Blanc s'applique largement au cas du tunnel du Gothard et, dans une moindre mesure, à l'incendie du tunnel autrichien des Tauern, en mai 1999. L'exécutif de Bruxelles ne veut pas prendre partie dans la controverse sur la réouverture du Mont-Blanc – qui relève des gouvernements français et italien – et se borne à rappeler qu'elle doit être prise sur les seuls « critères de sécurité et lorsque toutes les conditions de sécurité » seront remplies. La Commission note que des mesures ont été prises sur la centrale électrique de gestion, la rénovation du circuit électrique, la modernisation du système de ventilation ou la création d'abris pressurisés et de niches de secours. Elle insiste sur l'importance de l'amélioration du niveau de formation du personnel d'exploitation du tunnel et des services de secours, rappelle l'élément essentiel pour la sécurité que constitue l'intervalle minimal séparant les véhicules dans un tunnel.

Autant dire que ce qui est bon pour le Mont-Blanc vaut pour le Gothard, sans que l'énoncé de ces mesures soit limitatif. On souligne, à Bruxelles, que le tunnel du Gothard est l'un des plus sûrs d'Europe, ce qui rend d'autant plus urgentes des « décisions politiques draconiennes » pour améliorer encore la sécurité. La Commission estime avoir fait son devoir sous la

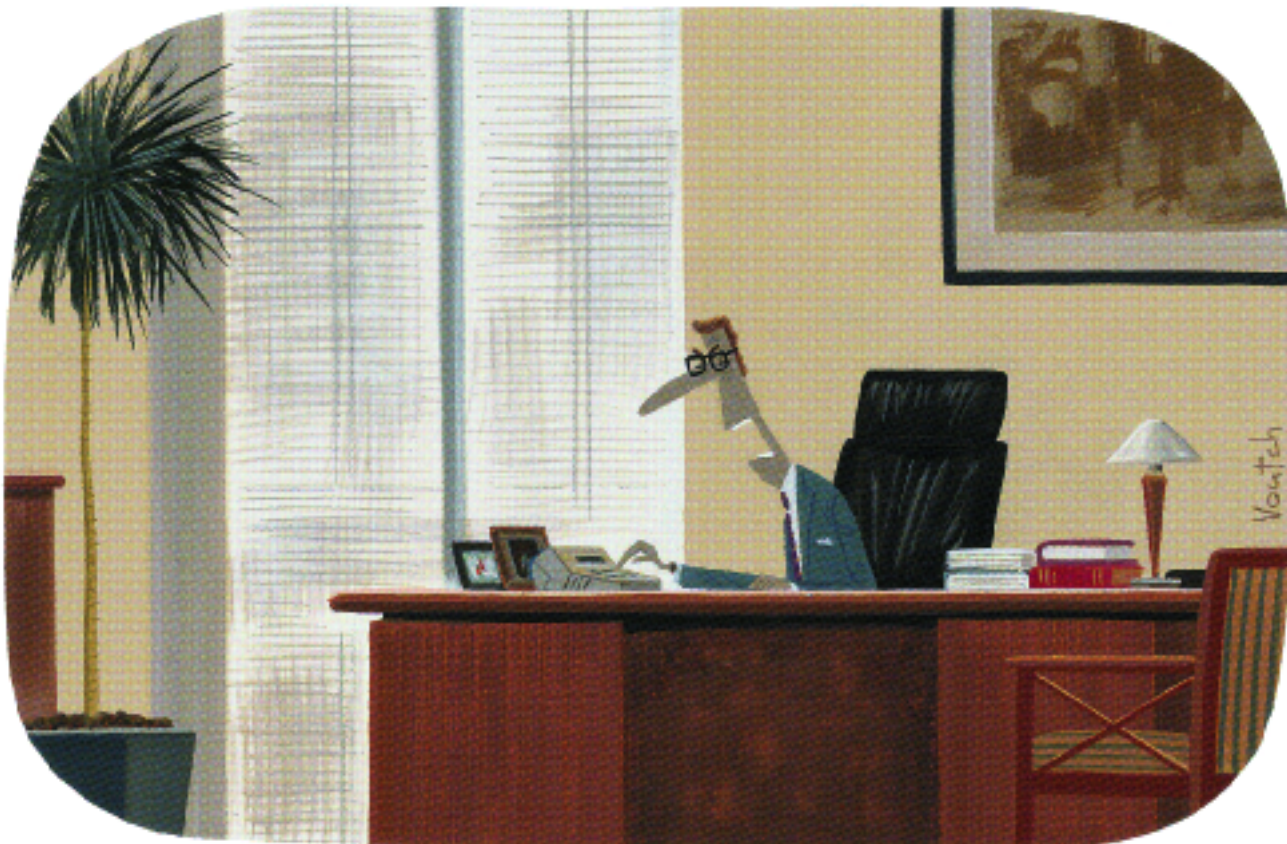
forme du Livre blanc sur la politique européenne des transports à l'horizon 2010, présenté le 12 septembre, qui insistait particulièrement sur le trafic de marchandises dans la région alpine, en préconisant la mise en place de nouveaux axes ferroviaires destinés à délester une partie du transport de marchandises par route vers l'Italie, en particulier la liaison ferroviaire Lyon-Turin, qui serait en partie financée par une taxe prélevée sur les camions traversant les Alpes.

TACHYMÈTRE DIGITAL

Mais de tels choix imposent aux gouvernements d'accompagner le rééquilibrage au profit du rail par des mesures de sécurité en faveur de la route : la Commission rappelle qu'elle présentera au début de 2002 une directive sur la sécurité dans les tunnels, prévoyant une harmonisation au niveau des meilleures normes. Elle rappelle ses propositions s'agissant du temps de travail des chauffeurs routiers – la discussion est en panne entre le Conseil et le Parlement européen, lequel veut inclure les chauffeurs indépendants –, insiste sur les sanctions nécessaires en cas de dépassement des temps de repos et de conduite, et envisage notamment des mesures comme la généralisation de moyens électroniques pour contrôler la distance entre camions et le trafic alternatif dans les tunnels.

On souligne incidemment, de source européenne, qu'une proposition de généralisation du tachymètre digital – qui procure une certaine garantie quant à l'enregistrement du temps de conduite – serait bloquée par un pays, l'Allemagne, principal producteur de tachymètres manuels, qui permettent des fraudes. Le Livre blanc insiste, d'autre part, sur l'importance d'une tarification progressive de l'usage des infrastructures, en fonction des coûts liés aux accidents, à la pollution atmosphérique, au bruit et à la congestion, et préconise une harmonisation de la fiscalité des carburants professionnels pour le transport routier. Au-delà de ces diverses mesures, on rappelle, à Bruxelles, un aspect incontournable : c'est maintenant aux gouvernements de prendre leurs responsabilités politiques.

Laurent Zecchini



- J'ai un problème, Brigitte : trouvez immédiatement une solution et apportez-la moi dans mon bureau.

L'Euro Info Centre

CCIP - Infos pratiques. Avec l'Euro Info Centre, les commerçants et les chefs d'entreprise de Paris et de la Petite Couronne trouvent des réponses à leurs questions sur l'euro : calendrier, fiscalité, comptabilité, conversion...



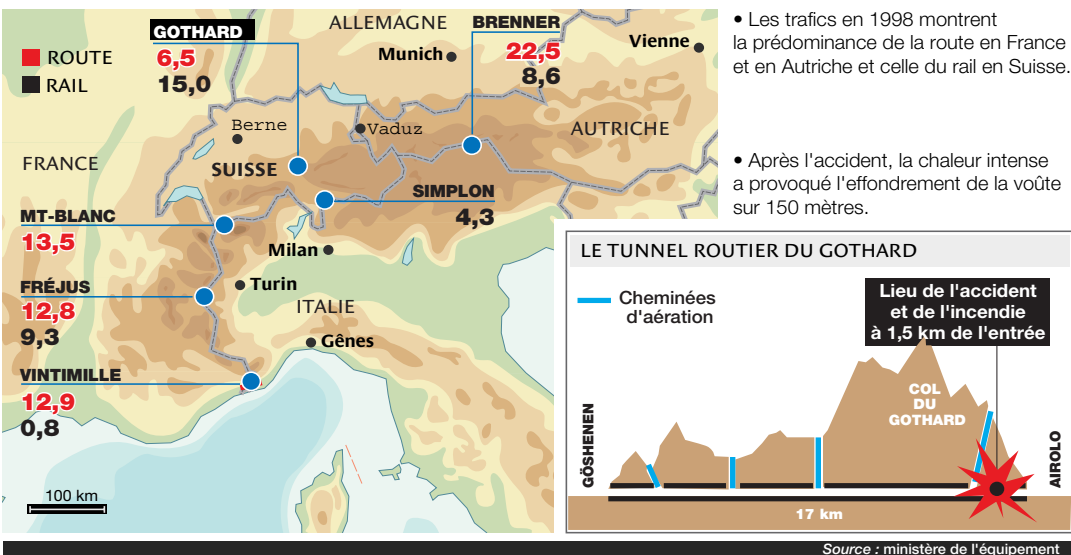
La CCIP propose aussi une gamme de services aux chefs d'entreprise et commerçants de ces départements pour les accompagner vers l'euro. Pour tous renseignements : 0800 31 12 01 (numéro d'appel gratuit) ou www.ccip.fr/euro

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
PARIS HAUTS DE SEINE SEINE-SAINT-DENIS VAL DE MARNE

CCIP : il ne tient qu'à vous d'en profiter.

La suprématie du trafic routier à travers les Alpes

LA CIRCULATION DES MARCHANDISES EN 1998 (avant l'accident du Mont-Blanc) en millions de tonnes



Plus lent et plus coûteux, le rail ne parvient pas à supplanter la route

LE DRAME du Gothard met en lumière le coût du camion pour la collectivité. En vies humaines quand surviennent des catastrophes comme celle que connaît la Suisse aujourd'hui ou celle qu'a connue la France avec l'incendie, en mars 1999, dans le tunnel du Mont-Blanc. Mais aussi en termes financiers. Selon une étude réalisée en 1999 par Christian Boissier, ingénieur général des Ponts et chaussées, les contreparties acquittées par les poids lourds pour l'utilisation des infrastructures sont inférieures de 20 milliards de francs par an aux coûts qu'ils génèrent en matière d'environnement, de sécurité et de congestion des voies routières.

Ce déséquilibre a pris une telle ampleur qu'il est régulièrement

sous la barre des 75 % de l'ensemble du trafic.

Mais les premières statistiques pour 2001 montrent que le rail régresse : 8 % de baisse au cours des sept premiers mois par rapport à la période correspondante de 2000. Certes, la SNCF attribue ce mauvais résultat aux quinze jours de grève le mois d'avril et au ralentissement de la croissance économique. Il s'explique, aussi, par des causes plus profondes qui concernent à la fois le pouvoir d'attraction de la route, l'état des voies ferrées, la « culture » de la SNCF et les liaisons avec les autres pays européens.

Dans les contrats de plan signés avec les régions pour la période 2000-2006, les crédits alloués au

voie est forcément limité. Pour l'horizon 2020, Italiens et Français se sont mis d'accord, au début de l'année, pour construire une nouvelle ligne ferroviaire entre Lyon et Turin, destinée au transport des passagers et du fret, qui suppose le percement d'un tunnel de 52 kilomètres et un investissement global d'une centaine de milliards de francs. Ainsi, la réalisation d'infrastructures ferroviaires demande beaucoup de temps et un financement toujours plus lourd, en raison des contraintes technologiques et écologiques. A tous ces handicaps s'ajoutent la crainte des grèves de la SNCF mais aussi la propension de la société nationale à donner la priorité à la partie noble de ses missions, le transport des voyageurs.

Francis Rol-Tanguy, directeur général du fret à la SNCF, est convaincu que les mentalités évoluent rapidement. Il voit dans le développement des TGV une chance pour le fret car les lignes nouvelles peuvent libérer des voies. L'objectif est de disposer d'un réseau consacré au fret de telle sorte que les convois puissent circuler aussi de jour. Aujourd'hui, ils roulent à 80 % la nuit pour laisser la place aux trains de passagers dans la journée. « Nous aurions, dans ces conditions, une réserve de souplesse et de productivité fantastique, qui permettrait de nous battre à armes égales avec les camions », affirme M. Rol-Tanguy.

Reste que le fret ferroviaire est aux deux tiers international. Accroître sa part de marché exige une étroite coopération avec les voisins européens. L'exemple le plus parlant est le cas de l'Allemagne. Alors que ce pays est, de loin, le premier partenaire commercial de la France, les flux par voie ferrée atteignent moins de 12 % du volume des échanges et sont inférieurs à ceux avec l'Italie et la Belgique. La SNCF et la Deutsche Bahn ont ouvert des négociations. Objectifs : mettre en service des trains directs entre triages français et allemands et élaborer une conception commune de l'offre ferroviaire. Mais cet effort arrive tard : les gouvernements et les chemins de fer européens ont, jusqu'à une date récente, sous-estimé les mutations que supposait une inversion de la tendance en faveur du train.

COOPÉRATION EUROPÉENNE

Dans ce contexte, le Réseau ferré de France (RFF) et la SNCF ne disposent pas de la marge financière nécessaire pour réaliser leurs projets. D'autant moins que ces sociétés sont fortement endettées. Alors, le nombre des projets en bonne

Le tunnel du Fréjus devra absorber plus de trafic

Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, a indiqué, jeudi 25 octobre, que la réouverture du tunnel du Mont-Blanc, où 39 personnes avaient péri en mars 1999, « ne pourra se faire que dans des conditions optimales de sécurité » et que « les dispositions déjà adoptées seraient complétées en fonction des enseignements à tirer de l'incendie du Gothard ». Yves Cochet, ministre de l'environnement, a estimé lui aussi que les « conditions de réouverture étaient à revoir ».

Après l'incendie du Gothard, le dispositif de régulation des poids lourds sous le tunnel de Fréjus (Savoie) a été renforcé : cet équipement, qui supporte déjà les camions qui passaient par le Mont-Blanc, va désormais devoir absorber une partie du trafic du tunnel du Gothard. Le ministère des transports a aussi installé un suivi de la circulation sur la RN 94 au Montgenèvre et sur l'A 8 à Nice.

question de relever la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). De son côté, la Commission de Bruxelles songe, parce que le phénomène est européen, à faire payer le juste prix aux entreprises. Le produit des recettes fiscales supplémentaires pourrait financer le développement du réseau ferré destiné au transport des marchandises.

Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, affiche régulièrement la volonté du gouvernement de doubler le trafic par rail d'ici à 2010. Les résultats pour 2000 étaient venus à point nommé pour illustrer cette conviction : le fret ferroviaire avait alors réalisé 22,5 % de part de marché, le meilleur score depuis le déclin amorcé il y a deux décennies. La même année, les camions étaient stoppés dans leur irrésistible montée en puissance : les marchandises transportées par les poids lourds passaient

développement du rail (hors trains à grande vitesse) ont été multipliés par dix pour atteindre 8 milliards de francs. Mais la route a gardé son avance : 30 milliards de francs contre 23 milliards de francs pour la période antérieure. Le maintien de la suprématie de la route tient notamment à la pression des élus qui, soucieux de désenclaver leur département ou leur région, résistent mal à la tentation d'aller au-devant des attentes de leurs électeurs. Et les responsables de l'exécutif ont, eux aussi, toujours en perspective une élection.

COOPÉRATION EUROPÉENNE

Dans ce contexte, le Réseau ferré de France (RFF) et la SNCF ne disposent pas de la marge financière nécessaire pour réaliser leurs projets. D'autant moins que ces sociétés sont fortement endettées. Alors, le nombre des projets en bonne

La justice examine une demande de fermeture provisoire du campus de Jussieu

Les plaignants dénoncent la lenteur du désamiantage et la mauvaise tenue au feu

Le tribunal administratif de Paris a examiné, jeudi 25 octobre, la demande de fermeture provisoire du campus de Paris VI-et Paris-VII émanant du Comité anti-amiante Jus-

sieu. Le comité met en avant : le retard pris par les travaux de désamiantage, la mauvaise tenue au feu et les sureffectifs accueillis dans les bâtiments. Jugement le 8 novembre.

LA « FRÉNÉSIE contentieuse » du Comité anti-amiante Jussieu va-t-elle porter ses fruits ? Devant le tribunal administratif de Paris, le commissaire du gouvernement (qui ne représente pas l'Etat) a ironisé, jeudi 25 octobre, en évoquant les multiples référés déposés par le comité afin d'obtenir, « pour raisons de sécurité », la fermeture provisoire du campus des universités Paris-VI et Paris-VII. Mais il a très vite dressé un sévère constat : « Il est avéré que la plupart des bâtiments sont exploités en infraction avec la réglementation des établissements accueillant du public. » Sans pour autant exiger la fermeture de Jussieu, le commissaire du gouvernement a souligné qu'« il ne fait pas de doute que le non-respect des normes de sécurité présente un danger grave ». C'est pourquoi il a proposé au tribunal d'« enjoindre le préfet de police à tirer les conséquences de ces infractions ». Il devrait, selon lui, « saisir » la commission départementale de sécurité afin d'« établir un programme des travaux » et un « échéancier » pour la remise aux normes du campus « dans un délai de six mois sous peine d'astreinte de 10 000 francs par jour de retard ».

« METTRE AUX NORMES »

C'était la quatrième fois en dix mois que le tribunal administratif de Paris se penchait sur le lourd dossier du campus de Jussieu. Ce marathon juridique a été engagé par le Comité anti-amiante Jussieu (lire ci-dessous) suite à l'absence de réponse à la demande de fermeture adressée en juin 2000 au préfet de police de Paris. Après trois référés en urgence, le tribunal a donc débattu sur le fond de la requête déposée. Pendant la longue audience, Michel Parigot, président du comité anti-amiante, a expliqué que « l'existence de plu-

sieurs risques » et la lenteur de l'« action des autorités » justifiaient une fermeture afin d'« obliger l'exploitant à mettre les bâtiments aux normes ».

Selon le comité, au moins trois dangers menacent les quelque 50 000 étudiants, enseignants, chercheurs et personnels administratifs et techniques du site. Tout d'abord, la présence d'amiante. Alors que 79 personnes ont été reconnues en maladie professionnelle, et que cinq d'entre elles sont décédées, Michel Parigot a dénoncé la lenteur du chantier de désamiantage lancé en 1996. « Les travaux ne sont terminés que sur 2,5 % de la surface à traiter et seulement 20 % sont en chantier », a-t-il souligné. Ensuite, la mauvaise tenue au feu des bâtiments qui est « évaluée à dix minutes au lieu de 1 h 30 réglementaire ». Enfin, les « sureffectifs » accueillis dans les bâtiments du « grill » Jussieu « ne permettent pas une évacuation en cas d'incendie ». Si M. Parigot reconnaît « des améliorations récentes » en matière de sécurité (désenfumage des escaliers, mise en place d'un système d'alarme, escaliers supplémentaires), il considère néanmoins que tout cela « n'est pas raisonnable » et qu'« il ne faut pas attendre qu'il y ait des victimes pour agir ».

« Il y a sans doute eu des hésitations, des armolements », a admis M^{me} Georges Houlleaux, avocat du préfet de police de Paris. Mais, a-t-il insisté, « les risques sont expertisés et identifiés, les travaux sont effectués, les budgets sont alloués, les procédures de sécurité sont expérimentées et un programme de restructuration est en cours ». Concernant l'amiante, M^{me} Houlleaux a affirmé que, grâce aux mesures de confinement, « le risque d'amiante à Jussieu est maîtrisé. L'amalgame fait avec des personnes contaminées il y a des décennies est inacceptable ».

Alors qu'à l'issue du premier référé en urgence, en janvier, le tribunal administratif avait relevé que « certains bâtiments composant le campus ne sont pas conformes aux normes de sécurité et que cette situation nécessite des mesures plus sévères », M^{me} Houlleaux a reconnu que depuis cette date « beaucoup de choses ont avancé ». Contestant la tenue au feu de dix minutes « calculées dans des conditions extrêmes », l'avocat a fait valoir que depuis la création du campus, en 1963, « tous les dépôts de feu ont été jugulés ». Face au comité anti-amiante « militant pour un idéal », M^{me} Houlleaux a avancé « les contraintes du possible ».

« DES LOCAUX-TIROIRS »

Que Jussieu soit un dossier sensible, tout le monde le reconnaît. « Personne n'a jamais dit qu'il n'y avait aucun problème sur ce campus, mais des médecins sont en train de soigner le malade », a expliqué Michel Delamar, président de Paris-VII. Selon lui, « la fermeture est une espèce de fantôme qui ne servirait à rien sauf à engendrer un cataclysme universitaire sans précédent ». Pour Bernard Dizambourg, président de l'établissement public de Jussieu, « une fermeture temporaire n'a aucun sens ». L'objectif « est de sortir la totalité des occupants des locaux amiantés en 2006, soit dans des bâtiments traités, soit sur la ZAC de Paris Rive gauche, soit dans des locaux-tiroirs, et d'achever toute l'opération en 2009 », a-t-il expliqué. « Nous n'avons pas de solution pour aller plus vite », a affirmé M. Dizambourg en réponse à M. Parigot pour qui un plan global de remise aux normes « ne devrait pas dépasser 2005 ».

Jugement le 8 novembre.

Sandrine Blanchard

La longue bataille du Comité anti-amiante

LORSQU'IL DÉCOUVRE, en 1994, que huit personnes travaillant sur le campus de Jussieu sont malades de l'amiante, Michel Parigot est loin d'imaginer que, sept ans plus tard, il bataillerait devant le tribunal administratif pour obtenir la fermeture des bâtiments universitaires. « On pensait à l'époque que face à l'évidence du problème de l'amiante les pouvoirs publics agiraient vite », se souvient ce chercheur en mathématiques de l'université Paris-VII. En octobre 1994, avec une dizaine d'enseignants, d'ingénieurs-techniciens et d'administratifs, il crée donc le Comité anti-amiante Jussieu pour réclamer le désamiantage du campus et aider les victimes à obtenir la reconnaissance de leur maladie professionnelle. « Il a d'abord fallu se cultiver sur le sujet et convaincre nos interlocuteurs du bien-fondé de notre combat », raconte M. Parigot, également vice-président depuis quatre ans de l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva).

« BIEN APRÈS BEAUCOUP D'AUTRES CONSIDÉRATIONS »

En 1996, le comité vit « une grande année ». Le gouvernement prononce l'interdiction définitive de l'utilisation de l'amiante et annonce un plan de désamiantage du site de Jussieu sur trois ans, à compter du prin-

temps 1997. L'association pense avoir gagné une bataille. Mais l'arrivée de Claude Allègre au ministère de l'éducation nationale et son opposition à un désamiantage total ne facilitent pas l'avancée du dossier. « Nous avons surtout découvert que les problèmes de sécurité et de santé publique passaient bien après beaucoup d'autres considérations universitaires et immobilières », raconte M. Parigot. Estimant que quatre ans après l'annonce d'un plan de désamiantage, « la bonne volonté des pouvoirs publics » n'est pas au rendez-vous, le comité adresse en juin 2000 un courrier à M. Jospin pour dénoncer « la lenteur du chantier » et prévenir que si la mise en sécurité du campus n'est pas accélérée il demandera « une fermeture du site ».

« Le vrai problème est que ce chantier dure depuis plusieurs ministères », constate M. Parigot. S'il reconnaît que la demande de fermeture « n'est pas une action consensuelle », c'est en revanche « la seule solution aujourd'hui pour mettre le campus en conformité ». Désormais coutumier des actions en justice, le comité n'entend pas baisser les bras. « Si on arrête, le chantier prendra des décennies ».

S. Bl.

-15%*

PRINTEMPS

SUR TOUT LE MAGASIN EN RÉGLANT AVEC LA CARTE PRINTEMPS* Y COMPRIS SUR LES ARTICLES 8 JOURS EN OR

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DIMANCHE 28 OCTOBRE DE 10H À 19H AU PRINTEMPS HAUSSMANN

*SAUF ARTICLES POINTS ROUGES, LIBRAIRIE, ALIMENTATION ET SERVICES (BOUTIQUE BLANCHE, VOYAGES...). NON CUMULABLE AVEC D'AUTRES ESCOMPTES. **LE COMPTE CARTE PRINTEMPS EST UN CRÉDIT D'UN AN RENOUVELABLE SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION PAR TEMAREF S.A. - CAPITAL 89 546 751 F - 6, RUE ÉMILE-NOREAU, 59 100 ROUBAIX - 305 207 706 RCS ROUBAIX. TES ANNUEL, FRACTION DU SOLDE D0 : JUSQU'À 10 000 F, 19,5% (1,03% PAR MOIS). MENSUALITÉ : 5% DU SOLDE D0 PAR TRanches ENTÈRES DE 1 000 F AVEC UN MAXIMUM DE 150 F (CONDITIONS EN VIGUEUR AU 01/08/2001). LE COÛT TOTAL DU CRÉDIT DÉPEND DE SON UTILISATION. IL VARIE SELON LE MONTANT ET LA DURÉE DU DÉCOUVERT EFFECTIF DE VOTRE COMPTE CARTE PRINTEMPS.

PRINTEMPS HAUSSMANN - 64, BOULEVARD HAUSSMANN

La réforme de la fiscalité locale est menacée par le calendrier électoral

Opaque, injuste et inefficace, le système des impôts locaux mériterait d'être modifié. Plusieurs scénarios, qui opposent la droite et la gauche, sont envisagés. La proximité de la campagne présidentielle en repousse la réalisation

MARIANNE FATAL résoudre-t-elle l'énigme de la taxe d'habitation de Noisy-le-Sec ? C'est avec une bande dessinée sur les tribulations d'une détective enquêtant sur l'affaire des impôts locaux que Jean-Louis Mons, maire (PCF) de cette ville de Seine-Saint-Denis, a choisi d'éclairer ses trente-sept mille administrés sur la mécanique des redevances qu'ils acquittent dans sa commune. En cette saison de taxe d'habitation, foncière ou de redevances sur les ordures ménagères, un effort de pédagogie s'impose.

Quel citoyen connaît la répartition des taxes locales entre commune, département, région ? Qui sait comment s'applique la solidarité entre communes riches et communes pauvres ? Opaque, injuste, et inefficace, la fiscalité locale a,

depuis longtemps, besoin d'une réforme complète. Réclamé par les élus, annoncé par le gouvernement, ce grand chantier n'est pourtant pas près de s'ouvrir. La période préélectorale gèle toute velléité de s'atteler à cette tâche.

En juin, le ministère de l'intérieur et celui des finances ont remis une note aux associations d'élus comportant plusieurs pistes. Le Comité des finances locales (CFL) s'apprête à rendre, mardi 30 octobre, un avis sur les propositions du gouverne-

ment. « Puis, on en restera là ! », parie Jean-Pierre Fourcade, président du CFL et maire (UDF) de Boulogne-Billancourt.

L'histoire de la fiscalité locale n'est qu'une suite d'occasions manquées. « Ces dernières années, reconnaît Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget, nous avons collectivement trébuché sur deux réformes majeures : la taxe départementale sur le revenu et la révision des bases » de la taxe d'habitation.

Zèle des promesses et tempérance des actes : la gauche a calé sur la réforme de la taxe d'habitation. Du coup, les valeurs locatives des immeubles, qui servent au calcul de cet impôt, n'ont pas été révisées depuis les années 1970. Le gouvernement remettra un rapport au Parlement à la fin de l'année. Mais d'ores et déjà la solution qu'il préco-

nise : donner aux maires plus de liberté pour réviser eux-mêmes l'assiette de la taxe a été repoussée par le CFL. Plus largement, le débat porte aujourd'hui sur une alternative : faut-il supprimer les impôts locaux ou en inventer de nouveaux ?

TROUVER DE NOUVELLES RECETTES

Avant d'être nommé au ministère de l'économie, Laurent Fabius militait pour une transformation progressive des taxes locales en dotations nationales. Dans son esprit, l'Etat percevrait les impôts et les redistribuerait entre collectivités riches et pauvres. S'il défend moins ouvertement cette ligne, elle est toujours portée par Michel Sapin, ministre de la fonction publique. Député (PS) de l'Aisne, coprésident de l'Institut de la décentralisation, Jean-Pierre Balligand y sous-

crit, à condition d'inscrire dans la Constitution ces nouvelles obligations de l'Etat. « La nationalisation des ressources fiscales menace à terme notre autonomie financière », estime à l'inverse M. Fourcade. Avec la majorité des élus de droite, il propose une autre sortie de crise, à laquelle Jacques Chirac a apporté son soutien, lors de sa visite à Rodez (Aveyron), le 19 octobre : « L'autonomie fiscale et financière de nos collectivités locales devrait être inscrite dans notre Constitution », a martelé le chef de l'Etat.

Les défenseurs de l'autonomie fiscale des collectivités font preuve de beaucoup d'imagination pour trouver de nouvelles recettes. Le premier schéma consisterait à reverser aux collectivités une partie du produit des impôts nationaux, qui s'ajouterait à la fiscalité locale. « La solution passe par un partage des ressources d'Etat - CSG, TVA et même de l'impôt sur le revenu », affirme Jean-Paul Delevoye, président (RPR) de l'Association des maires de France.

Autre suggestion : substituer de nouvelles taxes aux impôts actuels en créant des redevances sur les activités polluantes, les technologies de communication ou sur l'énergie. Christian Poncelet, président (RPR) du Sénat, a lancé l'idée d'une taxe sur les téléphones mobiles, fraîchement accueillie par les industriels concernés. « Pourquoi ne pas taxer les utilisateurs du réseau UMTS ou le réseau de la télévision numérique terrestre », proposent certains élus. Les ordinateurs de Bercy simulent actuellement plusieurs hypothèses pour préparer le rapport que le gouvernement doit remettre au Parlement à la fin de l'année.

B. J.

Béatrice Jérôme

Les petites communes perdent l'argent de la chasse

La nouvelle loi sur la chasse fait râler les élus des communes rurales. Votée en juillet 2000, elle a introduit une modification dans la répartition de la redevance du permis de chasser. Jusqu'alors, la commune où le chasseur exerçait sa passion percevait 22 francs par pratiquant, soit une cagnotte nationale d'environ 30 millions de francs. Désormais, cette part est dévolue à la ville la plus proche abritant les services du Trésor public. Les petites municipalités sont ainsi privées d'une recette qui est plus que symbolique dans certaines régions où la chasse est une tradition vivace. « Pour nous, c'est un vrai manque à gagner », se lamente Gérard Pelletier, maire (div. g.) de Raze (Haute-Saône) et président de la Fédération nationale des maires ruraux (FNMR), qui a écrit au gouvernement à ce propos.

Les changements de 1999

- **Taxe professionnelle.** La fraction imposable des salaires dans le calcul de l'assiette de la TP (35 milliards de francs en 2001) a été supprimée.
- **Droits de mutation.** La part versée aux régions (5,3 milliards en 2001) a été supprimée et celle prélevée par les départements (330 millions en 1999) plafonnée.
- **Vignette auto.** Touchée par les départements, elle a été supprimée pour les particuliers en 2000 (elle a représenté 12,5 milliards de francs en 2001).
- **Taxe d'habitation.** La part reversée aux régions a été supprimée (soit une perte de 6 milliards de francs en 2001). Au total, ces suppressions ont été compensées par 59 milliards de francs de dotations d'Etat.

Les trois raisons du mauvais fonctionnement

● **La baisse des recettes fiscales.** La politique d'allègement d'impôts pour les ménages suivie par le gouvernement depuis trois ans se traduit par la suppression de recettes fiscales pour les communes, les départements et les régions. Celles-ci sont remplacées par des dotations d'Etat. Depuis 1999, la part des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement des collectivités locales est passée de 60 % à 49 % (enquête pour l'Association des maires de France réalisée en 2000 par le cabinet de consultants Philippe Laurent). Les régions sont les plus pénalisées. Leurs recettes fiscales ne représentent plus que 37 % de leur budget. En 2003, au terme de la réforme de la taxe professionnelle, « le contribuable local ne participera plus que pour 41 % des recettes de fonctionnement des collectivités locales, soit moins que le contribuable national », calcule Gilles Carrez, maire (RPR) du Perreux (Val-de-Marne). Or, rien ne garantit aux collectivités qu'elles pourront toujours compter sur les compensations de l'Etat.

● **Le transfert des compétences.** Depuis la décentralisation, le gouvernement transfère des charges aux collectivités locales sans les doter des moyens financiers correspondants. Au travers des contrats de plan Etat-régions, celles-ci cofinancent des investissements, qui relèvent théoriquement de l'Etat (politique de la ville, environnement, sécurité...). Elles se voient également confier de nouvelles compétences.

A partir du 1^{er} janvier 2002, les régions seront chargées d'organiser le transport par rail des passagers sur leur territoire. L'Etat n'a toujours pas arrêté le montant du budget compensatoire qu'il devrait leur verser. « Les régions ne seront pas en mesure de signer leur convention avec la SNCF à la date prévue », ont menacé, dans un communiqué publié le 24 octobre, les présidents de huit régions de droite. Autre exemple : la récente réforme de l'allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées coûtera, en 2002, 6 milliards de francs supplémentaires aux départements qui ne savent pas comment boucler leur

budget. Cet accroissement de la part des collectivités dans les investissements publics suppose de nouvelles recettes.

● **L'intercommunalité.** Le succès des nouveaux groupements intercommunaux créés par la loi de juillet 1999 menace le mécanisme de péréquation entre collectivités locales. Les 850 millions de francs versés en 2001 par l'Etat dans la tirelire destinée aux collectivités locales, baptisée Dotation globale de fonctionnement (DGF), s'avèrent insuffisants pour compenser les subventions versées aux structures intercommunales. Du coup, les communes sont lésées d'une part de leurs dotations. « Si l'on ne réforme pas la mécanique des concours de l'Etat aux collectivités locales, on sera obligés de financer l'intercommunalité sur le dos des communes pauvres et sensibles », prévient Jean-Pierre Fourcade, président du comité des finances locales et maire (UDF) de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).



LA PEUGEOT 607 EST ÉQUIPÉE D'UN SYSTÈME AUDIO JBL. IL ÉTAIT TEMPS QUE VOUS CHANGIEZ DE CHAÎNE HI-FI.

www.607.peugeot.fr

POUR GARDER LE SOURIRE À TOUT MOMENTS, LA PEUGEOT 607 EST ÉQUIPÉE DU SYSTÈME AUDIO JBL, UN SYSTÈME CONÇU SUR MESURE POUR L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE. SES 12 HAUHPARLEURS VOUS OFFRENT UNE RÉPARTITION SONORE REPRENANT LES PRINCIPES ACOUSTIQUES D'UNE SALLE DE CONCERT ET SES 240 WATTS VOUS ASSURENT, MÊME AU PLUS FAIBLE VOLUME, UN RESPECT INTÉGRAL DE VOS MUSIQUES PRÉFÉRÉES. LA PEUGEOT 607 NE POUVANT SE CONTENTER DE LA PERFECTION, LE SYSTÈME JBL ADAPTE AÛS LE VOLUME SELON VOTRE VITESSE, POUR UNE ÉCOUTE OPTIMALE À TOUT INSTANT. POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR.

*Se option de surversion Pass.

607 
PEUGEOT

L'affaire Ben Barka face à l'omerta des Etats

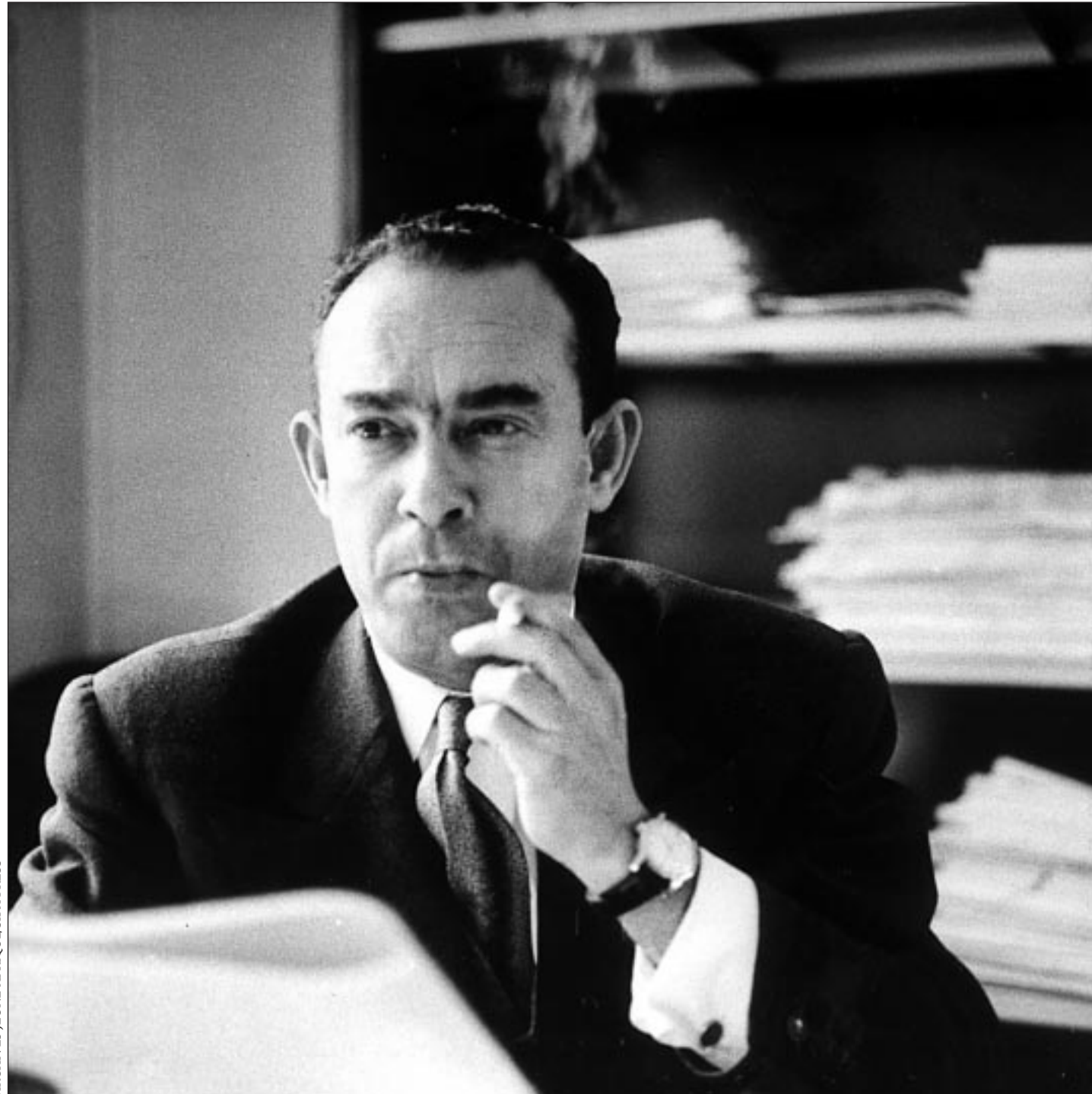
DANS le passé, il avait l'habitude de se rendre « discrètement » à la brasserie Lipp, chaque année à la date anniversaire de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka. Mais ce lundi 29 octobre, quand la famille et les fidèles commémoreront pour la trente-sixième fois le « rapt suivi de disparition », en 1965 à Paris, de la figure historique de la gauche marocaine, ce haut responsable au ministère français de la justice ne se mêlera plus à la petite foule. « Parce que ce n'est plus possible ! », tonne-t-il dans son bureau, sans souci des murs qui écoutent. « Il n'y a plus de mystère dans l'affaire Ben Barka. Si on voulait savoir, il n'y aurait aucune difficulté à connaître la vérité. Mais c'est une farce judiciaire, aussi du côté français ! » Et de révéler que le juge d'instruction, toujours saisi de l'affaire, « vient de demander une nouvelle fois qu'on lève enfin le "secret-défense" qui continue à peser sur une partie du dossier ». Quant à la « fameuse première commission rogatoire », prétendument adressée au Maroc en 1977, elle n'aurait jamais quitté la France. « Elle est passée du ministère de la justice au Quai d'Orsay, où on a mis le coude dessus. »

Interrogé le 14 septembre à Rabat, le garde des sceaux marocain, Omar Azzimane, a confirmé que ses services, « en dépit de toutes les recherches entreprises, n'ont trouvé aucune trace » de cette demande d'entraide judiciaire, ajoutant : « Mais c'est toujours le Maroc qu'on a accusé de faire obstruction. » A la lumière des derniers éléments de l'enquête, en effet, il faudrait plutôt conclure à une cogestion franco-marocaine pour étouffer la vérité sur la fin tragique de Mehdi Ben Barka. En ce sens, le « plus grand scandale des années de Gaulle » est un scandale très actuel. Pas plus à Paris qu'à Rabat, les autorités ne tiennent à ce que soit élucidé ce crime d'Etats, au pluriel.

Bien que submergé de dossiers, comme tous ses collègues à Paris, le juge d'instruction Jean-Baptiste Parlos a réussi, ce printemps, une première : à la suite de ses nouvelles commissions rogatoires, transmises cette fois-ci, il a pu se rendre au Maroc pour y enquêter. « La mauvaise volonté des autorités marocaines était manifeste », affirme un proche de la famille Ben Barka qui, en tant que partie civile, a accès au dossier. « Nous avons exécuté les demandes du juge à la lettre, conformément à la convention de coopération judiciaire franco-marocaine », répond le ministre Azzimane. « Maintenant, si l'on veut moderniser cette convention, nous sommes tout à fait disposés à faire ce travail. »

En fait, malgré le manque de coopération, le juge Parlos a pu établir comme vérité juridique ce qui, depuis le milieu des années 1970, était une évidence : les quatre truands français, recrutés par les services secrets marocains pour participer à l'enlèvement du principal opposant au roi Hassan II, ont vécu plusieurs années au royaume, après le crime. Exfiltrés, sans doute avec des complicités françaises, ils ont résidé à Rabat de 1965 à 1971, étroitement surveillés mais autorisés à exploiter un cabaret, *Le Bel Abri*, et des maisons closes. Ils avaient même le droit de faire venir leurs épouses ou compagnes, qui, fin 1976, l'ont révélé à la justice française. Trois d'entre elles n'avaient alors plus d'espoir pour leurs hommes qui, arrêtés, avaient « disparu » depuis cinq ans. En 1993, grâce aux frères Boureau, des Franco-Marocains qui les avaient croisés dans un lieu de détention secret, on apprit que trois des truands français furent liquidés en 1973.

Le quatrième, Jean Palisse, n'avait pas été arrêté. Grand cardiaque, il continuait d'être gardé dans une villa à Rabat où, en 1973, Antoine Lopez l'a brièvement rencontré. L'ancien cadre d'Air France à Orly et, par ailleurs, « honorable correspondant d'infrastructure » du service d'espionnage français, venait alors de sortir de prison. « Je n'en ai jamais parlé à la justice, parce que, libéré avant terme, il me restait deux années de conditionnelle à faire et que je n'aurais jamais dû aller au Maroc », nous a-t-il confié, le 18 octobre. Aujourd'hui, Lopez soupçonne qu'il fut, à son insu, « cornaqué » par les services français et marocains, qui, en



ARCHIVES JEUNE AFRIQUE/SIPA PRESS

Trente-six ans après le rapt et la disparition de Mehdi Ben Barka, figure historique de la gauche marocaine, la vérité juridique sur ce qui fut un crime d'Etats tarde encore à se faire jour, en raison d'une absence délibérée de coopération entre Paris et Rabat

étroite collaboration, auraient guidé ses pas. En effet, sans doute prévenu de son arrivée, un policier marocain que Lopez connaissait de longue date l'a « accueilli » en 1973 à Ceuta, l'enclave espagnole d'où le Français cherchait à entrer au Maroc. « Il m'a emmené chez Palisse, que j'ai vu dans le jardin d'une villa, le temps qu'il me dise qu'il voulait rentrer mourir en France. » Lopez s'en ouvre à une personne à l'ambassade de France à Rabat qu'il croit être le représentant du Sdece, l'actuelle DGSE (direction générale de la sécurité extérieure). « Comment êtes-vous arrivé au Maroc ? », lui demande le « diplomate », sans poser la moindre question au sujet de Palisse, qui fait pourtant l'objet d'un mandat d'arrêt international. « Via Ceuta, pourquoi ? », répond Lopez. « Alors, retournez-y le plus vite possible, rentrez en France et n'en parlez à personne. »

Le samedi 30 octobre 1965, lende-

main de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, Antoine Lopez s'était rendu à Orly pour y attendre le général Mohamed Oufkir, à l'époque ministre marocain de l'intérieur. « Oufkir m'avait prévenu de son arrivée à 17 h 30, par télex, sans doute pour me mouiller dans l'affaire », affirme l'ancien chef du service « passages » à Orly. « Avant de l'accueillir dans le hall, je suis monté dans mon bureau, qui donnait sur les pistes. J'ai alors vu deux avions militaires marocains, des Dakota, garés dans la zone de fret. » En redescendant, il aurait même croisé un agent marocain en poste à Paris, Ghali El Mahi, qui lui aurait fait part de la venue de son épouse Leïla sur l'un des appareils militaires. Or, dans les registres d'Orly, la justice française a vainement cherché trace de ces avions marocains. « Ni leur atterrissage ni leur décollage n'ont été enregistrés », révèle une source proche de l'enquête.

Dans son témoignage publié cet

été, simultanément par *Le Monde* (daté 30 juin et 31 juin-1^{er} juillet) et par l'hebdomadaire marocain *Le Journal*, Ahmed Boukhari, ex-membre du service de la « contre-subversion » au Maroc, a fait état d'un avion militaire ayant servi, notamment, à rapatrier au royaume, dans la nuit du dimanche 31 octobre, le cadavre de Mehdi Ben Barka, mort sous la torture dans la banlieue parisienne. Deux agents impliqués dans l'enlèvement de l'opposant, l'infirmier Boubker Hassouni et la cheville ouvrière de l'opération, « Chtouki », de son vrai nom Miloud Tounzi, auraient également quitté la France par ce vol clandestin. D'autres agents seraient rentrés au Maroc, dans les jours qui ont suivi, sur des avions de ligne. Trois d'entre eux, nommément cités, ont porté plainte pour diffamation à la suite du récit accusateur de leur ancien collègue. L'affaire est pendante devant la justice marocaine. Celle-ci, en revanche,

Mehdi Ben Barka, quelques mois avant son enlèvement, qui eut lieu le 29 octobre 1965, à Paris.

dans le quartier chic du Souissi. « Quand on pense qu'on nous bassine avec les "mystères" de l'affaire Ben Barka, alors qu'il suffirait de prendre un avion et d'interroger, à moins de trois heures de vol d'ici, un homme qui sait tout, de A à Z », enrage une source au palais de justice à Paris... En 1965, le commissaire « Chtouki » était impliqué, du début à la fin, dans toutes les manœuvres visant à attirer à Paris, pour s'en emparer, Mehdi Ben Barka, l'opposant exilé, résidant au Caire ou à Genève, qui se savait en danger de mort. Sollicité pour servir de « conseiller » à un film sur la décolonisation, intitulé *Basta !*, il avait accepté un rendez-vous avec les promoteurs du projet cinématogra-

« Quand on pense qu'on nous bassine avec les "mystères" de l'affaire Ben Barka, alors qu'il suffirait de prendre un avion et d'interroger, à moins de trois heures de vol d'ici, un homme qui sait tout, de A à Z »

n'a été saisie ni par l'infirmier Hassouni ni par Miloud Tounzi, ce dernier ayant pourtant été identifié comme l'un des protagonistes de l'affaire.

Débusqué, dès 1999, à la faveur d'une enquête antérieure du *Journal*, l'infirmier Hassouni se cache depuis. Mais Miloud Tounzi, quoique discrètement, vit au grand jour à Rabat, au 77, rue Bani Ourain,

l'accompagne. Il est écarté par l'un des policiers français. « Non, pas vous », lui dit-il. Azzemouri s'en va et, en fait, se cachera pendant plusieurs jours. Il a fallu attendre le témoignage d'Ahmed Boukhari, cet été, afin de comprendre pourquoi : sur les lieux de l'interpellation étaient également présents des agents secrets marocains, venus surveiller le travail des policiers et truands français. Ils ont menacé de mort, en arabe, le jeune compagnon de Ben Barka, lui intimant l'ordre de se « tenir tranquille ». Lorsqu'il dépose enfin à la brigade criminelle, le 3 novembre 1965, Azzemouri affirme avoir eu « peur d'être abattu, s'il s'agissait d'une opération marocaine, puisque j'étais l'unique témoin du rapt ». Nul ne s'est interrogé, à l'époque, sur ses raisons de croire à une « opération marocaine ».

SIX ans plus tard, Azzemouri est rattrapé par le destin. Le 25 février 1971, on le trouve mort à Paris, étranglé à l'aide d'une chaîne de vélo. La police française conclut au « suicide ». Il n'y a pas un Marocain qui y croit. Lui-même réfugié politique dans la capitale française, ayant bien connu Azzemouri, le poète Abdallah Baroudi rapporte, dès 1985, dans son livre *Elégies de la mémoire ancienne*, cette conversation, une quinzaine de jours avant la fin fatale. « Je suis harcelé nuit et jour par des appels téléphoniques d'individus me menaçant de me faire un sort. Et puis j'ai l'impression d'être filé par des individus dès que je sors de chez moi », lui aurait confié son compatriote. « Ceux qui te menacent par téléphone ont-ils l'accent marocain ou français ? - Les deux. » On reste dans l'ambiguïté franco-marocaine... Mais, quel qu'en soit l'auteur, pourquoi l'élimination de ce témoin capital aurait-elle été entreprise si tardivement ? En attendant qu'on rouvre l'enquête sur la mort suspecte de Thami Azzemouri, il n'y a pas de réponse à cette question. Tout juste peut-on faire remarquer qu'il disparaît à la veille de deux coups d'Etat successifs au Maroc, en juillet 1971, puis en août 1972. Avant le changement de régime, quelqu'un a-t-il voulu apurer un vieux compte ?

A partir du témoignage d'Ahmed Boukhari, une autre piste de recherches reste à remonter : les archives de la CIA. En effet, l'ex-agent marocain a révélé la présence, en 1965, au sein des services à Rabat, de « coopérants » américains, dont un colonel au département de la « contre-subversion ». Ayant suivi l'affaire Ben Barka en direct, la CIA doit receler la vérité dans ses fiches. De celles-ci, nonobstant le Freedom of Information Act qui devrait y donner accès, seules quelques-unes ont été « déclassifiées ». Il s'agit d'une demi-douzaine de messages, copieusement caviardés, concernant un truand français, Christian David, surnommé « le beau Serge ». Trafiquant d'héroïne arrêté en Amérique latine et extradé aux Etats-Unis, celui-ci a été expulsé en France en 1985 pour y être jugé du meurtre d'un policier, le commissaire Maurice Gallibert. Dans ce dossier, plusieurs éléments jettent le trouble : le truand, pris en main au début de sa carrière par le SAC (service d'action civique), la police parallèle gaulliste qui l'utilisait dans la lutte contre l'OAS, a toujours nié l'assassinat de l'inspecteur dans un bar parisien, le 6 février 1966, affirmant avoir fui la France avant, en raison de son implication dans l'affaire Ben Barka ; or, au moment de son arrestation au Brésil, en 1972, un document de la CIA en notre possession juge « malheureux » que la presse ait fait le rapprochement entre le narcotraffiquant et le crime politique en France, vieux de sept ans...

Avec l'aide de l'ONG américaine Human Rights Watch, le Forum marocain pour la vérité et la justice (FVJ) veut obtenir accès aux milliers de fiches de la CIA ayant trait à l'affaire Ben Barka. La famille de l'opposant « disparu » les réclame depuis des années, en vain. « Nous ne lâcherons plus le morceau », a affirmé, le 12 septembre à Rabat, le président de l'association, Driss Benzekri. Sous peu, on saura donc si les Etats-Unis, à l'instar du Maroc et de la France, continueront à sceller d'une omerta dictée par la raison d'Etat le rapt et la mise à mort d'un homme politique marocain, l'espoir assassiné de toute une génération.

Stephen Smith et, pour « Le Journal », Aboubakr Jamaï et Ali Amar

L'OPEP resserre sa discipline et espère un geste des autres producteurs

Le comportement de la Russie irrite les membres du cartel du pétrole

Face à la baisse des cours, les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) commencent à baisser leur production. En se réunissant lundi

29 octobre à Vienne avec les experts de six pays producteurs extérieurs à l'OPEP, ils espèrent stabiliser les cours jusqu'au printemps.

VIENNE

de notre correspondante

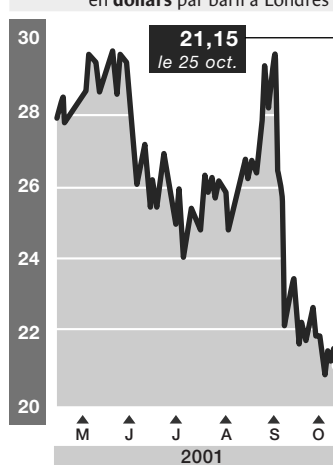
Après avoir beaucoup parlé de soutenir les prix, sans oser agir, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) commencerait-elle à le faire, sans le dire ? Des informations en provenance des milieux pétroliers – des annulations de cargaisons ou de promesses de livraison à une date déterminée – indiquent que le cartel a réduit sa production ces dernières semaines, afin de se rapprocher de son quota officiel avant sa réunion avec les experts de six pays producteurs extérieurs, lundi 29 octobre à Vienne.

Pilier de l'OPEP, l'Arabie saoudite avait été la première, fin septembre, à donner l'exemple en avertissant ses clients qu'elle allait fermer un peu les vannes. A l'exception notable du Nigeria, « ce comportement s'est généralisé », confirme Roger Diwan, de Petroleum Finance Company. Un tel effort de discipline permet de retirer actuellement au moins 500 000 barils/jour, soit près de la moitié du dépassement du quota de l'OPEP, que l'organisation a laissé inchangé lors de sa dernière conférence ministérielle, fin septembre à Vienne.

Le message commence à être entendu : le prix du brut s'était un peu raffermi jeudi 25 octobre sur les marchés après avoir subi une érosion presque continue – de l'ordre de 20 % – depuis les attentats du 11 septembre. Mais il se situe entre 19 et 21 dollars le baril (selon le panier de référence de l'OPEP, qui prend en compte plusieurs qualités de pétrole), nettement en deçà de la « fourchette » de 22 à 28 dollars que le cartel avait adoptée depuis deux ans, en ajustant régulièrement sa production de manière à rester au niveau « idéal » de 25 dollars. Jeudi encore, le secrétaire général de l'OPEP, le Vénézuélien Ali Rodríguez, a précisé que l'OPEP « n'a pas abandonné » son mécanisme de contrôle des prix, ni la fourchette officielle. Mais elle doit « agir rapi-

Le cours du Brent

en dollars par baril à Londres



Le cours du pétrole est affecté par la crainte d'une forte baisse de la demande.

dement », a-t-il déclaré, « pour préserver la stabilité du marché et rechercher la coopération des non-OPEP ».

Depuis six semaines, les onze membres de l'OPEP (Algérie, Indonésie, Irak, Iran, Koweït, Libye, Nigeria, Qatar, Arabie saoudite, Emirats arabes unis et Venezuela) se sont longuement interrogés sur la stratégie à adopter. « Le cartel avait le choix entre trois attitudes, résume Pierre Terzian : resserrer la discipline – c'est la position de l'Arabie saoudite ; déclencher une guerre des prix, qui serait dévastatrice pour tout le monde, y compris pour les pays consommateurs ; et couper sa production. » Mais les Saoudiens s'opposent à toute baisse de production décidée unilatéralement par le cartel, qui diminuerait encore sa part de marché au moment où la Russie annonce sans prendre de gants une montée en puissance de sa production, et où de nouveaux concurrents assis sur des réserves considérables, tel le Kazakhstan, sont enfin en mesure d'exporter.

Menace ultime envers les « non-OPEP », le spectre d'une « guerre des prix » (comparable à celles qui

ont été déclenchées volontairement par l'OPEP en 1986, puis involontairement en 1998 à cause de la crise asiatique) a été évoqué à deux reprises par le président vénézuélien Hugo Chavez, au cours de la tournée qu'il a effectuée ce mois-ci dans différentes capitales arabes et européennes. Si l'OPEP ouvre les vannes, a-t-il averti, « le baril pourrait descendre à 5 dollars ».

Les membres du cartel sont irrités par le comportement de la Russie, trop occupée à exploiter la nouvelle donne géostratégique pour se soucier des intérêts communs des pays producteurs. Ils poursuivent cependant leurs efforts de dialogue avec les non-OPEP : après une rencontre, samedi 27 octobre à Abu Dhabi, entre les ministres saoudiens, des Emirats arabes unis et d'Oman, ils espèrent que la réunion prévue pour lundi à Vienne, avec la Russie, le Mexique, la Norvège, le Kazakhstan, l'Angola et l'Égypte, permettra d'arracher un accord de principe sur un « gel » de la production jusqu'au printemps.

Joëlle Stolz

Carrefour est autorisé à vendre ses parts de Cora à la Deutsche Bank

Le tribunal de commerce de Paris a estimé que la cession des 42,39 % du capital de GMB (magasins Cora et Match) ne constituait pas une opération de portage au profit du groupe Casino

réserve de l'accord préalable du groupe Cora ». Au terme des cinq ans, Deutsche Bank peut mettre sa part aux enchères.

Carrefour estimait qu'un autre accord, du 28 avril 1999, liant son sort à celui de Casino au sein de la centrale d'achats Opéra, détenue à parité par les deux sociétés, interdisait toute acquisition de titre Cora de la part de son partenaire. Lors de la constitution d'Opéra, Casino et Cora s'étaient promis de ne pas entrer au capital l'un de l'autre.

POSITION PRIVILÉGIÉE

Saisi de ce point central, le tribunal de commerce a indiqué, dans son jugement, que le protocole d'accord entre Casino et Cora indiquait certes cette interdiction, mais que « le second paragraphe prévoit que si une partie ne respecte pas cet engagement l'autre partie a la faculté de dénoncer le protocole et d'obtenir une indemnité ».

Les défenseurs de M. Bouriez avaient estimé devant le tribunal que ce montage s'apparentait à une forme de portage de la part la banque allemande au profit de

Casino. Ils avaient dénoncé une habileté juridique relevant de l'abus de droit qui mettait, à terme, en danger l'indépendance du groupe Cora et pouvait bloquer le développement de l'entreprise. Selon eux, même en cas de mise aux enchères des titres de Carrefour par Deutsche Bank, Casino s'est garantie une position privilégiée.

Le tribunal indique dans son jugement que les éléments fournis par la banque permettent de « comprendre que Deutsche Bank agit pour son propre compte ». « Quoi qu'il en soit, poursuit le tribunal, c'est au juge du fond qu'il appartient de trancher entre les interprétations opposées. Le juge des référés, juge de l'évidence, ne saurait être qualifié pour apprécier la sincérité des intentions affichées. (...) Une acquisition de fait des titres Cora, sans son accord, par Casino, sous le couvert de la Deutsche Bank, n'est ainsi pas avéré avec la certitude nécessaire en référé et il n'y a donc pas de trouble manifestement illicite ni de dommage imminent. »

Jacques Follorou

L'euro ballotté entre le statu quo de la BCE et les chiffres américains

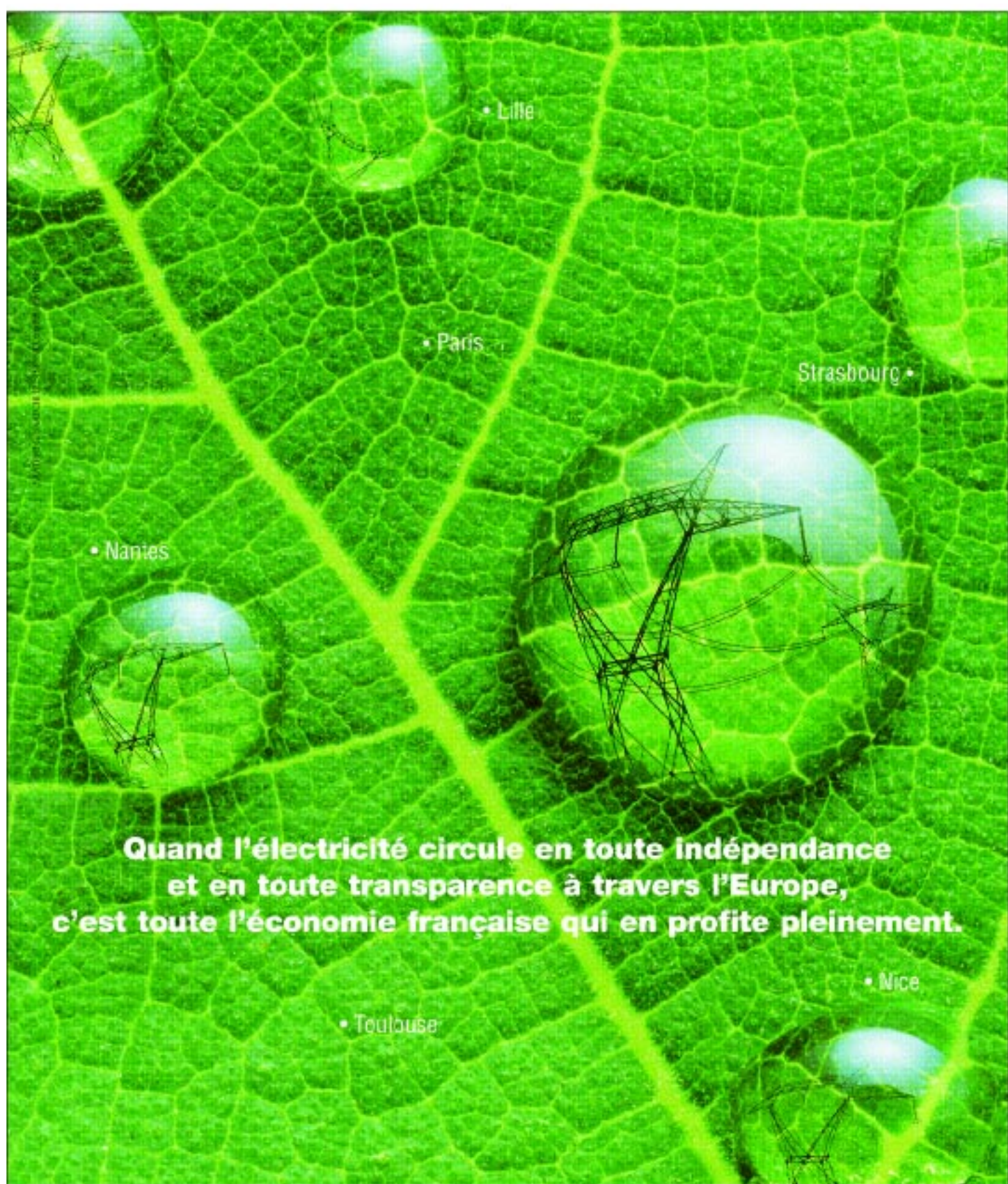
APRÈS AVOIR chuté, jeudi 25 octobre, en réaction à la décision de la Banque centrale européenne (BCE) de ne pas modifier ses taux d'intérêt, l'euro s'est ressaisi, quelques minutes plus tard, après la publication de mauvais indicateurs économiques américains. Il avait reculé, jeudi, jusqu'à 0,8880 dollar, puis était remonté jusqu'à 0,8978 dollar et se négociait, vendredi matin, à 0,8942 dollar, soit au même niveau qu'avant la réunion de la BCE. Les commandes de biens durables, les demandes d'allocations chômage et les coûts salariaux ont montré un ralentissement de l'activité aux Etats-Unis et pesé sur le billet vert. Décevant les marchés, la BCE n'a pas cédé aux pressions des gouvernements de la zone euro qui militent pour un assouplissement monétaire afin de soutenir la croissance. Le gouverneur de la Banque de France Jean-Claude Trichet a déclaré, vendredi, sur RTL, que la BCE ne devait être influencée « ni dans un sens ni dans l'autre », tandis que pour le président de la Bundesbank Ernst Welteke, s'exprimant vendredi dans le quotidien *Die Welt*, il n'y a actuellement « pas assez » d'éléments permettant à la BCE de baisser ses taux.

Marks & Spencer : les salariés inquiets du plan des Galeries Lafayette

AVANT LA RÉUNION du comité central d'entreprise (CCE) de Marks & Spencer, mardi 30 octobre, les premières négociations engagées sur la reprise des 18 magasins et des 1 516 salariés par les Galeries Lafayette (*Le Monde* du 24 octobre) suscitent l'inquiétude des syndicats. Selon eux, le transfert des salariés aux conditions posées par le groupe repreneur – avec un nouveau contrat de travail – se traduira par des baisses de salaires, de l'ordre de 5 % à 15 % et la perte de divers avantages. Ils s'interrogent également sur les projets de cession d'un certain nombre de magasins à d'autres chaînes (H & M, Zara, Monoprix, BHV...). Les dirigeants des Galeries Lafayette ont subordonné leur offre de reprise à l'accord majoritaire des syndicats et à un avis favorable du CCE sur le plan avant le 30 novembre.

Bolloré et UBS à l'assaut de Lazard

SELON LE QUOTIDIEN BRITANNIQUE *Financial Times* du vendredi 26 octobre, la banque suisse UBS Warburg et l'homme d'affaires français Vincent Bolloré participeraient à l'assaut du groupe Lazard. Les deux financiers auraient acheté des titres Eurazeo, qui détient 16,7 % de la banque Lazard. M. Bolloré serait pour l'instant en dessous du seuil de 2 % du capital de la société et investirait dans une logique purement financière. UBS Warburg détiendrait près de 10 % du capital de la holding, selon le journal. Société de portefeuille, Eurazeo présente une forte décote par rapport à la valeur totale de ses actifs (environ 46 %). Le capital d'Eurazeo est contrôlé à plus de 50 % par des entités proches de Lazard.



Transporter l'électricité en respectant l'environnement, c'est la raison d'être de RTE, le gestionnaire du Réseau public de Transport d'Électricité à haute et très haute tension. Permettre à tous les utilisateurs un accès équitable à ce réseau, veiller à la sûreté du système électrique et à la qualité du courant fourni, telles sont les missions de RTE. Son indépendance, consacrée par la loi du 10 février 2000,

est une garantie pour la réalisation des missions de service public qui lui ont été confiées. Grâce au développement des interconnexions avec les principaux pays européens, la France s'impose au cœur de l'Europe de l'électricité. L'ambition de RTE est d'être un partenaire fiable au service de tous : industriels, producteurs d'électricité, collectivités locales... En Europe comme en France.



Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité

www.rte-france.com

VALEURS FRANCE

En baisse de 1,55 %, à 19,08 euros, vendredi 26 octobre au matin, Legris Industries a vu son chiffre d'affaires reculer de 5,4 % au troisième trimestre.

Les administrateurs judiciaires de Moulinex ont indiqué, jeudi soir, que la vente des actifs du groupe d'électroménager ne pourrait apurer le passif de l'entreprise.

Le titre du groupe pétrolier TotalFinaElf gagnait 1,29 %, à 156,5 euros, vendredi matin. La veille, Baker Hughes, numéro trois mondial des services pétroliers, a annoncé avoir plus que doublé son bénéfice net au troisième trimestre.

Européenne d'Extincteurs, dont le titre est suspendu depuis le 11 octobre, a été mis en règlement judiciaire jeudi avec une période d'observation de six mois. Le fabricant d'équipements anti-incendie a fait état de contacts avec « d'éventuels repreneurs ».

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 26 OCTOBRE Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 26 novembre

Table of market values for France, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Valeur nominal (1).

Main table of market values for France, listing various companies and their stock prices in euros and francs.

Table of international market values, listing various international companies and their stock prices.

Table of international market values, including a section for 'International' and 'Cours en euros'.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 25 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of new market values for France, listing various companies and their stock prices.

Main table of new market values for France, listing various companies and their stock prices.

Main table of new market values for France, listing various companies and their stock prices.

Table of new market values for France, including a section for 'SECONDE' and 'MARCHÉ'.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 25 octobre

Table of SICAV and FCP values, listing various investment funds and their prices.

Main table of SICAV and FCP values, listing various investment funds and their prices.

Main table of SICAV and FCP values, listing various investment funds and their prices.

Table of SICAV and FCP values, including a section for 'Fonds communs de placements'.

LEGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

L'« art » du vin passionne de plus en plus d'amateurs hédonistes

L'apprentissage exige persévérance et méthode. Première leçon : le rituel de la dégustation, exercice indispensable, clé de la connaissance des terroirs et des mystères de la vinification, qui permettra de se constituer une bonne cave

Le succès grandissant des foires aux vins et des divers Salons ou manifestations qui y sont consacrés correspond à la passion œnologique qui gagne de plus en plus de Français. La connaissance des crus et des

terroirs passe par une éducation spécifique indispensable, dont la dégustation constitue la première étape. A la fois rituel et apprentissage, la dégustation permet de former les capacités olfactives et

visuelles du néophyte à la distinction des différents cépages et origines. Constituer sa cave représente la deuxième étape de cet apprentissage. Olivier Poussier, chef sommelier chez Lenôtre, sacré meilleur

sommelier du monde en 2000, donne ses conseils, entre vins à consommer vite et d'autres à conserver, les vins de garde. Ensuite, il est nécessaire de voyager dans les vignobles, de s'entretenir avec vigne-

rons et maîtres de chai pour connaître les secrets de la vinification, qui amélioreront le savoir de l'autodidacte et l'éclaireront dans ses choix. Voici en trois pages un petit itinéraire initiatique.

ON DEVIENT amateur de vin comme on l'est de l'opéra, autodidacte et passionné.

La dégustation est un exercice d'abord un peu déroutant, mais indispensable pour découvrir le vin et apprendre à en parler. Il est en effet impossible de reconnaître un cru que l'on n'a jamais dégusté. C'est une manière d'apprendre à goûter le vin en pratiquant la convivialité sans risquer la fatigue de l'alcool, parce que l'on se contente d'observer, de humer et d'oxygéner le vin dans son palais en le faisant rouler, sans l'absorber. Impossible de reconnaître un vin qui n'a jamais sollicité nos capacités olfactives.

Mais on ne confondra pas dégustation et service du vin à table, qui relève d'un autre exercice, tout aussi hédoniste, l'accord des vins et des mets.

Dans les deux cas, l'approche du vin est éminemment culturelle. La dégustation est un moyen d'accès, une clé de la connaissance des différentes étapes de l'élaboration du vin, de la vigne à la bouteille. Le discours qui y est lié, aux métaphores complexes et hermétiques, celui des sommeliers aux propos fleuris, ne peut se substituer à l'approche personnelle, l'expérimentation.

La dégustation n'exige pas d'équipement particulier. La vue, l'odorat et le palais suffisent. Il faut un verre fin et de préférence en forme de tulipe pour permettre aux arômes de se concentrer dans sa partie haute. Le « taste-verre », invention bourguignonne qui intègre le tastevin traditionnel au verre, est un instrument pour dégustateur confirmé. Le rituel, lui, est immuable : observer la couleur du vin, ses nuances et l'intensité de ce qu'on appelle la robe. Si elle est trouble, le vin peut présenter un défaut ; cela peut signifier aussi qu'il a mal voyagé.

Une couleur intense, lourde, tendant à l'opacité, n'est pas un signe de supériorité. On perçoit là, déjà, le rôle joué par le terroir, et l'on apprend vite qu'un volnay est moins intense qu'un richebourg, que la syrah colore plus que le grenache, comme le cépage du sangre de toro, un vin espagnol dont le nom se passe de commentaire. On apprend aussi, sans toutefois le détecter facilement, qu'il existe des techniques pour colorer le vin, par exemple en chauffant la vendange. Au contraire, un vin clair,



Les grâces d'un vin sont très souvent un combat mené face à un sol difficile et un climat ingrat.

limpide, peut signifier une absence de matière due à une trop sévère filtration.

Faire tourner, assez vivement, le vin dans son verre (le débutant de la dégustation) permet d'observer la manière dont le vin « pleure » par la trace qu'il laisse sur la paroi, sa durée, sa forme, dont on apprendra peu à peu la signification ; puis on le portera au nez pour en humer les arômes. On repère vite des constantes, surtout lorsque le vin est jeune, assez vives parfois, c'est l'expression aromatique. Elle dépend de nombreux éléments, de la température de conservation, de celle du vin

dans le verre. En s'efforçant d'identifier les arômes, on cerne bientôt les méthodes de la vinification. Déguster à la propriété prend alors toute sa valeur. On se fera expliquer par le maître de chai la durée de la fermentation, la nature de l'assemblage, le moment où il intervient et les techniques d'élevage, le pourcentage de bois neuf ou de bois de deux ans.

Le degré d'alcool est aussi un élément d'appréciation, souvent déterminant mais trompeur. Pour un vin jeune, il favorise l'expression du fruit ; les tannins et l'acidité d'un vin plus évolué ne seront

pas nécessairement bien notés, alors qu'ils sont pourtant facteur d'un bon vieillissement.

La mise en bouche est l'instant solennel, indispensable pour apprécier, puis tenter d'identifier, un terroir. Ce terme, passablement galvaudé, prend avec le vin un sens particulier. Il englobe le sol et sa morphologie, le site et son exposition, son altitude, son climat, les vents dominants et tous les facteurs qui pèsent sur le cycle de la vigne, donc sur la qualité du raisin.

Les grâces d'un vin sont très souvent un combat mené face à un sol difficile et à un climat ingrat.

Un combat écologique aussi, pour protéger une plante convoitée par mille insectes, bactéries, et poursuivi, dès la vendange acquise, au gré de la vinification et de l'élevage en chai. La magie de la vigne, c'est la patiente obstination des vigneronnes à trouver pour chaque terrain le bon cépage et à en maîtriser le rendement. Les hommes de science du vin parlent désormais de « biôme », plus que de « terroir », pour désigner un écosystème où interviennent à la fois le sol, le sous-sol, le climat, les cépages ad hoc et le savoir transmis de génération en génération.

La dégustation guide le vigneron. Son objectif est différent de celui de l'amateur. Il s'agit d'abord d'éviter que le produit de la vendange – le moût – ne tourne au vinaigre, ce qui est sa vocation naturelle ! On dispose aujourd'hui de techniques d'extraction fractionnées du moût et des moyens de contrôle de l'activité bactérienne, qui facilitent la stabilisation du produit. Les fermentations (alcooliques et malolactiques) sont conduites sous tempé-

La magie de la vigne, c'est la patiente obstination des vigneronnes à trouver pour chaque terrain le bon cépage et à en maîtriser le rendement

ratures strictement contrôlées, avec des durées inusitées autrefois. De cela aussi la dégustation peut rendre compte.

Le vin est ensuite séparé de ses lies par soutirage. Puis vient la mise en bouteille au domaine, qui est un usage moderne. Dans le Bordelais, le négoce s'en chargeait. Or la bouteille joue un rôle important dans l'évolution du vin. Le vieillissement est plus lent et souvent plus subtil dans les grands formats (magnum, impériale). En l'absence d'oxygène se produit un phénomène de réduction et se développe le bouquet des vins de garde. Les vins blancs évoquent souvent des notes florales, l'amande grillée, le tilleul, la cire ou le miel. Une dégustation attentive, seule, permet de distinguer les nuances du bouquet d'un grand vin rouge, ses notes épicées ou animales, ses arômes de cuir, de vanille ou de sous-bois. Quel est alors le critère dominant dans l'appréciation d'un vin ? L'harmonie et le plaisir, répondra l'amateur s'il ne craignait de se griser de mots.

J.-C. Rt

Quelques rendez-vous

- **Reims.** Salon des vins des vigneronnes indépendants, du vendredi 9 au dimanche 11 novembre.
- **Toulouse.** Salon des vins, du vendredi 9 au dimanche 11 novembre.
- **Brest.** 17^e Salon des vins et de la gastronomie, du vendredi 9 au mardi 13 novembre.
- **Les Baux-de-Provence.** A la Cité des Baux, 3^e Salon des vins, samedi 11 et dimanche 12 novembre.
- **Châteauroux.** Salon des vins et de la gastronomie, du vendredi 16 au dimanche 18 novembre.
- **Paris.** Salon des vins des vigneronnes indépendants, Parc des expositions de la porte de Versailles, du jeudi 29 novembre au lundi 3 décembre.
- **Paris.** 6^e édition du Salon saveurs, Espace Champerret, du vendredi 30 novembre au lundi 3 décembre.

Olivier Poussier, chef sommelier chez Lenôtre depuis 1988

« Pour constituer sa cave, l'idéal est de se rendre à la propriété »

« Quels conseils le meilleur sommelier du monde de l'année 2000 donne-t-il à un amateur de vin débutant désirant constituer sa cave ?

– La conservation du vin exige deux conditions préalables : le maintien d'une température à peu près constante dont les écarts n'excèdent pas une douzaine de degrés, et la stabilité de l'hygrométrie à un niveau suffisant. Il faut donc disposer d'un lieu adéquat ; une vraie cave, en l'équipant au besoin d'un système de traitement de l'air.

» A défaut, il existe des caves préinstallées, munies d'un système antivibratoire et d'un groupe de froid. On trouve des modèles de 400 à 600 bouteilles. Mais, pour commencer, une armoire à vin d'appartement de 120 bouteilles peut suffire pour amorcer sa cave.

– Ces bouteilles, comment doit-on les choisir ?

– Certainement pas pour spéculer, car il faut de l'expérience. On commencera par acheter un tiers de vins à évolution rapide, à boire sans tarder ; puis un tiers de vins de semi-garde à ouvrir dans trois à cinq ans. Le tiers restant se seront les vins de garde, les vins de plaisir, ceux qui justifient vraiment l'existence d'une cave et, dans certains cas, la rentabilisent.

– Quels critères adopter pour sélectionner un vin ?

– L'idéal, c'est le coup de cœur, car il faut toujours goûter avant d'acheter. C'est en dégustant que l'on forme son goût. Il est bon aussi de s'armer d'un guide.

» Ensuite c'est affaire personnelle. On aimera plutôt les bourgognes, les vins d'Alsace ou de la vallée du Rhône pour leur typicité. Si

l'on préfère la technique bordelaise, on recherchera la maturité des vendanges, qui donne le patiné, le soyeux, des vins ronds, gras et riches.

» Dans d'autres régions, on fera attention à la rusticité, qui ne va pas toujours de pair avec la qualité. Ne pas oublier les vins de Loire, du Jura, de Savoie, il en est d'excellents. Mais à un débutant je conseille de s'intéresser d'abord à des valeurs sûres : un madiran, par exemple, dans le millésime 1997. Il n'est pas trop cher, et chez certains vigneronnes on trouve des bouteilles d'une grande finesse. C'est un vin qui peut être racé lorsque sa concentration tend vers l'équilibre.

» Le Languedoc est aussi une région qui bouge. Mais il faut faire attention. C'est moins le coût d'une barrique (il est le même par-

tout) que l'aptitude au vieillissement, plus faible dans le Languedoc que dans d'autres régions, qui doit constituer un élément fondamental du prix.

» Il faut là comme ailleurs se garder des produits de spéculation, même si les coûts de stockage sont onéreux. Dans toutes les régions, il existe des vins de plaisir, même à l'étranger. Je recommande, en particulier, de porter attention aux vins du Douro (Portugal) pour leurs qualités de vieillissement.

– Où faut-il acheter son vin ?

– Il existe de nombreux moyens d'acheter de bons vins. La formule des clubs, les achats sur Internet par correspondance ou dans les foires aux vins conviennent pour le réapprovisionnement et les vins connus. Si l'on s'adresse à un nouveau domaine, ou si l'on cherche

un nouveau millésime, il est préférable de pouvoir déguster ce que l'on va acheter.

» L'idéal est alors de rendre visite à la propriété, lorsqu'il existe un service de vente aux particuliers. Ce n'est malheureusement pas souvent le cas dans le Médoc. Rien ne remplace le contact direct pour le véritable amateur. Au quotidien, en ville, c'est naturellement le bon caviste qui doit nouer le dialogue, comprendre la demande et suggérer plusieurs offres.

» Il ne faut jamais hésiter à préciser ce que l'on cherche ; le travail du caviste est de donner aux vins le maximum de chances de s'exprimer. A millésime identique, une bouteille chez lui n'est pas nécessairement plus chère qu'ailleurs. »

Propos recueillis par Jean-Claude Ribault

Esthétique
Economique
Modulaire
Emboîtable
Imputrescible
Inaltérable
Manuportable
Monobloc
Pose aisée

Le Bloc Cellier

Le lot de 10 blocs Celliers standards 998^F TTC

soit une capacité de 190 bouteilles type bordeaux
Franco France métropolitaine à partir de 598[€]

Informations, documentation, tarif à :
www.bloc-cellier.com
Idées Design - 5 rue Jacques Prado 35 600 Redon
Tél : 02 99 72 35 34 Fax : 02 99 72 12 61

Acheter des bordeaux sans se ruiner



Vendanges dans le château médocain du Cos d'Estournel.

MICHEL GUILLARD/SCOPE

LA COUPE des Grands Crus de Saint-Emilion a été décernée samedi 15 septembre au modeste Château-Rochelle, qui devance le Château de Valandraud, le plus célèbre des vins « de garage ». C'est le nom donné par dérision à quelques crus produits en très petite quantité avec l'appoint d'une technologie dernier cri sans l'apparat des chais des grands châteaux. Les soixante-dix jurés, réunis par le syndicat viticole de Saint-Emilion, avaient à départager soixante-huit concurrents, à l'issue d'une dégustation à l'aveugle, le cru le plus

régulier sur l'ensemble des millésimes 1996, 1997 et 1998. Un critère qui excluait le hasard.

Cet hommage au sérieux de Philippe Faniest, propriétaire du Château Rochelle, interpelle. Par quel mystère ce vin, dont le millésime 1998 coûte 120 F (18,29 €) la bouteille, peut-il l'emporter sur le Château de Valandraud, bichonné par Jean-Luc Thunevin, que les amateurs s'arrachent pour 2 650 F (404 €) la bouteille dans le même millésime ? L'heureux vainqueur de cette compétition, qui n'a pas l'intention d'augmenter ses prix,

n'est pas étonné : « C'est un choix qui consacre notre démarche constante, celle de faire des vins de garde. » L'affaire serait plaisante si elle n'entretenait le doute chez le consommateur. Comment un vin vingt-deux fois moins cher peut-il s'imposer haut la main devant l'un des plus convoités, à qui Robert Parker attribue la note de 93/100, « l'un des Valandraud les plus élégants produits à ce jour », alors que Rochelle doit se contenter d'une note certes honorable : 88/100, avec toutefois ce commentaire : « Ce vin pourrait s'imposer comme l'une des révélations du millésime. »

quais, souvent cité comme exemple d'une parfaite réussite. Le second vin de Léoville-Poyferré est le Château Moulin-Riche. On trouve aussi le Sarget de Gruaud-Larose, la Croix de Ducru-Beaucaillou, les Fiefs de Lagrange, le Connétable et le Moulin de Talbot, l'Amiral de Beychevelle, le Château Duluc chez Branaire-Ducru.

Propriété de Patrick Marotteaux, le Château Duluc est un exemple de second vin, élevé comme tel par l'œnologue Jacques Boisseron, qui assure aussi la vinification de Château Branaire-Ducru. Une attaque franche, des tannins assouplis, une note finement boisée : le millésime 1996 (150 F, 22,87 €, la bouteille) assume bien son identité, sans porter ombrage à son aîné Branaire-Ducru, qui mérite encore quelques années de garde. Il est certes d'une moindre intensité, mais il appartient bien à la famille des saint-julien par sa finesse et sa complexité aromatique. Il n'est qu'à la déguster avec un salmis de palombe pour s'en convaincre.

Référence claire, « garante pour le consommateur d'accessibilité, de sécurité, d'une qualité constante et supérieure à prix stable », les vins de marque font des émules. On compte aujourd'hui plus de 400 marques qui représentent environ 100 millions de bouteilles vendues dans le monde. Mouton-Cadet, avec 15 millions de bouteilles en 2000, reste la marque la plus vendue dans le monde, suivi de Malesan, 8 millions de cols en France la même année. Quelques-uns des vins de marque espèrent, comme Mouton-Cadet, bénéficier de la notoriété des châteaux. Mais, comme le dit avec humour Tom Stevenson, « Mouton-Cadet n'est qu'un Mouton [Rothschild] déguisé en agneau ». Signalons, parmi les meilleures marques : Dourthe numéro 1, La Cour Pavillon, Michel Lynch, produit par Michel Cazes, du Château Lynch-Bages, et aussi, le dernier-né des établissements Calvet, conçu comme une « cuvée » de 1 000 caisses : Aetos (l'Aigle), commercialisé au prix de 10 €, soit 65,60 F la bouteille.

J.-C. Rt

Microclimats et espaces semi-désertiques pour les meilleurs coteaux-varois

LE HAUT PAYS varois, au cœur de la Provence intérieure, est une succession de crêtes rocheuses entrecoupées de plaines encaissées et d'espaces semi-désertiques qui constituent autant de microclimats. Le vignoble se développe sur les vingt-huit communes qui ont scellé leur destin en 1993 au sein de l'AOC coteaux-varois. Brignoles et Saint-Maximin, avec la basilique Sainte-Madeleine qui se dresse sur un ergot rocheux, sont les deux principales bourgades de cette succession de vallées contrastées.

Les vins des Coteaux varois se déclinent en rosés fruités (55 %), en rouges parfois généreux (40 %) et en blancs (5 %) dépourvus de lourdeur. Il existe aussi de surprenants vins de pays, issus de cépages allogènes. A l'Abbaye royale de La Celle, la Maison des Coteaux varois fait face à l'Hostellerie, où Alain Ducasse a dépêché une équipe talentueuse. Tôt le matin, les senteurs de légumes précoces s'échappent de la cuisine. C'est la préparation des artichauts en barigoule au caillé et lard croustillant. Cuisine provençale et tradition vigneronne vont à l'unisson, et la cave de l'Hostellerie propose le meilleur de la jeune AOC locale et de quelques vins de pays.

A Néoules, le Domaine de Trians dispute un sol caillouteux à

une magnifique chèneaie au pied du massif de Cuers. Jean-Louis Masurel a planté la moitié de la propriété de vieilles vignes (grenache, cinsault, carignan, ugni blanc). L'évolution de l'encépagement se fait en direction de la syrah et du cabernet-sauvignon et aussi du sémillon, rôle et de la clairette en blanc.

UN TRÈS BEAU FLEURON

Assemblage de grenache, cinsault et syrah, le Château Trians rouge 1999 présente une robe foncée aux reflets violacés. Au nez, le vin exprime des arômes de fruits rouges concentrés, avec une dominante de cassis et de griotte. En bouche, l'équilibre s'établit rapidement entre la souplesse et la puissance. Un vin à boire, dans quelque temps, avec un civet de sanglier.

Le Domaine du Deffends se déploie sur les contreforts arides du mont Aurélien, le long de l'ancienne voie romaine. Pas de bâtisse spectaculaire, mais un travail de fond conduit par Suzel de Lanversin et son mari, universitaire à Aix-en-Provence. L'encépagement privilégie syrah et cabernet-sauvignon pour la structure, les arômes et la couleur, tandis que grenache et cinsault assurent le fruité et la souplesse. Un rendement qui n'excède pas 40 hl/ha, permet aussi la concentration

équilibrée des vins de ce domaine, dont le Clos de la Truffière 1999, une cuvée disponible à 48,50 F, 7,39 €, la bouteille, est le plus beau fleuron. Cette bouteille développe de puissants arômes de fruits noirs et d'épices, sans nuire à l'équilibre et à la délicatesse.

Les Bourguignons sont très présents dans la région, depuis que Jacques Seysses (Domaine Dujac) et Aubert de Villaine (Domaine de la Romanée-Conti) ont entrepris, en 1989, la restructuration d'une propriété d'une quarantaine d'hectares face au massif de la Saint Baume. Ni l'encépagement ni les rendements (170 hl/ha) ne convenaient à ces puristes qui venaient dans le Var pour se dépayser, moins de la Bourgogne que de la Californie, mais surtout convaincus d'avoir trouvé un grand terroir. Au moyen d'une technique que seuls maîtrisent les Mexicains, l'encépagement a été entièrement revu au début de la décennie 1990. Viognier et charbonnay, cabernet sauvignon, syrah, et encore merlot, pinot noir et muscat, sans oublier quelques rangs de zinfandel, sont employés, seuls ou en assemblages, dans une gamme de vins de pays.

L'ambition et les moyens mis en œuvre donnent ici des vins atypiques, mais remarquables. Le charbonnay est élevé dans des fûts qui

ont déjà accueilli, une fois ou deux, des vins de la maison Dujac ; le viognier, après une vinification très proche de celle du rosé, en revanche, n'est pas mis au contact du bois. Le domaine produit des rouges de cépages et deux vins d'assemblage (cabernet-sauvignon et syrah). Aujourd'hui, après un premier bilan, les propriétaires ont décidé d'accroître la production de viognier. Ils ont banni tout engrais chimique ou pesticide. Le vignoble est enherbé, ce qui favorise la vigueur et l'équilibre de la vigne. Leurs efforts portent sur les macérations longues, de nouvelles techniques de collage des rouges et des essais de micro-oxygénation du vin au cours de l'élevage. Déjà, plusieurs cuvées sont excellentes et d'un prix raisonnable, ce qui n'est pas leur moindre attrait.

J.-C. Rt

★ **Hostellerie de l'Abbaye de La Celle**, 83170 La Celle ; tél. : 04-98-05-14-14.

★ **Domaine de Trians**, Chemin des Rudelles, 83136 Néoules ; tél. : 04-94-04-08-22.

★ **Domaine du Deffends**, J. et S. de Lanversin 83470 Saint-Maximin ; tél. : 04-94-78-03-91.

★ **Domaine de Triennes**, Route nationale 560, 83860 Nans-les-Pins ; tél. : 04-94-78-91-46.

CHAMPAGNE DEUTZ
16 RUE JEANSON - 51160 Aÿ
Service Commercial - Tél. : 03 26 56 94 07

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

TONNELLERIE FRANCOIS FRERES
21190 SAINT ROMAIN FRANCE
Tél : 33-(0)3-80-21-23-33 Fax : 33-(0)3-80-21-29-09
E-mail: nfrancois@francoisfreres.com / www.francoisfreres.com

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

LES BESSARDS 1998
Hermitage
APPELLATION HERMITAGE D'ALCANTAR
DELAS
13% vol. 750 ml
Z.A. de L'Olivet - 07300 ST JEAN DE MUZOLS
Service Commercial - Tél. : 03 26 56 94 07

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

Joseph Drouhin
Beaune
APPELLATION BEAUNE CONTRÔLÉE
Clos des Mouches
RÉCOLTE DU DOMAINE
MIS EN BOUTEILLE PAR
JOSEPH DROUHIN
A BEAUNE, CÔTE-D'OR, FRANCE - AUX CELLIERS DES ROIS DE FRANCE ET DES DUCS DE BOURGOGNE
13% vol. FRANCE 75 cl

MAISON JOSEPH DROUHIN
7, Rue d'Enfer, 21200 Beaune
Tél. 03 80 24 68 88 - Fax 03 80 22 43 14
http://www.drouhin.com - email : MaisonDrouhin@drouhin.com

1999
Grande Cuvée
DOMAINE de L'HORTUS
PIC SAINT LOUP
Coteaux du Languedoc
Appellation Coteaux du Languedoc Contrôlée
Mis en bouteille à France - 1999 par Jean-Claude
Domaine de l'Hortus - 34100 Villavieille 13% vol. 750 ml

Un grand en Languedoc
25 km au Nord de Montpellier
au pied du Pic St loup.

Château Puech-Haut
Saint-Drézéry
1999
PRODUCT OF FRANCE
COTEAUX-DU-LANGUEDOC
APPELLATION COTEAUX-DU-LANGUEDOC CONTRÔLÉE
RED WINE UNFILTERED
Alcool 13,5% BY VOLUME
Vinifié et élevé par GERARD BRU
54100 Saint-Drézéry - France
NET CONTENTS 750 ML

« L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION »

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.30 Bibliothèque Médicis. Les Maux de l'Histoire. Avec Serge Klarsfeld, Louis Mermaz, Malka Ribowska, Jean-Christophe Ruffin, Monique Canto-Sperber. LCI
- 21.00 Tchétchénie, les dessous d'une guerre. Forum
- 22.00 Que reste-t-il de l'armée rouge ? Forum
- 23.00 La Russie de monsieur Poutine. Forum

MAGAZINES

- 18.40 et 1.10 Le Club de l'économie. Invité : Maurice Lévy. LCI
- 19.00 Explorer. Des animaux fûtés. Terreurs des mers. Phare à emporter. Nat. Geographic
- 20.10 La Vie de médias. La « real TV ». Invité : Axel Duroux, président de Endemol Entertainment France. LCI
- 20.50 Thalassa. Double vie à Courlande. Invitée : Elen MacArthur. France 3
- 21.00 Recto Verso. Sandrine Kiberlain. Paris Première
- 21.50 Docs & débats. L'Islam aujourd'hui, conquérant ou tolérant ? Odyssee
- 22.50 On ne peut pas plaire à tout le monde. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Les Refrains de la mémoire. Laisse béton, 1977. La Cinquième
- 18.10 La Java des volcans. Odyssee

Le Monde TELEVISION

Arte

22.15 La Vie en face : Sam, de la lumière à l'ombre Sam Njankouo Mefire est né en 1970 près de Leipzig, d'un père camerounais et d'une mère allemande. Vingt ans plus tard, Sam est élève à l'école de police de Dresde quand ont lieu des exactions contre des étrangers. Une agence de publicité décide d'intégrer la question raciale dans une campagne de promotion pour la Saxe. Les publicitaires repèrent

- 20.00 Lions et hyènes. Face à face mortel. Nat. Geographic
- 20.15 La Vie en feuilleton. A l'école des pom-pom girls. [5/5]. Le grand jour. Arte
- 21.00 Okéfenokee. Le marais des alligators. Nat. Geographic
- 21.00 Docs & débats. Le Pèlerinage à La Mecque. Odyssee
- 22.00 Chutes du Niagara. Nat. Geographic
- 22.00 Sur la route. Amazonie, la bibliothèque du monde en feu. Voyage
- 22.05 Cinéma et propagande sous Mussolini. Planète
- 22.15 La Vie en face. Sam, de la lumière à l'ombre. Arte
- 23.30 L'Aventure arctique. National Geographic
- 23.40 Les Mystères de l'histoire. Sacco et Vanzetti. La Chaîne Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 0.05 Pourquoi Israël ? [2/2]. Planète
- 20.30 Rugby à XIII. Test-match. France - Grande-Bretagne. Pathé Sport
- 20.45 Football. Championnat de D 1. Match décalé de la 12^e journée : Auxerre - Marseille. Canal +

MUSIQUE

- 17.45 et 20.35, 23.30 Mozart. Sonate pour piano à quatre mains en ré majeur, KV 381. Enregistré en 1982. Avec Martha Argerich (piano), Nicolas Economou (piano). Mezzo

- 19.30 Classic Archive. Enregistré en 1969 et en 1957. Avec Nathan Milstein (violin), Jascha Heifetz (violin), Ernest Lush (piano). Par l'Orchestre Bell telephone, dir. Donald Voorhes. Mezzo
- 20.55 Marcia Sweet 2000. Regina Carte. Muzzik
- 22.05 Trio Esperança. Bruxelles, septembre 1995. Mezzo
- 22.20 Alice Cooper. Londres, juillet 2000. Canal Jimmy
- 23.00 Scarlatti. Sonates pour piano n°5, 17, 19, 35, 15. Enregistré en 1991. Avec Ivo Pogorelich (piano). Mezzo

THÉÂTRE

- 20.40 Célièmène et le cardinal. Pièce de Jacques Rampal. Festival

TÉLÉFILMS

- 20.40 L'Ombre de mon père. Peter Levin O. RTL 9
- 20.45 Vieux-tu m'épouser ? Kai Wessel. Arte
- 20.50 L'Expérience fatale. Mick Garris O. M 6

SÉRIES

- 20.50 P.J. Enlèvement O. France 2
- 21.40 Space Hospital. Second Chances (v.o.). Série Club
- 21.50 Avocats et associés. Vice de forme O. France 2
- 23.15 Buffy contre les vampires. Disparitions sur le campus O. Coproduction difficile O. M 6

Arte

23.30 Maldonne ■■■ Olivier Maldonne a quitté, à l'âge de vingt ans, sa famille de riches propriétaires. Il vit à sa guise, roulier sur les chemins de halage des canaux de France, et suit une belle Gitane, Zita. La mort de son frère le fait héritier du domaine. Revenu au bercail, il épouse une jeune fille, Flora. Mais l'obsession de la route et du visage de Zita lui rend insupportable son existence. Premier long métrage de Jean Grémillon.

FILMS

- 17.15 Le Convoi sauvage ■■ Richard C. Sarafian (Etats-Unis, 1971, 105 min). TCM
- 17.50 L'Argent ■■■■ Marcel L'Herbier (France, 1928, 85 min) O. Histoire
- 19.00 Key Largo ■■ John Huston (Etats-Unis, 1948, 105 min). TCM
- 20.45 La Fureur de vivre ■■■■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1955, 115 min). TCM
- 21.00 Hope and Glory ■■■■ John Boorman (Grande-Bretagne, 1987, 110 min) O. Cinéstar 1
- 21.00 Le Maître de la prairie ■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1946, v.o., 135 min) O. CineClassics
- 21.00 Irma la douce ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1963, v.o., 140 min) O. Cinétoile
- 21.00 Pour rire ! ■■■ Lucas Belvaux (France, 1997, 100 min) O. CineCinemas 2
- 22.40 Les Sorcières d'Eastwick ■■ George Miller (Etats-Unis, 1987, 115 min). TCM
- 22.40 La Banquière ■■ Francis Girod (France, 1980, 130 min) O. CineCinemas 2
- 22.50 Les Voleurs ■■ André Téchiné (France, 1996, 115 min) O. Cinéstar 1
- 23.15 Mon homme Godfrey ■■ Gregory La Cava (Etats-Unis, 1936, v.o., 95 min) O. CineClassics
- 23.20 Les Diaboliques ■■■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1954, 115 min) O. Cinétoile
- 0.40 Kiss of Death ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1995, v.o., 95 min) O. CineCinemas 1



1.05 Touchez pas au grisbi ■■■■ Jacques Becker. Avec Jean Gabin, Lino Ventura, Jeanne Moreau (France, 1953, 90 min) O. Arte

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : La fin de l'Histoire. Invité : Bernard-Henri Lévy. LCI
- 21.00 Iran, les raisons d'une révolution. Forum
- 22.00 Ceaucescu : complot ou révolution ? Forum
- 23.00 Révolution, ceux qui attendent le grand soir. Forum

MAGAZINES

- 13.00 Explorer. Des animaux fûtés. Terreurs des mers. Phare à emporter. Nat. Geographic
- 13.25 C'est mon choix pour le week-end. France 3
- 13.45 Savoir plus santé. Les petites chirurgies qui changent la vie. France 2
- 13.50 Pendant la pub. Invitées : Clémentine Célerié ; Sandrine Kiberlain. Monte-Carlo TMC
- 16.55 Les Lumières du music-hall. Jacques Dutronc. Vanessa Paradis. Paris Première
- 18.00 Courts particuliers. Catherine Jacob. Paris Première
- 18.05 Le Magazine de la santé. Progrès de la radiothérapie. La Cinquième
- 18.55 Union libre. Spéciale Halloween. Invitée : Patricia Kaas. France 2
- 19.00 Explorer. Chevaux sauvages du Désert du Namib. Le maître des abeilles. Une aventure arctique. National Geographic
- 19.05 Open club. Jérôme Savary. CineClassics
- 21.35 Metropolis. Rentrée littéraire : Elvire de Brissac ; Hélène Lenoir, Jean Dubuffet. Arte
- 22.15 Envoyé spécial. Soupçon sur la justice à Nice ; Terrorisme, attaque bactériologique : le mécanisme de la peur ; Les enfants esclaves au Pakistan ; Vieilles en prison. TV 5
- 23.55 Pendant la pub. Avec Pierre Arditi ; Evelyne Bouix. Monte-Carlo TMC

SPORTS EN DIRECT

- 14.30 Tennis. Tournoi féminin de Linz (Autriche). Demi-finales. Eurosport
- 15.00 Rugby. Coupe d'Europe (3^e journée, poule 2) : Stade Français - Ulster. France 2
- 16.55 Escrime. Championnats du monde. Épée féminine et sabre masculin. Arènes de Nîmes (Gard). France 2
- 17.00 Football. Championnat de France D 1 (12^e journée). Rennes - Lens. Canal +
- 20.00 Handball. D1 masculine (8^e journée). Montpellier - Chambéry. Eurosport
- 20.00 Football. Championnat de France D1. Monaco - Lyon. TPS Star

MUSIQUE

- 19.30 Piazzolla. Concerto pour bandonéon et Adios Nonino. Enregistré en 1985. Avec Astor Piazzolla (bandonéon). Par l'Orchestre de la Radio de Cologne, dir. Pinchas Steinberg. Mezzo
- 20.00 Schubert. La Truite. Enregistré en 1969. Avec Zubin Mehta, Itzhak Perlman, Pinchas Zuckerman, Jacqueline Du Pré, Daniel Barenboim. Mezzo

Le Monde TELEVISION

France-Culture

18.35 Profession spectateur : Michel Piccoli Lucien Attoun reçoit dans son émission consacrée à l'actualité théâtrale Michel Piccoli, qui interprète actuellement La Jalousie de Sacha Guitry, dans une mise en scène de Bernard Murat. Il joue aussi le rôle d'un patriarche dans Je rentre à la maison, film de Manoel De Oliveira, actuellement à l'affiche. En outre, son deuxième long métrage, La Plage noire, sortira en décembre.

France 2

- 18.00 King Koala. National Geographic
- 18.00 Taxi pour l'Amérique. La Louisiane. Voyage
- 18.30 Un siècle d'écrivains. Alexandre Soljenitsyne. Festival
- 18.30 Rats en guerre. Nat. Geographic
- 19.00 Pilot Guides. Le Népal. Voyage
- 19.10 Les Mystères de l'Histoire. Le géant de Cardiff. Chaîne Histoire
- 19.25 La Java des volcans. Odyssee
- 20.00 La Lettonie entre la mémoire et l'oubli. Histoire
- 20.00 Orson Welles et l'affaire Dominici. CineClassics
- 20.30 Le Nouveau Monde et l'héritage espagnol. [4/5]. Le prix de la liberté. Planète
- 20.30 Retour à la vie sauvage. La Disparition du lamantin. National Geographic
- 20.40 L'Aventure humaine. Les Secrets de la Grande Muraille. Arte
- 21.00 Nautilus. [3/5]. Chasseurs et chasses. Histoire
- 21.45 Chine, les dames du lac. Odyssee
- 22.00 Les Survivants de la côte Skeleton. National Geographic
- 22.30 Stan Getz. People Time. Odyssee
- 23.30 Pilot Guides. Irlande. Voyage
- 0.00 Détour slave. Géorgie. Voyage
- 0.10 Histoires d'ado. A l'aise. France 3

TÉLÉFILMS

- 18.00 Harcèlement sur le Web. Jorge Montesi O. RTL 9
- 18.25 Avec les compliments d'Alexa. Lorenzo Lamas O. TF 6
- 19.05 A chacun son tour. Peter Bogdanovich. Disney Channel
- 20.30 Sunny. Jane Prowse. Canal J
- 20.50 Roselyne et les lions, l'intégrale. Jean-Jacques Beineix. France 3
- 20.50 L'Escroc, la Belle et le Voleur. William Curran O. TF 6
- 21.00 Les Dames de la côte. Nina Companeez [1 et 2/5] O. Téva
- 22.00 Le Chevalier de Maison Rouge. Claude Barma [4/4]. Festival
- 22.30 Coup de feu. Nikolaus Leytner. Arte
- 23.30 La Mort en héritage. John Eyres O. M 6
- 23.40 Gardiens de la mer. Christiane Leherissey. Festival

SÉRIES

- 18.00 Invasion planète Terre. Le Pad'ar O. 13^{ème} RUE
- 18.45 Lexx. La guerre des clans O. 13^{ème} RUE
- 19.25 Michael Hayes. Scandale au commissariat. TMC
- 20.45 Quai n°1. Kamikaze express. 13^{ème} RUE
- 20.50 Dark Angel. Avis de recherche O. M 6
- 22.30 EZ Streets. Toute photo à son histoire (v.o.) O. Beauté fatale (v.o.) O. 13^{ème} RUE
- 22.40 Roswell. Oxygène O. M 6
- 23.10 Angel. La pierre d'Amara O. TF 1
- 0.55 Sleepwalkers, chasseurs de rêve. Passé Imperfect (v.o.). Série Club

France 3

20.50 Roselyne et les lions, l'intégrale Sorti en salles en 1989, le film de Jean-Jacques Beineix avait été amputé de nombreuses séquences, ce qui avait transformé le scénario original. Le cinéaste avait conservé les chutes, et il a réalisé cette nouvelle version, plus longue, présentée pour la première fois à la télévision. Beineix indique que ce film de trois heures correspond à celui qu'il avait primitivement voulu faire.

FILMS

- 14.40 Le Faucon Maltais ■■ John Huston (Etats-Unis, 1941, v.o., 100 min). TCM
- 16.20 Les Sept Femmes de Barberousse ■■ Stanley Donen (Etats-Unis, 1954, 100 min). TCM
- 18.00 Juge et hors-la-loi ■■ John Huston (Etats-Unis, 1972, 110 min) O. TCM
- 20.35 Raging Bull ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1980, 130 min). RTL 9
- 22.30 La Quatrième Dimension ■■ John Landis, Steven Spielberg, Joe Dante et George Miller (Etats-Unis, 1983, 105 min). TCM
- 23.00 Nelly et monsieur Arnaud ■■ Claude Sautet (France - Italie - Allemagne, 1995, 105 min) O. Cinéstar 2
- 23.00 eXistenZ ■■■■ David Cronenberg. Avec Jennifer Jason Leigh, Jude Law (Etats-Unis, 1999, 95 min) O. TPS Star
- 23.00 L'Ennuï ■■ Cédric Kahn (France - Portugal, 1998, 120 min) O. Cinéstar 1
- 23.00 Kiss of Death ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1995, 100 min) O. CineCinemas 3
- 0.20 Down By Law ■■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1985, v.o., 110 min) O. Cinéfaz



0.30 Voici le temps des assassins ■■■■ Julien Duvivier. Avec Jean Gabin, Danièle Delorme (France, 1955, 110 min) O. CineClassics

- 1.50 Géant ■■ George Stevens (Etats-Unis, 1956, 135 min). TCM
- 2.15 Le Souffle au cœur ■■ Louis Malle (France, 1971, 110 min) O. Cinétoile
- 2.20 Le Maître de la prairie ■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1946, v.o., 125 min) O. CineClassics
- 3.15 The Big One ■■ Michael Moore (Etats-Unis, 1999, v.o., 90 min) O. Canal + Vert
- 3.40 A cause d'un assassinat ■■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1974, v.o., 95 min) O. Cinéfaz
- 4.05 La Charge victorieuse ■■ John Huston (Etats-Unis, 1951, v.o., 75 min). TCM

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.25 Beverly Hills.
- 18.20 Star academy.
- 18.55 Le Bigdil.
- 19.50 Météo, Journal, Météo.
- 20.50 La Soirée spéciale 40 ans de tubes.
- 23.10 Sans aucun doute.
- 1.30 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 17.20 Qui est qui ?
- 17.55 et 0.47 CD'aujourd'hui.
- 18.00 Le Groupe.
- 18.30 Friends o.
- 19.00 On a tout essayé.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.50 Une soirée, deux polars. P.J. Enlèvement O. 21.50 Avocats et associés. Vice de forme O.
- 22.50 Bouche à oreille.
- 22.55 New York 911. Seul au monde O. 23.40 Les montages de l'Himalaya O.
- 0.25 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 Tous égaux.
- 20.50 Thalassa. Double vie à Courlande.
- 22.25 Météo, Soir 3.
- 22.50 On ne peut pas plaire à tout le monde.
- 0.40 Ombre et lumière.
- 1.10 Les Envahisseurs. Contre-attaque.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.05
- 18.30 Les Simpson O.
- 18.55 + de cinéma.
- 19.30 Le Journal, Le Zapping, Les Guignols de l'Info.
- 20.05 Football. Championnat de D 1. 20.45 Auxerre - Marseille.
- 22.50 Encore + de cinéma.
- 23.00 Bone Collector. Film. Phillip Noyce O.
- 0.55 Grolandsat.
- 1.20 Piège de haute technologie. Téléfilm. Jakob Schaufelsen O.

ARTE

- 19.00 Tracks.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 La Vie en feuilleton. [5/5].
- 20.45 Vieux-tu m'épouser ? Téléfilm. Kai Wessel.
- 22.15 La Vie en face. Sam, de la lumière à l'ombre.
- 23.30 Maldone ■■■■ Film. Jean Grémillon.
- 0.55 Le Dessous des cartes. Les Tsiganes aux Nations unies ?
- 1.05 Touchez pas au grisbi ■■■■ Film. Jacques Becker O.

M 6

- 17.55 Le Flic de Shanghai o.
- 18.54 C Koa le mobile ?
- 18.55 Charmed o.
- 19.54 6 minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie o.
- 20.38 Un jour à part.
- 20.40 Caméra Café, Décrochages info.
- 20.50 L'Expérience fatale. Téléfilm. Mick Garris O.
- 23.15 Buffy contre les vampires. Disparitions sur le campus O. 0.10 Cohabitation difficile O.
- 1.00 Hit machine.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Black and Blue. Le 28 septembre 1991 disparaissait Miles Davis.
- 21.30 Cultures d'Islam. Mémoire palestinienne.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.05 Concert franco-allemand. Par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Kent Nagano ; Œuvres d'Adams, Rihm, Mahler.
- 22.30 Alla Breve (rediff.).
- 22.45 Jazz-Club.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Le violoniste Truls Mørk. Concerto pour violoncelle n°1 Hob 7b 1, de Haydn, par l'Orchestre de chambre de Norvège, dir. L. Brown ; Œuvres de Elgar, Britten, Sibelius, Dvorak, Brahms.
- 22.50 Musique traditionnelle d'Ouzbékistan. Musique du Karakalpakistan et du Khorezm. Œuvre traditionnelle.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.25 Reportages. Drôles de bestioles.
- 13.55 Invisible Man.
- 14.45 Mitch Buchannon.
- 15.35 Pacific Blue.
- 16.30 Wasteland.
- 17.20 Sous le soleil.
- 18.20 et 20.50 Star Academy.
- 18.55 Qui veut gagner des millions ?
- 19.50 Météo, Journal, Météo.
- 23.10 Angel. La pierre d'Amara O. 23.55 L'étrange docteur Meltzer O.
- 0.52 Météo.
- 0.55 Patricia Kaas. Ce sera nous.

FRANCE 2

- 13.45 Savoir plus santé. Les petites chirurgies qui changent la vie.
- 14.50 Le Sport du samedi. 15.00 Rugby. En direct. Coupe d'Europe ; Stade français - Ulster. 16.55 Escrime. Championnats du monde.
- 18.55 et 1.05 Union libre. Spéciale Halloween.
- 19.55 et 20.45 Histoire du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 La Quinzième Nuit des 7 d'Or. 0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 14.50 Côté jardins.
- 15.25 Côté maison.
- 15.55 La Vie d'Id.
- 18.10 Expression directe.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.45 Les Jours euros.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Le 6,56.
- 20.15 Tout le sport.
- 20.30 Tous égaux.
- 20.50 Roselyne et les lions, l'intégrale. Téléfilm. Jean-Jacques Beineix.
- 23.45 Météo, Soir 3.
- 0.10 Histoires d'ado. [4/5].
- 1.00 Ombre et lumière. Invité : Jean-Marie Colombani, directeur du Monde.
- 1.30 Sorties de nuit.

CANAL +

- 14.30 La Grande Course.
- 15.00 La Preuve par la mort. Téléfilm. Charlie Haskell O.
- 16.30 Tapie à la télé. [2/2].
- 17.00 Football. En direct. Championnat de D 1 : Rennes - Lens.
- En clair jusqu'à 20.30
- 19.20 Le Journal.
- 19.30 + clair.
- 20.30 Grolandsat.
- 21.00 Samedi comédie.
- H. Une histoire de corde O. 21.25 Titus. L'intervention O. 21.45 South Park. Quintuplés contorsionnistes O.
- 22.10 Samedi sport.
- 0.00 Journal intime d'un vampire Film. Ted Nicolau O.
- 1.25 Tout va bien, on s'en va ■ Film. Claude Mouriéras O.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.00 Sur les chemins du monde. Par vents et marées. 15.05 Grottes souterraines de Floride. 16.00 Grandeur et décadence des pharaons. 17.00 Les Cavaliers du mythe. 17.30 Traque sauvage.
- 18.05 Le Magazine de la santé. Les progrès de la radiothérapie.
- 19.00 Forum.
- 19.45 Arte info.
- 20.00 Le Dessous des cartes. Les trois cibles de la guerre américaine en Afghanistan.
- 20.10 Météo.
- 20.15 Design. Le Braun Phonosuper SK 55.
- 20.40 L'Aventure humaine. Les Secrets de la Grande Muraille.
- 21.35 Metropolis.
- 22.30 Coup de feu. Téléfilm. Nikolaus Leytner.
- 23.57 La Lucarne. Africa Dreaming.

M 6

- 15.50 Los Angeles Heat.
- 16.50 Chapeau melon et bottes de cuir. L'oiseau qui en savait trop O.
- 17.50 Motocops.
- 18.45 Caméra Café.
- 19.10 Turbo, Warning.
- 19.54 6 minutes, Météo.
- 20.05 Plus vite que la musique. Spécial Michael Jackson.
- 20.38 L' Euro, CinéSix.
- 20.50 La Trilogie du samedi. Dark Angel. Avis de recherche. 21.40 Unité 9. Fantasma. 22.40 Roswell. Oxygène.
- 23.30 La Mort en héritage. Téléfilm. John Eyres O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 15.00 Radio libre. L'Après 11 septembre, vu d'ailleurs. Invités : Marie-Claude Djibau ; Carlos Fuentes ; Edouard Glissant ; Ousmane Son ; Toni Morrison ; Riti Panh ; Jamal Mahjoub ; Ivan Strauss ; Arpad Shilling ; Aruna Vasudev ; Ignacio Padilla ; Ahmadou Kourouma ; Abdourahman Ali Waberi ; Gillian Slovo ; Ali Waberi ; Michel Benassyag.
- 18.35 Profession spectateur. Invité : Michel Piccoli.
- 19.30 Droit de regard.
- 20.00 Electrophonie.
- 20.50 Mauvais genres. Entretien avec Michael Cimino.
- 22.10 Le Monde en soi.
- 0.05 Œuvres croisées. Les ballets suédois.

FRANCE-MUSIQUES

- 18.08 Un soir à l'opéra.
- 19.30 Les Noces de Figaro K 492. Opéra de Mozart. Par le Chœur du Théâtre des Champs-Élysées et le Concerto Köln, dir. René Jacobs, Pietro Spagnoli (le comte Almaviva), Véronique Gens (comtesse Almaviva)...
- 23.00 Le Bel Aujourd'hui.

RADIO CLASSIQUE

- 19.00 Intermezzo. Beethoven, Schubert.
- 20.00 Les Rendez-vous du soir. Le jeune Grieg.
- 22.00 Da Capo. Le pianiste Robert Casadesu.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans
- Les cotes des films
- On peut voir

Lépine chez les stratèges

par Pierre Georges

UNE ANNONCE sur le site Internet du département américain de la défense (DOD). Titre : « Le Pentagone cherche des idées pour combattre le terrorisme. » Intitulé : « Le Pentagone recherche de façon spécifique une aide pour combattre le terrorisme, éliminer des cibles difficiles, mener des opérations prolongées dans des zones éloignées et développer des contre-mesures aux armes de destruction massive. »

Rapportant cela, ayant même quelque difficulté à le croire et donc à l'écrire, on se doute bien que le lecteur va conclure à quelque bobard de chroniqueur. Et pourtant non, cet appel d'offres, rapporté par l'Agence France-Presse, figure bel et bien sur le site du DOD. Et l'annonce, formulée par une agence du Pentagone spécialisée dans le recours aux particuliers et aux entreprises, indique aux candidats éventuels et Géo Trouvetout de l'antiterrorisme la marche à suivre.

Trois étapes, donc. D'abord, toute personne susceptible d'avoir une idée innovante devra en faire la description concise et claire, en une page de concept, soumise avant le 23 décembre 2001, dernier délai, au « jury ». Deuxième étape, si le DOD retient l'idée, le candidat devra se remettre à l'établi et soumettre un scénario nettement plus développé : douze pages. Troisième étape, l'ultime : si le concept est retenu par le ministère, son inventeur devra longuement expliciter ses propositions et plans, convaincre donc de la validité du projet, avant signature d'un contrat.

Voilà. A vos marques ! On se moque un peu, partagé entre l'hilarité, car, tout de même, cela fait un peu Lépine chez les stratèges, et l'admiration pour un pays

ainsi capable, toute honte bue, d'afficher de manière éclatante un principe absolument respectable et réaliste : dans l'adversité, toute bonne idée est toujours bonne à prendre. D'où qu'elle vienne, et même si elle n'a pas germé sous un képi.

Mais tout de même, saisi d'un doute, encore que les temps ne soient pas vraiment au canular sur le site du DOD, on s'en fut consulter un ami, expert en mœurs américaines, car longtemps correspondant du journal là-bas. Et il nous fit savoir que la procédure était courante. Qu'après la chute du mur de Berlin, par exemple, le Pentagone, saisi d'une manière de vertige réflexif devant la nouvelle donne géostratégique, avait usé de la même méthode. Il avait recruté une vingtaine de romanciers, de penseurs, de scénaristes. Il les avait invités à passer un mois à la campagne, en l'occurrence sur une base en plein désert, pour limiter les tentations. Et, hop ! messieurs, à vos pensées, plumes et scénarios. Vos idées nous intéressent.

Sans doute n'avaient-ils pas prévu. La preuve dix ans après. Mais il n'empêche. Il faut admirer un pays si réceptif aux idées. En amont comme en aval, d'ailleurs. Ainsi cet article du *Washington Post* faisant le recensement des idées et inventions post-terroristes : le parachute pour salariés des tours ; la machine à ouvrir le courrier en toute sécurité ; le soutien-gorge sans métal pour passer sans peine au détecteur ; et le détecteur domestique d'anthrax. Pour anthrax domestique ? C'est une idée qui nous et leur trotte dans la tête désormais !

(Cette chronique reprendra le lundi 5 novembre.)

La grève d'une partie des personnels de la culture perturbe gravement les musées

Depuis dix-neuf jours, les grévistes réclament des négociations globales sur les 35 heures

DE NOMBREUX musées continuent d'être fermés au public à Paris et en province, en raison de la grève observée depuis dix-neuf jours par une partie des personnels du ministère de la culture. L'application des 35 heures dans l'administration est à l'origine de ce mouvement qui met en évidence des particularismes que les intéressés veulent conserver contre la volonté du gouvernement.

Le jeudi 25 octobre, le Louvre, le Centre Pompidou, les musées d'Orsay, Guimet et Rodin, l'Arc de Triomphe, la Conciergerie ou le Panthéon étaient clos. La grève perturbe le déroulement des grandes expositions de l'automne : personne n'a pu voir la rétrospective Böcklin au Musée d'Orsay, « La Peinture comme crime », au Louvre, ni l'exposition Nan Goldin accrochée au Centre Pompidou depuis le 10 octobre.

La fermeture peut, dans certains cas, être obtenue par une mobilisation limitée : la direction du Louvre admet que dix-neuf grévistes seulement, sur 1 800 employés, entraînaient la

fermeture de l'établissement le 24 octobre. Au Centre Pompidou, les grévistes représentent 1 % à 5 % du personnel.

Dans une saison touristique déjà menacée, les établissements subissent un manque à gagner important : 400 000 visiteurs perdus au Louvre et, chaque jour, au Centre Pompidou, 250 000 francs de recettes, directes ou indirectes, envolées.

DEUX VISIONS

Les grévistes réclament des négociations globales sur la réduction du temps de travail (RTT) prévue au 1^{er} janvier 2002. Deux visions s'opposent. Le ministère de la culture estime que les fonctionnaires travaillant moins de 39 heures par semaine ont simplement bénéficié d'un acquis social avant leurs collègues et que les horaires doivent être unifiés. C'était le sens de la circulaire du 3 août de Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication.

L'intersyndicale (CFDT, CGT, FO, CFTC, FSU, SUD, UNSA)

affirme de son côté que ces acquis correspondent à des spécificités professionnelles (horaires décalés ou irréguliers, etc.) qui ne seront pas effacés pour autant et demandent que ces avantages soient reconduits.

Par exemple, la durée du travail à la Réunion des musées nationaux (relevant pourtant formellement du droit privé) étant de 36 heures 15, certains syndicats demandent qu'elle soit ramenée à 32 heures 15.

Au Louvre, un accord avait été conclu : les agents de surveillance postés, travaillant 1 608 heures par an pour 32 jours ouvrables de congés, il était convenu que l'horaire serait réduit à 1 600 heures par an, et en fait à 1 534 heures par an, après déduction de trois heures pour chaque dimanche non chômé. Mais la pression des autres établissements en grève a fait échouer la signature de cet accord.

Les discussions sur la RTT et la circulaire Tasca ont mis en évidence des situations particulières, accumulées au fil des ans,

avec parfois des différences sensibles, par catégories, au sein d'un même établissement. Au Centre Pompidou, par exemple, les standardistes travaillent moins de 30 heures.

Cette complexité alimente des tensions au sein des personnels du ministère de la culture, focalisées sur les musées, bonnes causes de résonance qu'il est facile de paralyser avec un minimum de grévistes.

L'intersyndicale exige une négociation au niveau ministériel. Après plusieurs rencontres infructueuses, une réunion a eu lieu le 23 octobre, rue de Valois, entre Jacques Vistel, directeur de cabinet de Catherine Tasca, et les représentants des syndicats. Les deux parties ont alors annoncé, dans un communiqué rédigé en commun, une « révision approfondie » de la circulaire Tasca. Un premier calendrier de réunions a été fixé. En attendant, la grève continue et les visiteurs évincés protestent.

Emmanuel de Roux

Un proche de François Santoni assassiné à Bonifacio

UN NATIONALISTE CORSE, proche de l'ancien leader François Santoni, a été tué par balles vendredi 26 octobre à Bonifacio (Corse-du-Sud) par des inconnus qui ont pris la fuite. Nicolas Gros a été assassiné vers 6 h 45, alors qu'il venait de quitter son domicile pour se rendre à une partie de pêche. Il a été atteint de balles de calibre 9 mm et 443 Remington au volant de sa voiture. Nicolas Gros, jamais condamné auparavant, avait été mis en examen le 16 décembre 1996 pour une tentative de racket contre le golf de Sperone et un attentat à l'explosif pour lequel il avait obtenu un non-lieu. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris l'avait remis en liberté le 15 décembre 1998, et la 17^e chambre correctionnelle de Paris l'a condamné le 8 mars 2000 à vingt-quatre mois de prison, le temps de sa détention provisoire, une peine pour laquelle il n'avait pas fait appel. François Santoni, lui, a été assassiné le 17 août.

La Société des employés du « Monde » vote le principe d'une entrée en Bourse

LA SOCIÉTÉ des employés du *Monde*, réunie jeudi 25 octobre, a approuvé le projet de réorganisation juridique du groupe, qui sera soumis à une assemblée générale du Monde SA le 5 novembre. La résolution portant sur la réorganisation juridique a obtenu 60 « oui » (50,85 %), 16 « non » (13,56 %), 39 abstentions (33,05 %) et 3 blancs ou nuls (2,54 %). La résolution sur le principe d'une augmentation de capital de la future SA Le Monde par introduction en Bourse dans un délai de vingt-quatre mois a obtenu 64 mandats pour (54,28 %), 16 contre (13,56 %), 35 abstentions (29,66 %), 3 blancs ou nuls (2,54 %).

DÉPÊCHES

■ **HEURE D'HIVER** : la France, avec la plupart des pays européens, gagnera une heure de sommeil dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 octobre. A 3 heures du matin (heure d'été), les pendules devront être retardées d'une heure : il sera alors 2 heures (heure d'hiver). L'heure légale française sera alors en avance d'une heure seulement sur le temps universel (TU + 1), au lieu de deux en été (TU + 2).

■ **AFGHANISTAN** : l'Ouzbékistan a annoncé jeudi 25 octobre la réouverture prochaine de sa frontière avec l'Afghanistan, afin de permettre l'acheminement – par barges, depuis le port fluvial de Termez, sur l'Amou-Daria – de l'aide humanitaire de l'ONU aux réfugiés afghans. Les autorités ouzbèkes ont aussi accepté que l'aéroport de Termez soit utilisé pour stocker l'aide humanitaire avant de l'acheminer en Afghanistan. Aucune date n'a cependant été donnée. L'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) a déjà acheminé 40 tonnes d'aide à Termez dans l'espoir de l'ouverture d'un « couloir humanitaire ». – (AFP.)

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argentierie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin

ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi



Permettre à chacun de vivre longtemps et de garder toute sa vigueur.

Grâce à nos 12 000 chercheurs et au 1^{er} budget mondial de recherche médicale et pharmaceutique, nous découvrons, développons et produisons des médicaments qui permettent chaque jour de traiter avec succès des millions d'hommes souffrant de maladies urologiques, telles que l'hypertrophie bénigne de la prostate ou les troubles de l'érection.



LA VIE, NOUS Y CONSACRONS NOTRE VIE

Tirage du *Monde* daté vendredi 26 octobre 2001 : 577 949 exemplaires. 1-3 Nos abonnés trouveront associé au numéro d'aujourd'hui notre supplément Radio-télévision daté dimanche-lundi.